

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

Le Canada français face à sa destinée :
La *survivance* confrontée au discours nationaliste des manuels scolaires, 1870-1880

Par

Maxime Raymond-Dufour

Département d'histoire

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M.A.) en histoire

Août 2008

© Maxime Raymond-Dufour, 2008



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Le Canada français face à sa destinée :
La *survivance* confrontée au discours nationaliste des manuels scolaires, 1870-1880

Présenté par :

Maxime Raymond-Dufour

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Thomas Wien, président-rapporteur

Ollivier Hubert, directeur de recherche

Michèle Dagenais, membre du jury

Mémoire accepté le : 17 1 FFV. 2009

Résumé

De nombreux historiens ont travaillé sur le nationalisme du Canada français de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Pour la majorité d'entre eux, plus particulièrement Gérard Bouchard et Fernand Dumont, il se caractérise par son repli, sa xénophobie et son défaitisme. C'est principalement la volonté de survie qui le motive, une survie difficile en raison de la position politique de subordination du Canada français à l'Empire britannique. Ce mémoire critique cette interprétation grâce à une analyse du nationalisme que nous avons décelé dans certains manuels scolaires d'histoire nationale du primaire de 1870 à 1880. Alors qu'il devrait normalement être représentatif du paradigme de la *survivance*, à cause de la domination d'élites clérico-conservatrices au sein du milieu de l'éducation primaire, nous avons au contraire constaté que les manuels scolaires ne justifient pas l'état de repli xénophobe d'une nation conquise. Le discours des manuels est plutôt positif. Il est enthousiaste face à l'avenir et raconte les péripéties d'un peuple dont la mission est colonisatrice. En conséquence, les auteurs de ces manuels mettent en relation l'élève du primaire avec ses ancêtres héroïques des débuts de la Nouvelle-France : ceux qui sont venus pour christianiser les « Sauvages » et qui ont colonisé un environnement hostile armés de leur courage.

Mots-clés : Enseignement de l'histoire - Nationalisme (XIX^e siècle) - Survivance - Manuels scolaires d'histoire- Enseignement primaire (province de Québec) - Histoire Québec/ Canada (1870-1880)

Abstract

Many historians have studied French-Canadian nationalism of the second half of the nineteenth century. For most of them, in particular Gérard Bouchard and Fernand Dumont, this nationalism defines itself by its recesses, xenophobia and defeatism. It is primarily empowered by a spirit of survival; a difficult survival considering the subordinate political position of French Canada to the British Empire. This dissertation critiques this interpretation of French-Canadian nationalist discourse through an analysis of elementary school history textbooks from 1870 to 1880. While these textbooks should normally be representative of the paradigm of *la survivance*, since the clerical-conservative elites controlled elementary education, we observed that they do not justify the xenophobic closing off of a conquered nation. Rather, the textbooks' discursive logic is quite positive. They are enthusiastic with regard to the future and tell the story of a colonialistic nation. In doing so, the textbooks' authors try to bring the young students in a closer relation to their heroic ancestors: those who came to Christianize the « Savages » and colonize a hostile territory through the strength of their courage.

Keywords : History Teaching - Nationalism (XIX^e Century) - *Survivance* - History Schoolbooks - Elementary Teaching (Province of Quebec) - History of Quebec/Canada (1870-1880)

Table des matières

Introduction : La <i>survivance</i> et l'histoire nationale	1
<i>Le milieu conservateur de l'éducation</i>	3
<i>La survivance</i>	6
<i>Les critiques de la survivance</i>	13
Chapitre 1 : Surmonter les épreuves	24
<i>La Conquête et les années noires, 1760-1774</i>	25
<i>Les luttes parlementaires et les Rébellions, 1812-1838</i>	33
<i>L'Acte d'Union et le combat contre l'assimilation, 1840</i>	40
Chapitre 2 : L'histoire nationale et les objectifs de l'histoire nationale	44
<i>Les objectifs avoués de l'enseignement de l'histoire nationale</i>	45
<i>L'importance des origines</i>	50
<i>La fondation de la nation, Cartier et Champlain</i>	57
<i>L'« intrigue » de l'histoire canadienne ou la nation assiégée</i>	65
Chapitre 3 : Colonisation, héroïsme et altérité	72
<i>Ancêtres et héros</i>	73
<i>L'Altérité et l'histoire nationale</i>	89
Conclusion : Le discours national canadien-français	102
Bibliographie	109

Liste des tableaux

Tableau 1 : Comparaison entre le traitement quantitatif de l'époque française et celui de l'époque anglaise

51

Tableau 2 : Traitement quantitatif de l'âge héroïque au sein de la période française

52

Tableau 3 : Traitement quantitatif des aventures de Champlain et Cartier

53

Remerciements

Ce mémoire est le fruit de mon travail soutenu, mais il n'aurait pas été possible sans l'apport et le soutien de nombreuses personnes. Je voudrais ici remercier mon directeur de recherche, Ollivier Hubert, pour son dévouement, sa rigueur et son ouverture. Ses critiques, parfois dures, et sa minutie ont permis à ce projet de s'épanouir et de devenir ce qu'il est aujourd'hui. S'il m'a laissé la latitude nécessaire pour que je chemine personnellement et intellectuellement, il m'a remis sur la bonne voie les fois où je me suis égaré. Je remercie également Thomas Wien de m'avoir écouté et conseillé, de m'avoir démontré son intérêt pour ce projet et pour mes idées en général.

Merci également à mes amis qui m'ont appuyé et m'ont encouragé au cours de ces quelques années de maîtrise. Plus particulièrement, je remercie Étienne pour son amitié qui m'accompagne depuis le début de mes études universitaires. Merci également à Nicolas, avec qui les discussions sont toujours passionnantes, pour son appui et son aide au cours de certaines aventures d'engagement étudiant. Un merci très spécial à Véronique pour son amour, son aide, son soutien moral... Pour avoir lu et relu ce mémoire et pour sa patience durant les mois parfois difficiles de rédaction.

Je remercie finalement ma famille. Merci à ma mère qui m'a encouragé dans tous les projets que j'ai entrepris et qui m'aime inconditionnellement. À mon père pour son support matériel, pour ses encouragements, mais surtout pour m'avoir appris à penser et à m'exprimer, pour m'avoir imposé très tôt une rigueur qui aujourd'hui porte ses fruits. À ma soeur pour son amour, son appui indéfectible et pour avoir cru en moi depuis longtemps.

Introduction : La *survivance* et l'histoire nationale

Le manuel scolaire d'histoire nationale, à la frontière entre l'écriture de l'histoire et son enseignement, est un ouvrage de vulgarisation qui répond à des critères de densité et de consensualité très stricts. Son auteur doit choisir, parmi l'ensemble des connaissances, celles qui sont les plus importantes, celles qui doivent donc être connues, et les rassembler sous leur plus simple et leur plus courte expression afin qu'un élève de jeune âge puisse le lire et en assimiler le contenu. En outre, l'élève ne peut être confronté à des discours hétérodoxes : le discours du manuel doit ainsi éviter la polémique et conforter la norme sociale. François Furstenberg explique d'ailleurs que les auteurs de manuels scolaires au XIX^e siècle étaient des « teachers, clergymen, lawyers manqués, who sought through texts to promote nationalism and, even more, to reach individuals' inner realms so as to shape their behavior and their very understanding of themselves as moral agents »¹. Ces écrivains doivent encore satisfaire l'administration publique, les commissions scolaires, les communautés religieuses qui dirigent les écoles, les professeurs et les parents à défaut de quoi le manuel risque d'être un échec commercial.

Ce qui nous intéresse ici, c'est précisément le caractère consensuel du manuel, puisqu'il représente une vision du passé national qui devait être acceptée sans difficulté sur l'ensemble du territoire de la province de Québec par les différents acteurs concernés. Plus le manuel est utilisé, plus il peut être considéré comme le reflet d'une histoire nationale la plus « socialement acceptable ». Ce mémoire ne traite pas vraiment d'histoire de l'éducation, mais plutôt à l'analyse du discours d'histoire nationale tel qu'il apparaît dans certains manuels scolaires.

Le récit national canadien-français a été amplement traité par l'historiographie québécoise des années 1960 à aujourd'hui. Selon d'importants travaux portant sur la fin du

¹ Le livre de François Furstenberg traite des premiers temps de la république américaine. Son propos, toutefois, est très pertinent pour les manuels du Canada du XIX^e siècle : voir, François Furstenberg, *In the Name of the Father : Washington's Legacy, Slavery, and the Making of a Nation*, London, Penguin Books, 2006, p. 151-152.

XIX^e siècle, il semble établi que le nationalisme canadien-français de la fin du XIX^e siècle était défini par le paradigme de la *survivance*, reflet d'une attitude de xénophobie et de repli caractéristique d'une société qui a peur de disparaître². Devant les assauts, réels ou non, d'une population anglo-saxonne détenant les pouvoirs politiques et économiques et faisant face à un rapport démographique de plus en plus désavantageux, au Canada comme en Amérique du Nord, le Canada français doit embrasser le nationalisme dit de la *survivance* afin de... survivre. Pourtant, le discours de la *survivance* correspond mal au contenu des manuels scolaires à l'étude. Nous démontrerons que le concept de *survivance* ne permet pas de rendre compte du contenu général des manuels scolaires d'histoire canadienne. Plus victorieux que perdants, plus colonisateurs que colonisés, les Canadiens français présentés par les manuels scolaires ne cadrent pas avec le nationalisme de survie et de repli qu'évoquent les historiens d'aujourd'hui pour décrire le discours national dominant du XIX^e siècle.

Cette introduction est divisée en trois parties. D'abord, nous allons démontrer que le milieu de l'éducation au Québec est, dans les années 1870, dominé par l'Église catholique et, conséquemment, qu'il s'inscrit dans ce qu'on appelle le clérico-conservatisme. Étant donné l'importance de ce courant en éducation et dans la société canadienne, nous nous demanderons en second lieu ce qui caractérise le discours national des clérico-conservateurs selon l'historiographie, soit le paradigme de la *survivance*. Cependant, tous les auteurs ne s'entendent pas nécessairement sur les caractéristiques de la *survivance*. La troisième partie nous permettra donc de donner d'autres sons de cloche, d'émettre quelques bémols à partir de certaines interprétations historiographiques. Le tout nous permettra d'expliquer pourquoi il est important de s'attarder aux manuels d'histoire pendant la période 1870-1880.

² Voir, Gérard Bouchard, dir., avec la collaboration de Serge Courville, *La construction d'une culture : Le Québec et l'Amérique française*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993 et Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Québec, Boréal, 1996 (1993).

Le milieu conservateur de l'éducation

Pour mettre ces manuels en contexte, nous nous penchons d'abord sur l'importance considérable que prend l'Église catholique dans la société canadienne de la fin du XIX^e siècle. Non seulement le monde clérical exerce une influence politique et sociale très importante, voire dominante, mais il contrôle, avec l'accord de la province de Québec, le réseau de l'éducation destiné aux jeunes catholiques majoritairement francophones.

Au fur et à mesure que le XIX^e siècle avance, le lobby clérical prend de l'importance auprès des partis politiques : « Aucun parti politique ne pouvait se risquer à ignorer ses directives, encore moins l'attaquer de front, sous peine de disparaître virtuellement »³. L'Église utilise ce pouvoir afin d'avoir les coudées franches dans le domaine de l'éducation. Selon Roger P. Magnuson, « Besides meeting the religious and cultural needs of the majority population, Catholic schools were touted as a bulwark against the rising tide of secularism and state intervention in education. To that end, a revived Roman Catholic Church led the fight for a greater clerical presence in public education and a reduced state role »⁴.

L'Église considère donc l'éducation comme la meilleure défense que le catholicisme peut avoir contre l'anticléricalisme et le sécularisme. Selon Serge Gagnon, le lobby ecclésiastique permettra la cléricisation du réseau de l'éducation et, par conséquent, un retrait progressif de l'État dans le dossier de l'instruction publique⁵. Marta Danylewicz va dans le même sens :

« L'appui de certains politiciens permet à l'Église d'avoir voix au chapitre dans les débats de l'Assemblée sur la question de l'enseignement; avec le temps, cette stratégie lui assurera la haute main dans la direction du système éducatif et la maintiendra dans ce rôle. Chaque nouvel amendement lui concédera de nouveaux droits et privilèges en plaçant sous sa compétence des fonctions aussi

³ Jean-Pierre Charland, *L'entreprise éducative au Québec, 1840-1900*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, p. 102.

⁴ Roger P. Magnuson, *The Two Worlds of Quebec Education During the Traditional Era, 1760-1940*, London, The Althouse Press, 2005, p. 51.

⁵ Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 21-22.

importantes que l'engagement et la formation des instituteurs, le choix des manuels scolaires, la planification du programme d'études et la certification des frères et des sœurs chargés d'enseigner »⁶.

Ces privilèges, l'Église les obtient en particulier grâce à deux lois scolaires. Premièrement, la loi scolaire de 1869

« was a provision dividing the Council of Public Instruction into two committees, a Roman Catholic one and a Protestant one, with fourteen and seven members respectively. The division was intended to give each denominational group a free hand in dealing with matters affecting its schools, though decision making responsibility would remain with the Council as a whole. [...] Since its inception in 1859, the body had honoured the tradition of referring Catholic school questions to its Catholic members and Protestant ones to its Protestant members. Thus the creation of a Catholic and a Protestant committee by the 1869 law merely formalized an ongoing practice »⁷.

Ainsi, la loi scolaire de 1869 confirme les pratiques d'un système scolaire ségrégationnel. Toutefois, si le pouvoir se trouve de fait entre les mains des comités catholique et protestant, il n'en reste pas moins que c'est le ministère de l'Instruction publique qui choisit de déléguer une partie de son pouvoir grâce à cette loi.

La loi de 1875 aura un effet plus grand encore. Considérant que « l'éducation des enfants avait une dimension morale bien trop importante pour la laisser entre les mains de politiciens prêts à toutes les compromissions pour être réélus »⁸, le premier ministre Boucher de Boucherville procéda, après consultation avec l'Église catholique, à l'abolition du ministère de l'Instruction publique. L'Église venait de s'assurer le parfait contrôle sur la formation générale des jeunes Canadiens catholiques dans la province de Québec.

Les décennies 1860 et 1870 étant ainsi marquées par les succès de l'Église dans le domaine scolaire, on ne se surprendra pas devant l'influence qu'elle exerce sur le contenu des cours et, par conséquent, sur celui d'histoire nationale. L'historiographie canadienne en

⁶ Marta Danylewicz, *Profession : religieuse*, Québec, Boréal, 1988, p. 27.

⁷ Magnuson, *The Two Worlds of Quebec Education...*, p. 55.

⁸ Charland, *L'entreprise éducative au Québec...*, p. 109.

est d'ailleurs marquée : tous les historiens canadiens-français de la seconde moitié du XIX^e siècle ont passé par le collège classique, sauf François-Xavier Garneau et Benjamin Sulte⁹. Il en résulte que la vision de l'histoire canadienne promue par l'Église se retrouve inmanquablement au coeur de l'interprétation du passé livrée par la majorité des nombreux textes d'histoire produits à l'époque.

L'écriture de l'histoire est donc fortement influencée par l'Église catholique, mais ce n'est pas le seul aspect du discours sur l'histoire nationale canadienne sur lequel les clercs ont une influence décisive. Dans son étude sur les processus d'acceptation des manuels scolaires d'histoire nationale au Québec et en Ontario, Geneviève Jain explique que le Conseil de l'Instruction publique en entier choisit les manuels d'histoire¹⁰. Si l'on considère le contrôle qu'exerce l'Église sur ce Conseil, il semble évident que l'écriture pédagogique de l'histoire nationale est soumise aux orientations nationalistes souhaitées par les clercs de la province de Québec.

Par conséquent, les pédagogues, étant contraints à la fois par les caractéristiques de leur clientèle religieuse et par une historiographie clérico-conservatrice, transmettent dans leurs manuels un discours historique national cohérent avec les valeurs de cette élite conservatrice. Ajoutons à cela que, chez les clercs-historiens, « une majorité s'est consacrée à l'enseignement durant une période plus ou moins longue »¹¹. D'une façon générale, le résultat de l'emprise de l'Église sur l'éducation est la formation d'une élite clérico-conservatrice au sein des « nombreux séminaires, collèges classiques et couvents mis sur pied et gérés par le clergé »¹².

Aussi, il n'est pas surprenant que le discours national de l'Église du Canada apparaisse comme le facteur déterminant principalement le contenu des manuels scolaires d'histoire nationale. D'ailleurs, Geneviève Jain explique comment François-Xavier

⁹ Les deux sont d'ailleurs de tendance libérale et sécularisante; Gagnon, *Le Québec et ses historiens...*, p. 35.

¹⁰ Jain, *Les manuels d'histoire du Canada au Québec et en Ontario, de 1867 à 1914*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, p. 102-3.

¹¹ Gagnon, *Le Québec et ses historiens...*, p. 36.

¹² Bouchard, *La construction d'une culture...*, p. 8-9.

Garneau a dû éliminer de son manuel les critiques contre l'Église¹³. Considérant que les commissions scolaires catholiques constituaient la clientèle, il semble normal que les auteurs de ces manuels cherchent à leur plaire. La relation entre le discours national clérico-conservateur et le contenu du manuel scolaire d'histoire nationale est donc a priori évidente et forte.

La survivance

En conséquence, il importe de faire une revue de ce que l'historiographie considère être le discours nationaliste et historique des clérico-conservateurs. Selon les historiens, le conservatisme des années 1860-1900 se caractérise par un discours de repli sur soi : le paradigme de la *survivance*.

Le terme *survivance*, utilisé pour décrire le nationalisme de conservation succédant aux Rébellions de 1837-1838, ne nous vient pas du XIX^e, mais plutôt du XX^e siècle¹⁴. Le concept est probablement né de la pensée nationaliste de Lionel Groulx. Comme l'explique Frédéric Boily, « la nation est, pour Groulx, similaire à un "individu collectif". Comme un individu, la nation possède une âme (le catholicisme) et une langue (le français) qui lui permet d'exprimer son être profond et de montrer sa véritable personnalité à la face du monde »¹⁵. Aussi, afin de conserver cette nation culturelle¹⁶, dont l'avenir est incertain à cause de l'adversité persistante des Canadiens anglais et des Américains¹⁷, les Canadiens français sont engagés dans une lutte pour leur survie. Cette représentation fonde ce que Gérard Bouchard a appelé un « discours [national] défensif », qui est bien résumé par le

¹³ Jain, *Les manuels d'histoire...*, p. 103.

¹⁴ À ce titre, l'index du livre de Serge Gagnon est révélateur. Aucun auteur du XIX^e siècle cité par Gagnon ne parle explicitement de *survivance*. Les références à la « survivance nationale » dans les travaux d'historiens de 1840 à 1900 n'est faite que de façon implicite, d'après l'interprétation de Gagnon. Voir l'entrée « survivance nationale » de l'index dans Gagnon, *Le Québec et ses historiens...*, p. 471.

¹⁵ Frédéric Boily, « Les intellectuels et le destin de la nation : La question de la postérité de Groulx » dans Robert Boily, dir., *Un héritage controversé : Nouvelles lectures de Lionel Groulx*, Montréal, VLB éditeur, 2005, p. 15.

¹⁶ Nous faisons ici une différence entre nation culturelle et nation civique, Groulx affectionnant le premier type.

¹⁷ Gérard Bouchard, *Les deux chanoines : Contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Boréal, 2003, p. 69.

terme *survivance* amplement utilisé par Groulx¹⁸. Susan Mann Trofimenkoff explique d'ailleurs ce nationalisme défensif groulxien par l'horizon obscur qui s'élevait devant le Canada français à l'aube des années 1920¹⁹. En effet, le Canada français faisait face à sa démographie proportionnellement déclinante au sein du Canada et à l'industrialisation et l'urbanisation qui, selon Groulx, sortaient les Canadiens français de leur milieu de prédilection : le monde rural, la paroisse locale et l'agriculture.

Rejetant cette conception du passé, du présent et de l'avenir de la nation canadienne-française et considérant le nationalisme groulxien comme l'ennemi à abattre, les penseurs de *Cité libre* considèrent que le prix de la *survivance* est un état de retard sociétal. Pour eux, ce nationalisme défensif est le fruit de la suite de l'échec des Rébellions de 1837 et de 1838 et des répressions subséquentes. Ces dernières anéantissant le libéralisme canadien-français démocratique qui avait stimulé les Rébellions, la nation se replie sur les institutions catholiques et son initiative politique est décapitée pour plus d'un siècle²⁰. L'usage du terme de *survivance* devient alors une manière de stigmatiser le discours nationaliste canadien-français de la fin du XIX^e siècle qui se développe dans ce contexte socio-politique. De plus, ce paradigme établit une filiation entre la tradition intellectuelle clérico-conservatrice des années 1840 à 1900 et la pensée de Lionel Groulx²¹.

Cette interprétation a été reprise par des penseurs plus récemment, notamment Fernand Dumont et Gérard Bouchard. Si nous prenons ces deux auteurs à témoin, c'est parce qu'ils ont publié relativement récemment - soit dans les années 1990 - des récapitulations de l'évolution du nationalisme canadien-français de la fin du XIX^e siècle : Dumont dans sa *Genèse de la société québécoise* et Bouchard en introduction de *La construction d'une culture*. Nous sommes évidemment conscients qu'ils reprennent, d'une

¹⁸ Groulx utilise le terme *survivance* dès les années 1910. Voir Bouchard, *Les deux chanoines...*, p. 68-72.

¹⁹ Susan Mann Trofimenkoff, *The Dream of Nation : A Social and Intellectual History of Quebec*, Toronto, Gage Publishing, 1983, p. 222-223.

²⁰ Jacques Rouillard, « L'énigme de la devise du Québec : à quel souvenir fait-elle référence? », *Bulletin d'histoire politique*, 2005, 13 (2), p. 134.

²¹ Dans son livre sur Lionel Groulx, Gérard Bouchard confirme cette analyse : selon lui Groulx et Garneau « participent en effet tous deux à l'idéologie de la *survivance* qui a pris forme après l'échec des insurrections de 1837-1838 et la réprimande constitutionnelle que fut l'Acte d'Union, inspiré des recommandations de Lord Durham ». Bouchard, *Les deux chanoines...*, p. 68.

part, les arguments avancés en premier lieu par les citélibristes et, d'autre part, qu'ils ne sont pas les seuls à définir les caractéristiques de la *survivance*. Nous les identifions malgré tout comme les personnalités les plus importantes dans l'historiographie récente sur le sujet.

Tous deux signalent le rôle de la répression dans l'aménagement de la *survivance* comme discours national dominant. Chez Dumont, « après avoir exploré tant de voies sans issues, après que se seront dissipées les fumées des vaines et héroïques rébellions, il ne restera plus qu'à aménager la survivance »²². C'est donc le défaitisme et l'échec qui expliquent pourquoi on se rabat sur un conservatisme sécurisant. Bouchard voit dans la *survivance* le fruit d'une évolution sociale qui n'a pas pu arriver à terme :

« Il importe d'ailleurs de rappeler que le point de départ de nos observations coïncide avec l'échec de la Rébellion et sa répression politique, lesquels mettaient un terme à une évolution sociale et culturelle qui aurait pu dénouer la contradiction dans laquelle se sont ensuite enfermées la majeure partie des élites »²³.

D'une façon ou d'une autre, l'avenir logique, qu'il ait été possible ou impossible, impliquait la libération politique du Canada français par une élite libérale. Toutefois, l'échec des tentatives en ce sens entraîne, comme l'explique Serge Gagnon, la reprise du leadership national par un autre groupe nationaliste, mais à tendance conservatrice²⁴. Devant l'impossibilité de s'accomplir politiquement, le « Québec »²⁵ s'engage dans ce que Nadia Fahmy Eid a appelé l'unanimité religieuse, c'est-à-dire le repli des Canadiens sur une institution qui leur est propre, l'Église catholique²⁶. Allant plus loin, Fernand Dumont voit dans cette emprise de la religion une façon de consoler le peuple de son incapacité

²² Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, p. 189.

²³ Gérard Bouchard, « Une nation, deux cultures : Continuités et ruptures dans la pensée québécoise traditionnelle (1840-1960) » dans Gérard Bouchard, dir. avec la collaboration de Serge Courville, *La construction d'une culture : Le Québec et l'Amérique française*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 7.

²⁴ Gagnon, *Le Québec et ses historiens...*, p. 19.

²⁵ Nous utilisons le terme Québec ici simplement parce que les penseurs qui ont travaillé sur la *survivance* établissent un lien direct entre le Canada (français) du XIX^e siècle et le Québec post-Révolution tranquille, comme le montre d'ailleurs le titre du livre de Fernand Dumont : *Genèse de la société québécoise*.

²⁶ Nadia Fahmy Eid, *Le clergé et le pouvoir politique au Québec : une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Hurtubise, 1978, p. 239.

politique en le gardant dans le droit chemin²⁷. Chez Gérard Bouchard, on parle même d'un état de repli imposé par les élites :

« Chez la majorité des membres du clergé, des professions libérales et des groupes intellectuels (journalistes, hauts fonctionnaires, artistes) du temps, on relève d'abord une volonté d'aménager sur le territoire québécois un espace francophone doté des institutions nécessaires à sa survie et dont ils seraient les titulaires légitimes. Parmi ces institutions, l'Église, le système judiciaire, le système scolaire et l'État venaient évidemment au premier plan »²⁸.

Toujours selon Bouchard, le peuple est la victime du désir des élites. En conséquence, alors que les Canadiens français « voudraient » embrasser leur « Américanité », la tradition clérico-conservatrice leur impose un repli symbolique nécessaire à la survie de la nation, une façon pour l'Église de s'assurer son leadership national, d'éviter que le peuple n'aille chercher ailleurs ses modèles²⁹.

Celui-ci s'articule autour de plusieurs éléments discursifs. D'abord, l'agriculture et, par conséquent, la vie rurale jouent un rôle clé dans la survie de la nation. Comme l'explique Bouchard, « Jusqu'au début du XX^e siècle, les paysans et la vie rurale constituent l'incarnation privilégiée et quasi exclusive de la nation »³⁰. Il s'agit probablement, comme l'affirme Dumont, d'une façon de stimuler l'économie par le développement de nouvelles terres agricoles³¹, mais l'interprétation la plus retenue par cette tradition historiographique est celle de l'inquiétude des élites face à l'exode des Canadiens vers les États-Unis.

L'agriculture et la colonisation apparaissent comme des conditions essentielles à la survie du Canada français, car il existe un mouvement d'émigration qui entraîne au sud

²⁷ Dumont, *Genèse de la société québécoise...*, p. 236.

²⁸ Bouchard, *La construction d'une culture...*, p. 5.

²⁹ Bouchard, *La construction d'une culture...*, p. 13. Voir aussi la critique de Jocelyn Létourneau qui fait un résumé de cet aspect de la pensée de Bouchard : Jocelyn Létourneau, *Passer à l'avenir*, Boréal, Montréal, 2000, p. 55.

³⁰ Bouchard, *La construction d'une culture...*, p. 13.

³¹ Dumont, *Genèse de la société québécoise...*, p. 270.

environ 900 000 Canadiens français entre 1840 et 1930³². Pour les élites conservatrices, ces émigrés sont victimes d'un mirage américain et les États-Unis ne sont pas la terre d'abondance et de richesses attendue. En réponse, elles souhaitent d'abord que la colonisation s'impose comme une solution de rechange à l'émigration. Ensuite, elles développent une forme d'antiaméricanisme. Comme l'explique Nadia Fahmy Eid, « grâce à l'œuvre colonisatrice en particulier, les Canadiens français, obéissant en cela aux volontés de la Providence, échapperont à l'influence nocive exercée sur eux par la société américaine, société à laquelle leur émigration aux États-Unis les amène à s'intégrer »³³. Louis-George Harvey considère lui aussi que « les élites plus conservatrices prêchent au contraire l'isolement contre le matérialisme américain, message qui s'intensifie au rythme de l'émigration des Québécois et Québécoises vers les villes industrielles des États-Unis »³⁴.

La conséquence logique de la promotion de la colonisation du Nord québécois par le développement de l'agriculture est une idéalisation de la vie rurale. Selon Bouchard, « Jusqu'au début du XX^e siècle, les paysans et la vie rurale constituent l'incarnation privilégiée et quasi exclusive de la nation »³⁵. La pratique de l'agriculture est intimement liée au mode de vie rural, mais elle constitue également l'axe central de l'entreprise de colonisation. En faisant miroiter la possibilité de s'établir sur des terres non défrichées, les élites conservatrices cherchent à empêcher l'émigration. Ainsi, il n'est pas surprenant que l'Église établisse « une relation de cause à effet entre le mode de vie rural (que suppose l'agriculture) et la pratique idéale de la religion et de la morale »³⁶. La glorification de la vie rurale sert donc les intérêts d'une élite à la recherche de solutions face à une hémorragie migratoire.

³² Yves Roby, « Émigrés canadiens-français, Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre et images de la société américaine » dans Bouchard, Gérard et Yvan Lamonde, dir. *Québécois et Américains : La culture québécoise aux XIX^e et XX^e siècles*. Montréal, Fides, 1995, p. 131-132.

³³ Eid, *Le clergé et le pouvoir politique...*, p. 245.

³⁴ Louis George Harvey, « Le mouvement patriote comme projet de rupture » dans *Québécois et Américains...*, p. 107-108.

³⁵ Bouchard, *La construction d'une culture...*, p. 13.

³⁶ Eid, *Le clergé et le pouvoir politique...*, p. 242.

C'est pour cette même raison que l'étranger devient une source de crainte, ce qui a pour conséquence, selon le paradigme de la *survivance*, un repli sur soi de la société canadienne-française. Outre l'antiaméricanisme évoqué plus haut, c'est l'ensemble des influences extérieures qui est rejeté dans le cadre d'une xénophobie face à tout ce qui est non francophone et non catholique. Cet aspect de la *survivance* a été surtout traité par Gérard Bouchard qui considère les élites responsables de ce trait sociologique, en expliquant que « les classes populaires ne furent pas nécessairement complices ni captives de ces stratégies »³⁷. Quoi qu'il en soit, selon lui, l'étranger était présenté comme un envahisseur qui risquait de dépouiller la nation de sa culture et de sa religion, dans le but de dresser autour de la nationalité canadienne-française une barrière protectrice.

De cette façon, on espère conserver l'homogénéité de la « race ». Cette dernière se caractérise, selon l'analyse que Bouchard propose des textes issus de ce qu'il identifie comme relevant du conservatisme, par ses origines françaises, sa langue et sa religion. Le discours national est imprégné de cette recherche d'unité ethnique : « On relève, mais sans surprise, une tendance générale à décrire la nation comme parfaitement homogène sous le rapport de la religion, de la langue, de la morale, des traits physiques et même des niveaux de vie »³⁸. Bref, noyé dans un environnement anglo-saxon et protestant, le nationalisme se rabat sur ce qui peut distinguer les Canadiens français de leurs voisins. La religion catholique joue à ce titre un rôle de premier plan à l'initiative de l'Église : « l'Église imprime dans la conscience populaire le sentiment de l'importance du catholicisme pour la survivance de la race française dans un environnement anglais et protestant, faisant valoir qu'elle est l'un des deux piliers de la nation canadienne-française »³⁹, l'autre étant la langue française. La conséquence de ce discours racial - selon le terme de l'époque - est une valorisation de la pureté au détriment du métissage⁴⁰.

Toutefois, malgré cette valorisation des origines françaises, la *survivance* accorde une importance capitale à la loyauté de la nation envers l'Empire et la Couronne

³⁷ Bouchard, *La construction d'une culture...*, p. 17.

³⁸ Bouchard, *La construction d'une culture...*, p. 27.

³⁹ Marta Danylewycz, *Profession : religieuse*, Québec, Boréal, 1988, p. 29.

⁴⁰ Bouchard, *La construction d'une culture...*, p. 20.

britanniques. Selon Guy Bourgeault, le loyalisme des forces conservatrices s'explique par la situation précaire de l'Église à la suite de la Conquête : « c'est donc par la soumission au roi d'Angleterre et par la collaboration avec ses représentants que l'Église assurera sa propre survivance en même temps que celle du peuple canadien-français »⁴¹. Les directives épiscopales feront appel à la soumission durant l'épisode des Rébellions de 1837-38⁴². C'est donc soumises au rapport de force qui s'installe en 1763 que les élites conservatrices entreprennent leur leadership national post-1838. Ce faisant, elles perpétuent l'ordre social⁴³. Marcel Bellavance évoque l'existence d'un compromis entre les clérico-conservateurs canadiens-français d'un côté et les élites canadiennes-anglaises de l'autre⁴⁴, expliquant ainsi d'une façon quasi paranoïaque le conservatisme social et politique de l'Église.

En guise de récapitulation, la *survivance* est, selon l'historiographie québécoise, un type de discours national canadien-français mis en place par des élites clérico-conservatrices à partir de 1838. Considérant la nation assiégée, dans sa situation de soumission à une puissance étrangère et menacée par la présence de ses voisins anglo-saxons, la *survivance* tente de protéger le Canada français en lui imposant un repli nécessaire. Elle traduit un état de panique lié à l'hémorragie migratoire des Canadiens français vers les États-Unis. Il faut préserver à la fois la population et l'homogénéité de la race en la mettant à l'abri des influences « désintégrantes » de l'extérieur. Le paradigme de la *survivance* se rabat ainsi sur deux caractéristiques fondamentales du Canada français : la religion et la langue. Il encourage également la colonisation, tout en idéalisant le mode de vie rural et l'agriculture. Aussi, vu la situation de faiblesse de la nation, le loyalisme envers la métropole apparaît comme une voie salutaire et le Canada français se développe sous la protection d'un empire britannique bienveillant.

⁴¹ Guy Bourgeault, « Le nationalisme québécois et l'Église », *Canadian Review of Studies in Nationalism*, 1978, 5 (2) p. 192.

⁴² Guy Bourgeault, « Le nationalisme québécois et l'Église », *Canadian Review of Studies in Nationalism*, 1978, 5 (2), p. 193.

⁴³ Bouchard, *La construction d'une culture...*, p. 20-21.

⁴⁴ Marcel Bellavance, *Le Québec au siècle des nationalités*, Montréal, VLB Éditeur, 2004, p. 181.

Si l'on suit cette veine historiographique, vu l'importance que prend le conservatisme dans la société québécoise et, à plus forte raison, dans le système d'éducation québécois, c'est son discours - celui de la *survivance* - qui devrait dominer l'histoire nationale enseignée. Jocelyn Létourneau l'affirme d'ailleurs dans une étude sur les manuels scolaires d'histoire nationale. Il y explique que, durant la période pré-1960, le nationalisme « frileux » de la *survivance* des clercs domine le discours des manuels⁴⁵. Malheureusement, Létourneau ne démontre pas son propos et sa bibliographie dénote qu'il s'est très peu intéressé aux manuels d'avant 1960 : son article se penche d'ailleurs beaucoup plus sur l'enseignement d'aujourd'hui que sur celui d'hier.

Les critiques de la survivance :

Au cours des dernières années, plusieurs bémols ont été apportés au paradigme de la *survivance* de manière directe et indirecte : certaines recherches s'opposent à l'interprétation du paradigme, d'autres nous donnent des outils pour en contester les caractéristiques. Nous les évoquons ici, car elles confortent notre hypothèse selon laquelle le paradigme de la *survivance* ne permet pas de cerner le discours historique nationaliste des manuels scolaires d'histoire nationale du primaire de 1870 à 1880.

Premièrement, la place accordée aux Rébellions et à la répression subséquente dans l'établissement du conservatisme comme discours national dominant serait surestimée par les tenants de la *survivance*. La décapitation du nationalisme libéral démocratisant canadien-français s'explique certainement en partie par ces événements politiques. Toutefois, établir un lien direct entre, d'une part, la chute du libéralisme et, d'autre part, la montée du conservatisme à saveur catholique est un raccourci explicatif commode, mais incomplet. Les auteurs qui ont travaillé sur la *survivance* utilisent une trame essentiellement politique afin d'expliquer des phénomènes d'ordres sociaux, intellectuels, culturels et

⁴⁵ Jocelyn Létourneau, « Nous autres les Québécois » dans Laurier Turgeon, Jocelyn Létourneau et Khadiyatoullah Fall, dir., *Les espaces de l'identité*, Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1997, p. 102-103.

économiques. Ce faisant, ils donnent à l'émancipation ratée du Canada français un rôle majeur dans l'imaginaire collectif des Canadiens de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Doit-on y voir la projection dans le passé des préoccupations québécoises et souverainistes des années 1990, comme le suggère Jocelyn Létourneau⁴⁶?

René Hardy suggère quant à lui que l'influence morale grandissante de l'Église précède les Rébellions. Hardy considère que l'étude des pratiques religieuses et du contrôle moral que les clercs exercent sur la société doit tenir compte de l'offre de pratiques culturelles par l'Église⁴⁷. Ainsi, il situe plutôt vers 1810-20 la modification du rapport entre l'Église et ses fidèles au Canada français⁴⁸. Pour combler une pénurie de prêtres, l'Église se tourne vers le milieu rural pour accentuer le recrutement. Le résultat est la formation d'un personnel clérical plus nombreux et mieux intégré aux milieux ruraux dans lesquels les nouveaux prêtres vont travailler. Au final, plutôt que de considérer 1837-38⁴⁹ comme moment tournant, Hardy observe un changement dans l'attitude d'une population qui s'oppose de moins en moins au pouvoir religieux dès 1820⁵⁰. Les racines du cléricisme-conservatisme seraient donc autres que strictement politiques.

Il faut également questionner la théorie du repli sur soi. C'est ce que Jocelyn Létourneau a appelé le « nationalisme frileux » des clercs qui met en scène un peuple apeuré et replié sur lui-même, tragiquement condamné à une « destinée de martyr »⁵¹. Comme nous l'avons vu, les élites promotrices de la *survivance* sont en état de panique et leur conservatisme sert à isoler le Canada français des possibilités qu'offre l'étranger,

⁴⁶ Létourneau, *Passer à l'avenir : Histoire, mémoire, identité dans le Québec d'aujourd'hui*, Montréal, Boréal, 2000 p. 15-41.

⁴⁷ René Hardy, « Regards sur la construction de la culture catholique québécoise au XIX^e siècle », *Canadian Historical Review*, 2007, 88 (1), p. 25.

⁴⁸ Selon Yvan Lamonde, les véritables initiatives en matière d'éducation auraient débuté dans les années 1790 et 1800, commençant ainsi un travail d'éducation nécessaire à la formation d'une élite intellectuelle canadienne à travers les collèges classiques. Aussi, ce début de formation générale ne serait pas étranger à la modification du rapport entre les Canadiens et l'Église catholique dans les décennies suivantes : voir, Yvan Lamonde, *Histoire des idées au Québec, 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, p. 78 à 80.

⁴⁹ Il reste que, d'un point de vue politique, Fernande Roy affirme que les années 1840 voient une sérieuse augmentation de l'influence politique de l'Église. Il n'en reste pas moins qu'elle n'exerce pas ce pouvoir seule, mais avec l'accord des élites politiques canadiennes, LaFontaine en tête : voir, Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec : aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Boréal, 1993, p. 33-34.

⁵⁰ Hardy, « Regards sur la construction de la culture québécoise au XIX^e siècle »..., p. 21-23.

⁵¹ Jocelyn Létourneau, « Nous autres les Québécois », dans *Les espaces de l'identité...*, p. 102-103.

particulièrement les États-Unis, qui risquent de détruire la nation par un bilan migratoire négatif. Il apparaît que ce « repli » est aussi caractérisé par la construction d'un discours positif et optimiste, qui valorise le destin du Canada français. En effet, le clérico-conservatisme donne aux Canadiens une mission civilisatrice sur l'ensemble du nouveau continent⁵². Le Canada français est une nation élue par Dieu pour répandre le catholicisme dans les sociétés américaines.

Ce constat nous place devant une alternative : soit les penseurs conservateurs ont créé une grave contradiction dans l'élaboration d'un projet de société pour un peuple assiégé, soit c'est la conception contemporaine de ce qu'on a appelé la *survivance* qui a échoué à concilier les peurs supposées canadienne-françaises avec le discours triomphaliste des conservateurs. En effet, le discours triomphaliste des catholiques fervents ne cadre pas avec la peur et l'inquiétude xénophobe détectée par certains historiens récents. C'est uniquement par une contorsion intellectuelle impressionnante que l'on arrive à concilier le nationalisme « frileux » avec la conquête catholique du Nouveau Monde menée par les Canadiens français : comment les mêmes nationalistes auraient pu vouloir à la fois le repli et l'expansion, la crainte et le messianisme, la concentration sur le territoire québécois et une entreprise de missionnaire aux quatre coins du continent? Comme nous le verrons, le discours national clérico-conservateur des manuels scolaires perçoit la nation canadienne-française non comme colonisée, mais plutôt comme colonisatrice.

Le concept du repli sur soi, que les tenants de la *survivance* tiennent pour une caractéristique essentielle du discours élitaire canadien-français, pose également un autre problème. Les chercheurs qui ont travaillé sur la *survivance* y ont vu la tentative d'ériger une barrière mentale entre le Canadien et l'étranger afin de veiller à la survie de la nation. Toutefois, le rapport entre l'ethnie et la nation ne constitue en rien une spécificité canadienne-française. Selon Benedict Anderson, le nationalisme est en partie fermé, exclusif⁵³. Tous ne peuvent se réclamer de la nation : il faut pouvoir asseoir son

⁵² Bouchardeau, *La construction d'une culture...*, p. 34.

⁵³ Benedict Anderson, *L'imaginaire national : Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme* traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, La Découverte, 2002 (1983), p. 18 et 149.

appartenance nationale sur des données factuelles qui prouvent le rapport entretenu entre l'individu et la collectivité. En définissant les paramètres de la nation sur les bases de la langue ou de la religion, les nationalistes conservateurs ne font, de manière très banale, qu'établir ce qui caractérise le Canada français, en excluant par le fait même tous ceux qui ne peuvent s'en réclamer. Ce qu'on a appelé le repli sur soi est en fait un discours sur soi et il cadre dans une aventure qui, loin d'être spécifiquement canadienne, est transnationale et Occidentale. D'ailleurs, Manon Brunet explique que la très grande majorité des intellectuels québécois - conservateurs ou non - ont voyagé, en Europe comme aux États-Unis⁵⁴. En pensant le nationalisme canadien-français, ils importent en fait une partie des considérations étrangères. On pourrait donc presque voir de manière paradoxale le discours sur soi comme une entreprise d'ouverture et non de fermeture, dans la mesure où il s'agit d'une adhésion au discours politique occidental dominant.

Nous nous permettons d'ailleurs de répéter ici l'interprétation de Mann qui, contrairement à Gérard Bouchard, interprète le paradigme de la *survivance* comme le résultat d'une situation conjoncturelle collectivement inquiétante pour les Canadiens français. En ce sens, si Bouchard considère Groulx comme l'héritier de Garneau⁵⁵, Mann voit plutôt dans l'idéologie groulxienne la réponse à la situation inquiétante de la société canadienne-française des années 1920. Confrontée à une démographie décroissante, un déclin du taux de natalité, une industrialisation et une urbanisation rapide ainsi que la perte d'un certain nombre de repères culturels traditionnels, la société canadienne-française se dirige tout droit vers l'assimilation selon plusieurs penseurs⁵⁶. L'interprétation de Mann établit ainsi un lien direct entre les craintes des intellectuels conservateurs du Québec et l'élaboration de la *survivance* groulxiste : une idéologie donc conjoncturelle qui ne remonte pas nécessairement à l'héritage post-Rébellions.

De plus, si nous considérons malgré tout la *survivance* comme le résultat des Rébellions condamnées et du conservatisme subséquent, l'historien Jean Blain émet une

⁵⁴ Manon Brunet, « H. R. Casgrain, Français d'Amérique » dans *Québécois et Américains...*, p. 115.

⁵⁵ Bouchard, *Les deux chanoines...*, p. 68.

⁵⁶ Mann, *The Dream of Nation...*, p. 222-224.

nuance importante dans la filiation possible entre Garneau et Groulx. Si « l'abbé Groulx exploite à fond la veine nationaliste que lui ont fournie ses devanciers depuis Garneau [il n'en reste pas moins que] jamais, jusqu'à la publication de *La naissance d'une race*, on avait mis pareil accent sur la *façon de devenir* de la collectivité en Nouvelle-France, perçue dans une unité quasi infrangible »⁵⁷. En ce sens, peut-être que les Garneau, Faillon, Ferland et autres historiens nationaux de la fin du XIX^e siècle avaient des tendances « racistes » ou xénophobes, mais c'est sous la plume de Groulx que ce « nationalisme défensif » atteint son expression la plus complète, catégorique et définitive.

Le paradigme de la *survivance* interprète également le loyalisme de l'Église catholique comme une forme d'alliance entre les élites métropolitaines et les élites conservatrices canadienne-françaises. Devant ce même état de siège national, les clérico-conservateurs auraient vu comme salvatrice la protection de l'Empire britannique pour la survie de la nation. Cette alliance ressemble souvent à un pacte pour obtenir le contrôle de l'identité nationale canadienne-française en échange d'une renonciation à toute initiative politique démocratisante. On peut toutefois interpréter cette relation entre pouvoir colonial et Église d'une autre façon. Comme l'explique Jacques Monet, ce n'est pas tellement la *survivance* qui est en jeu ici, mais plutôt l'ordre politique et social⁵⁸. Il serait péché de renverser l'ordre établi. Agissant en bons catholiques, les clérico-conservateurs valorisent soumission et devoir au détriment du renversement de la stratification sociale. Marta Danylewicz explique d'ailleurs que le message de l'Église, véhiculé notamment par l'école, vise « le maintien de la stabilité politique et sociale »⁵⁹. En ce sens, le rapport entre la soumission du catholique et le repli de la *survivance* n'est pas aussi évident qu'il peut sembler à première vue. Un peu comme nous l'avons vu pour le nationalisme, en sortant le discours de son contexte canadien-français, la *survivance* semble perdre ce qui lui donnait son apparence de spécificité.

⁵⁷ Jean Blain, « Économie et société en Nouvelle-France : Le cheminement historiographique dans la première moitié du XX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1972, 26 (1), p. 19-20.

⁵⁸ Jacques Monet, *The Last Cannon Shot : A study of French-Canadian Nationalism (1837-1850)*, Toronto, University of Toronto Press, 1969, p. 52.

⁵⁹ Danylewicz, *Profession : religieuse...*, p. 29.

Ce mémoire constitue donc une critique du discours sur le discours : en cherchant à démontrer l'incapacité du paradigme de la *survivance* à cerner le discours nationaliste des manuels scolaires d'histoire nationale du primaire de 1860 à 1880, nous critiquons l'interprétation du discours nationaliste posée par certains chercheurs à la fin du XX^e siècle, plus particulièrement Fernand Dumont et Gérard Bouchard. Certes, cette étude n'a pas la prétention d'évaluer de manière exhaustive le paradigme de la *survivance* dans les écrits d'intellectuels nationalistes de l'époque. Toutefois, il est possible d'affirmer que les caractères consensuel et conservateur des manuels, dans un milieu de l'éducation dominé par l'Église catholique, en font des sources très intéressantes lorsque vient le temps d'étudier le discours nationaliste dominant. Aussi, nous tenterons de démontrer que le récit des manuels étudiés est plus impérialiste, plus optimiste et moins méfiant face à ce que l'on appellera plus tard le Canada anglais. Loin de constituer la base du futur nationalisme groulxiste de la première moitié du XX^e siècle, qui se définit surtout par son rapport d'opposition aux Canadiens anglais et dans le monde de la *survivance*, le nationalisme des manuels scolaires d'histoire nationale de 1870 à 1880 est centré sur le caractère colonisateur des Canadiens français, sur le passé et l'avenir glorieux de la nation et il est relativement serein à l'égard des communautés anglo-saxonnes. Ce mémoire veut contribuer à une relecture du passé nationaliste canadien-français du XIX^e siècle.

Nous utilisons quatre manuels scolaires d'histoire nationale pour les élèves du primaire qui ont été publiés entre 1870 et 1880. Pour établir notre échantillon, nous avons utilisé le répertoire des manuels scolaires québécois mis en ligne par Paul Aubin⁶⁰. Nous avons pu établir une liste de tous les manuels d'histoire du Canada pour la période. Ensuite, nous avons éliminé tous les manuels destinés aux élèves du secondaire ainsi que tous les supports éducatifs d'histoire nationale qui ne sont pas des récits de l'histoire nationale, mais

⁶⁰ Paul Aubin, « Les manuels scolaires québécois », in Université Laval, Bibliothèque, *Site de la Bibliothèque de l'Université Laval*, [En ligne], <http://www.bibl.ulaval.ca/ress/manscol/> (page consultée le 4 août 2008).

plutôt des tableaux historiques ou des catéchismes⁶¹. Finalement, nous avons exclu de cette recherche le manuel de François-Xavier Garneau⁶², puisque, même si sa longévité lui a permis d'être utilisé jusque dans les années 1860, il ne fait pas partie de la même génération de manuels. De cette façon, nous sommes arrivé à un échantillon de quatre manuels d'histoire du Canada : l'*Abrégé d'histoire du Canada* de François-Xavier Toussaint (1874)⁶³, l'*Histoire populaire du Canada* d'Hubert Larue (1875)⁶⁴, l'*Histoire du Canada* de l'abbé Louis-Onésime Gauthier (1876)⁶⁵ et *The Child's History of Canada* de Henry Hopper Miles (1870)⁶⁶.

De ces quatre auteurs, les deux plus notables sont Toussaint et Miles. Le premier a été enseignant pendant quatorze ans (1843-1857), puis il a fait partie du premier contingent d'enseignants de l'école normale Laval, une carrière qui durera 37 ans. Sa carrière, soulignée « en grande pompe » par l'école normale Laval, a été en constante progression⁶⁷. Malgré sa lourde tâche d'enseignant et d'administrateur scolaire, il a publié de nombreux manuels dans différentes disciplines comme en mathématique, en géographie et en histoire. Son *Abrégé de l'histoire du Canada* a par ailleurs connu un succès énorme et durable⁶⁸.

Henry Hopper Miles, immigrant anglais au Bas-Canada, a quant à lui fait partie de la chaire de mathématiques et de philosophie naturelle de Bishop's College de 1846 à 1867.

⁶¹ Certains manuels d'histoire de l'époque ne sont que des séries de questions et de réponses, donc des catéchismes. Certains ne livrent que des réponses très courtes ne permettant pas une interprétation globale de l'histoire canadienne. Pour cette raison, ce type de catéchisme a été exclu de cette étude. Pour ces catéchismes, voir Frères des Écoles chrétiennes, *Catéchisme ou cours abrégé de l'histoire sainte, de l'histoire du Canada et des autres Provinces de l'Amérique Britannique du Nord*, Montréal, 1873; Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, *Petit questionnaire pour faciliter l'étude de l'arbre historique du Canada*, Montréal, L'opinion publique, 1873.

⁶² François-Xavier Garneau, *Abrégé de l'histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à 1840 : À l'usage des maisons d'éducation*, Québec, Presses d'Augustin Gauthier, 1856.

⁶³ François-Xavier Toussaint, *Abrégé d'histoire du Canada : À l'usage des jeunes étudiants de la Province de Québec*, Québec, Darveau, 1874.

⁶⁴ Hubert Larue, *Histoire populaire du Canada ou Entretiens de Madame Genest à ses petits-enfants*, Québec, Plumhart & CIE, 1875.

⁶⁵ Louis-Onésime Gauthier, *Histoire du Canada : à l'usage des écoles primaires et des maisons d'éducation*, Québec, Langlais et fils, 1876.

⁶⁶ Henry Hopper Miles, *The Child's History of Canada for the use of the Elementary Schools and of the Young Readers*, Montréal, Dawson, 1870.

⁶⁷ Ruby Heap, « Toussaint, François-Xavier » dans *Dictionnaire biographique en ligne*, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, page consultée le 9 décembre 2008.

⁶⁸ Geneviève Jain, *Les manuels d'histoire...*, p. 118-119.

Il quitta son poste pour devenir secrétaire intérimaire du Conseil de l'Instruction publique puis secrétaire du Comité protestant. Son grand intérêt pour l'histoire canadienne l'emmena à publier sa *Child's History* pour la première fois en 1873. Son objectif, contrairement aux autres auteurs, était d'écrire un manuel national d'histoire national qui répondait à la réalité « biculturelle » canadienne⁶⁹. Il tente ainsi de concilier les conceptions de l'histoire canadienne des francophones et des anglophones en donnant une large part aux interprétations de Ferland et de Gameau⁷⁰. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est utilisé dans cette recherche qui se concentre sur le Canada français. Son manuel, comme nous le verrons, montre qu'il fut un temps où le ton entre francophone et anglophone était plus à la conciliation qu'à l'affrontement. Son manuel fut utilisé dans les écoles primaires jusqu'en 1913⁷¹.

D'après Geneviève Jain, l'abbé Gauthier a été professeur d'histoire de 1865 à 1873 pour les deuxième et troisième années du cours classique du séminaire de Québec. Son manuel a été accepté en 1877 par le Comité catholique de l'Instruction publique malgré une carence : il n'y a aucun chapitre sur la constitution du Canada⁷². Hubert Larue - ou La Rue -, était un homme de lettre et un docteur en médecine. Son manuel fait écho à une conférence qu'il a prononcée en 1872 et qui appelait à une nouvelle pédagogie de l'histoire nationale, centrée sur des biographies successives de héros nationaux avec un minimum de trame politique et sociale. Bien que ce manuel n'ait pas été autorisé par le Conseil de l'Instruction publique, il fut un succès commercial et il « fut largement distribué comme livre de prix »⁷³.

Ces quatre manuels représentent une époque post-Confédération remplie d'espoir et caractérisée par un esprit de conciliation, un enthousiasme devant les promesses de la nouvelle entente fédérative canadienne. Le ton généralement conciliant derrière ces

⁶⁹ Geneviève Jain, *Les manuels d'histoire...*, p. 107-108.

⁷⁰ Nancy J. Christie, « Miles, Henry Hopper » dans *Dictionnaire biographique en ligne*, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, page consultée le 9 décembre 2008.

⁷¹ Le manuel anglais de Miles a été utilisé comme livre de lecture en anglais langue seconde. Une mention est faite à cet égard en couverture.

⁷² Geneviève Jain, *Les manuels d'histoire...*, p. 119.

⁷³ Ce paragraphe est un résumé de ce que Jain a affirmé sur Larue et son manuel. Geneviève Jain, *Les manuels d'histoire...*, p. 126-127.

manuels d'histoire canadienne est à l'image du climat politique du Québec des années 1870⁷⁴. La conciliation prendra cependant un coup lorsque, en 1875, les comités catholique et protestant se sépareront pour laisser place à un système scolaire « ségrégationnel »⁷⁵.

De plus, ces manuels représentent une époque où la production du matériel scolaire d'histoire nationale est anormalement - selon des critères contemporains - collée sur la production « savante » d'histoire au Canada. En effet, l'entreprise d'écriture de l'histoire nationale canadienne de la fin du XIX^e siècle se base principalement sur la volonté de certains érudits - des protohistoriens selon Ronald Rudin⁷⁶ - d'instruire la population, de lui donner des modèles et des contre modèles, de lui « rappeler » d'où elle vient, pour mieux savoir où elle va⁷⁷. En ce sens, les distinctions que les pédagogues font aujourd'hui entre « histoire savante » et « histoire enseignée » sont anachroniques pour l'époque, d'un point de vue canadien-français⁷⁸. L'objectif des auteurs érudits, comme des pédagogues, est d'instruire et l'enseignement de l'histoire au primaire ne constitue qu'un jalon d'une vaste entreprise collective de « remémoration » du passé national⁷⁹. C'est donc dans l'esprit commémoratif de l'époque que nous prenons ces manuels comme exemple d'une interprétation consensuelle du passé, puisqu'elle fait la synthèse des différents historiens

⁷⁴ Geneviève Jain qualifie l'appelle même « la période de bilinguisme et de biculturalisme » : voir, Geneviève Jain, *Les manuels d'histoire...*, p. 101.

⁷⁵ Geneviève Jain, *Les manuels scolaires...*, p. 108.

⁷⁶ Ronald Rudin, *Making History...*, p. 13-47.

⁷⁷ La revue historiographique de Gagnon est très éclairante à ce sujet. Voir : Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens...*

⁷⁸ En effet, certains travaux ont montré le décalage qu'il existe entre l'histoire savante qui vérifie ces affirmations pour dire « vrai » et l'histoire enseignée qui, bien qu'héritière de la précédente, ne transmet que ce qui est considéré comme utile aux élèves et aux étudiants. En ce sens, l'histoire enseignée est un mélange de connaissances destinées à former les futurs citoyens et non à leur transmettre un ensemble de connaissances justes, mais d'une utilité parfois douteuse. Voir : François Audigier, « Savoirs enseignés - Savoirs savants » dans *Troisième rencontre nationale sur la didactique de l'histoire, de la géographie, des sciences économiques et sociales. Actes du colloque*, Paris, INRP, 1988, p. 55-69 ; Henri, Moniot, *Didactique de l'histoire*, Paris, Nathan, 1993, p. 23-34.

⁷⁹ Les historiens ne sont pas les seuls à interpréter et à transmettre l'histoire. Un ensemble d'acteurs politiques vont également chercher à imposer leur vision de certains personnages ou de certains événements historiques. La monographie de Ronald Rudin repasse d'ailleurs en revue les quatre principaux événements commémoratifs de la fin du XIX^e siècle qui répondent à un besoin collectif d'histoire ou de commémoration. Ronald Rudin, *Founding Fathers : The Celebration of Champlain and Laval in the Streets of Quebec, 1878-1908*, Toronto, University of Toronto Press, 2003.

canadiens⁸⁰ et il faut considérer l'ensemble des formes d'écriture de l'histoire de cette époque comme des entreprises éducatives. Ces manuels ont connu de nombreuses rééditions, mais nous avons utilisé pour notre étude leur première version. C'est donc en analysant le discours sur l'histoire nationale de ces « histoires du Canada » sous plusieurs aspects que nous cherchons ici à illustrer notre propos.

Ce mémoire est divisé en trois chapitres. Le premier est consacré aux traitements par les manuels scolaires des événements historiques constitutifs du paradigme de la *survivance*. Il est, selon ses tenants, le résultat d'une histoire de défaites et d'échecs de la Conquête aux Rébellions et d'un rapport tendu entre francophones et anglophones de l'Amérique du Nord britannique. Toutefois, les manuels scolaires d'histoire nationale des années 1860 à 1880 rapportent la période britannique de l'histoire canadienne comme une époque où les Canadiens français n'ont cessé de s'illustrer. Ils ne considèrent pas la Conquête ou les Rébellions comme des échecs collectifs, mais plutôt comme des épreuves dans une histoire où les Canadiens français réussissent toujours à tirer leur épingle du jeu.

Le second chapitre s'attarde à l'importance des origines dans le discours historique national des manuels. Alors que le paradigme de la *survivance*, selon Bouchard et Dumont par exemple, introduit en principe une fixation sur la période britannique de l'histoire canadienne, les auteurs de manuels scolaires se penchent plutôt sur les origines de la nation. Ce faisant, ils vont chercher dans un passé le plus ancien possible les fondateurs du Canada français et ils construisent une trame historique glorieuse dont les élèves du primaire de la fin du XIX^e siècle doivent se considérer les héritiers. Le discours nationaliste des manuels établit également les paramètres du territoire national, défendu chèrement par les ancêtres canadiens-français, constituant le patrimoine collectif de la nation.

Le dernier chapitre se penche sur l'esprit de colonisateur qui anime les acteurs de l'histoire canadienne dans les manuels scolaires. Alors que le paradigme de la *survivance*

⁸⁰ Comme nous le démontrerons à certains moments au cours de ce mémoire, les pédagogues passent généralement d'un auteur à l'autre - qu'il soit cité ou non - et construisent ainsi leur interprétation sur la synthèse de l'ensemble des travaux écrits, de Garneau à Faillon. D'un point de vue historiographique, cette histoire est donc le résultat de ce qui fait généralement consensus auprès des érudits.

considère la nation canadienne-française comme colonisée et subordonnée à l'envahisseur britannique, les manuels la perçoivent comme colonisatrice. Grâce à des choix thématiques qui ne sont pas innocents, les auteurs racontent l'histoire d'une population canadienne qui colonise de nouvelles contrées hostiles et qui répand le catholicisme. En conséquence, alors que le rapport d'opposition à l'Autre s'établit surtout face à l'Anglo-saxon au XX^e siècle, les jeunes élèves du primaire de 1870 à 1880 apprenaient plutôt à se distinguer du « Sauvage », c'est-à-dire de l'être humain non-civilisé qu'il faut instruire.

Chapitre 1 : Surmonter les épreuves

Le paradigme de la *survivance*, tel qu'il est décrit par Bouchard et Dumont, est un discours qui met en évidence la situation politique « difficile » du Canada français à la suite des Rébellions de 1837-1838. Ces dernières, avec leurs répressions subséquentes, éliminent définitivement le dynamisme politique libéral et démocratique pour laisser la place à la *survivance* : c'est-à-dire à un repli sur soi de la nation organisé par des élites clérico-conservatrices et un état d'acceptation du « drame » national amorcé par la Conquête. C'est du moins l'interprétation que Bouchard et Dumont font du discours nationaliste clérico-conservateur dominant à la fin du XIX^e siècle.

Le discours des manuels scolaires d'histoire nationale de l'époque devrait donc, afin de justifier la position des élites en place, faire la promotion de ce nationalisme défaitiste. Afin de contenir les élans démocratisants et libérateurs pouvant germer dans l'esprit des jeunes gens, il semble tout à fait indiqué de s'attaquer à ce problème dès les premières années de l'apprentissage scolaire. Pourtant, dans les faits, les auteurs de manuels, loin de faire la promotion du défaitisme et du repli, abordent les différentes défaites nationales comme des épreuves collectives desquelles les Canadiens français sortent toujours grandis. Si la Conquête, les Rébellions et l'Acte d'union peuvent parfois être comme des cataclysmes politiques et sociaux, c'est pour que l'épreuve soit présentée dans toute sa difficulté et qu'elle ajoute à la gloire des Canadiens qui ont su la surmonter. Bref, le récit que font de l'histoire nationale les auteurs de manuels scolaires est globalement optimiste et enthousiaste.

Pour le démontrer, nous avons choisi d'analyser le discours des manuels sur les trois principaux « échecs nationaux » du Canada français, soit la Conquête, les Rébellions et leurs répressions ainsi que l'Acte d'union.

La Conquête et les années noires, 1760-1774

Lorsque Gérard Bouchard et Fernand Dumont discutent du paradigme de la *survivance*, ils n'abordent pas la question de la Conquête. En fait, ils considèrent les Rébellions, ou plutôt leur échec, comme le déclencheur de cette volonté de survie nécessaire devant l'échec politique national. Pourtant, la Conquête est au coeur du problème puisqu'elle marque le début d'une série de défaites qui font du Canada français une nation assiégée. Sans Conquête, il n'y a pas de nécessité de survie, pas de domination étrangère⁸¹. Elle crée le particularisme culturel qu'est le fait français et catholique en Amérique sous une domination anglaise relativement hostile.

Aussi, est-ce le discours sur la Conquête dans les manuels scolaires d'histoire nationale à l'étude qui s'apparente le plus à celui de la *survivance*. Alors que, pour Bouchard et Dumont, les événements de 1837-38 constituent la défaite la plus notable et dont les conséquences sont les plus difficiles, les auteurs de manuels scolaires de la fin du XIX^e siècle considèrent plutôt la Conquête comme le moment le plus désolant de l'histoire canadienne. Cependant, le discours d'inquiétude et de repli ne concerne qu'une courte période du récit. En fait, ces difficultés sont circonscrites et ne dépassent pas l'Acte de Québec de 1774.

En 1760, après cinq années de combats acharnés, « Le drapeau de la France [...] se replie et fait place à celui de la Grande-Bretagne. [...] Ainsi est consommé le grand drame qui depuis tant d'années, tenait tous les esprits en haleines »⁸². C'est en ces termes que François-Xavier Toussaint conclut son chapitre sur la guerre de 1755 à 1760 en Nouvelle-France. Malgré les efforts déployés par Montcalm, Lévis et Vaudreuil, malgré l'héroïsme dont a fait preuve la Nouvelle-France, « cette petite colonie française, complètement

⁸¹ Il est à noter cependant que les historiens qui ont travaillé sur le paradigme de la *survivance* perçoivent le régime français comme négatif. Fernand Dumont parle même du Canada français comme d'une nation traumatisée par l'échec de la Nouvelle-France et c'est probablement ce qui explique le peu d'intérêt qu'il accorde à la Conquête : Voir, Dumont, *Genèse de la société québécoise...*, p. 57.

⁸² Toussaint, *Abrégé...*, p. 60.

épuisée de ressources, et abandonnée à ses propres forces »⁸³, « le Canada avait cessé d'être français, il devenait anglais! »⁸⁴.

Dans la défaite, « les habitants conservèrent le libre exercice de leur religion, leurs lois et leurs propriétés »⁸⁵. Toutefois, la perte symbolique de la métropole française s'avère lourde à porter pour les Canadiens. Hubert Larue, citant de Gaspé, nous explique que « le canadien [sic] qui, par habitude, élevait la vue jusqu'[au sommet de la citadelle], croyait y retrouver encore le drapeau fleurdelisé de la vieille France, les reportait aussitôt vers la terre, en répétant, le coeur gros de soupirs, ces paroles touchantes : “nous reverrons pourtant nos bonnes gens” »⁸⁶.

Cependant, et selon Toussaint, c'est plutôt la France qui a perdu au change : « Le Canada était perdu pour la France; mais il n'était pas perdu pour lui-même. Il lui restait son clergé, ses communautés religieuses et sa population fortement chrétienne ». Aussi, devant l'horreur de la laïcisation de la Révolution française, « le Canada a été sauvé dans sa perte même, et il l'a été par la foi solide de sa population, par son inviolable attachement au catholicisme »⁸⁷. En tant que défaite nationale, la Conquête se pose comme un événement triste. Toutefois, loin de considérer 1760 comme une fin en soi, le passage sous domination britannique apparaît comme le début d'autre chose.

Cela ne dédramatise pas pour autant la situation du Canada français après une défaite honorable, mais amère. Larue, Gauthier et Toussaint sont tous d'accord sur les difficultés auxquelles font face les anciens sujets français de la vallée du Saint-Laurent. D'abord, Toussaint nous raconte comment « Près de 75,000 Canadiens sont abandonnés avec indifférence par la Mère Patrie sur les bords du St.-Laurent, où, comme les Hébreux sur les rives de l'Euphrate, ils tendent leurs mains captives vers la France, dont ils espèrent

⁸³ Larue, *Histoire...*, p. 146.

⁸⁴ Larue, *Histoire...*, p. 166.

⁸⁵ Gauthier, *Histoire...*, p. 109.

⁸⁶ Laure, *Histoire...*, p. 168.

⁸⁷ Toussaint, *Abrégé...*, p. 62. Geneviève Jain aborde d'ailleurs cette question dans son analyse sur les manuels de 1867 à 1914 : Laloux-Jain, *Les manuels...*, p. 144.

encore voir flotter le drapeau sur leurs murs »⁸⁸. La référence à l'histoire juive est intéressante, puisqu'elle montre d'emblée que les Canadiens français doivent surmonter les épreuves qui se présentent à eux, comme l'on fait les Hébreux tout au long de l'Ancien Testament. En abordant la Conquête sous cet angle, Toussaint cherche à donner à ces élèves le courage pour affronter l'adversité de façon individuelle ou collective.

Outre l'« abandon », les Canadiens français sont confrontés, d'après Gauthier, aux « dévastations commises par les armées anglaises, surtout dans le gouvernement de Québec; [aux] misères accumulées par sept années de guerre; [à] l'émigration des nobles et des citoyens les plus marquants, qui abandonnèrent le Canada pour fuir la domination étrangère : [le tout annonçant] un avenir sombre et inquiétant »⁸⁹. Aussi, Larue prend bien soin d'expliquer qu'« en 1763, le Traité de Paris vint pour toujours sceller le sort de la Nouvelle-France qui fut définitivement cédée à l'Angleterre »⁹⁰. C'est une colonie dévastée par la guerre, décapitée de son élite politique et abandonnée par sa « Mère patrie » qui doit maintenant affronter la pénible occupation étrangère.

Le Canada se voit même « démembré » par la nouvelle métropole : « le Labrador, l'île d'Anticosti et les îles de la Madeleine furent annexés au gouvernement de Terre-Neuve, l'île St.-Jean et celle du Cap-Breton furent cédées à la Nouvelle-Écosse. [...] Le reste du Canada, ainsi mutilé, fut nommé *Province de Québec* »⁹¹. Comme si cela ne suffisait pas, « l'Angleterre ne s'arrêta pas là; elle abolit les lois françaises et y substitua les lois anglaises : violant ainsi la Capitulation qui garantissait aux Canadiens l'usage de leurs lois »⁹². En fait, la période qui s'étend de 1760 à 1774 est marquée d'une part par une volonté britannique aux tendances despotiques et, d'autre part, d'une résistance des Canadiens français et de l'Église catholique afin de faire régner la justice.

⁸⁸ Toussaint, *Abrégé...*, p. 63-64.

⁸⁹ Gauthier, *Histoire...*, p. 101.

⁹⁰ Larue, *Histoire...*, p. 168.

⁹¹ Toussaint, *Abrégé...*, p. 64. On trouve un passage pratiquement identique chez Gauthier : Gauthier, *Histoire...*, p. 103.

⁹² Toussaint, *Abrégé...*, p. 65.

Remarquons qu'un auteur se place en faux de cette interprétation. Henry Miles considère la Conquête comme une chose positive :

« Of course, it seemed strange, at first, to the French Canadians, to be under any other ruler than the King of France. It would seem the same to ourselves now, if, all at once, we found ourselves not the subjects of the good Queen Victoria. Perhaps the Canadians would have cared more about the change than they did, if Louis XV had been a good King. But he was far from being that. He had not done well, either by the Canadians or the Acadians. In other respects, too, he was but little worthy of love and respect. So, in course of time, the French Canadians, came to be at least as loyal to King George the third as they had been to their former king »⁹³.

Bien que sur de nombreux aspects Miles ait composé un manuel qui reprend la même trame que celle de ses collègues, il aborde le début de la période britannique du Canada avec beaucoup plus d'enthousiasme. Certes, il se place ici du point de vue d'un Britannique, il est donc moins attaché aux origines françaises du Canada que ses collègues francophones, mais il aborde également la question de la Conquête en tant que monarchiste probritannique. Du coup, il considère comme positif le changement de régime, puisqu'il fait passer les Canadiens sous la bienveillante autorité du roi anglais, beaucoup plus compétent que son homologue français. Ce faisant, il justifie la loyauté des habitants de l'ancienne Nouvelle-France envers leur nouveau roi par son habileté à gérer sa nouvelle colonie.

Quoi qu'il en soit, les trois auteurs canadiens-français sont tous d'accord sur les difficultés auxquels doivent faire face leurs ancêtres à la suite de la Conquête. Le résultat est que les Canadiens « se groupent autour du clocher de leur paroisse, dont ils font [sic] le curé leur appui, leur conseiller et leur protecteur »⁹⁴. Ainsi, devant la décapitation politique du Canada français, les Canadiens n'ont d'autre choix que de se replier sur la seule institution qui reste profondément canadienne : l'Église catholique. Comme l'explique l'abbé Gauthier :

⁹³ Miles, *The Child's History...*, p. 107-108.

⁹⁴ Toussaint, *Abrégé...*, p. 64.

« La nationalité canadienne courait les plus grands dangers, en tombant sous la domination anglaise; le clergé devait la sauver du naufrage, en ralliant le peuple autour de lui, et en faisant tendre les efforts de tous vers la conservation de notre langue et de notre religion⁹⁵ ».

La plus infâme des décisions de la Couronne britannique reste à venir : « On alla plus loin encore, et on voulut forcer les Canadiens à prêter le serment du *test* ou de fidélité »⁹⁶. Ce serment, nécessaire à la participation à la vie politique de la colonie, « renfermait un acte d'abjuration »⁹⁷; aussi, « les Canadiens ne voulurent pas [le] prêter »⁹⁸.

Donc, devant cet état de siège et considérant l'ampleur des difficultés provoquées par la Conquête, le Canada français se retrouve replié sur la paroisse, protégé par la religion. C'est par la foi qu'il se sortira de cette épreuve et qu'il fera triompher la justice. Ce discours s'apparente grandement à celui de la *survivance*. Il utilise les mêmes thèmes de protection de la langue et de la religion, de survie et de repli. Toutefois, il s'agit d'une période circonscrite d'injustices aux allures tyranniques. Si un historien cherchait à relever le paradigme de la *survivance* dans les manuels d'histoire nationale, c'est certainement dans ce discours sur la Conquête qu'il le trouverait. Nous considérons cependant que, pour les auteurs de ces manuels scolaires, les événements de 1760 sont une épreuve pour un « peuple noble et calme dans son malheur »⁹⁹. C'est en acceptant l'épreuve envoyée par Dieu, en affrontant le malheur avec courage, que les Canadiens seront récompensés. Loin de s'apitoyer sur le sort d'une communauté condamnée à la disparition si elle ne développe des tendances xénophobes « reclusantes »¹⁰⁰, Gauthier, Larue et Toussaint cherchent plutôt à mettre en valeur le courage de leurs ancêtres en les mettant en scène dans une situation désastreuse dont ils triomphent. D'ailleurs, les gouverneurs Murray et Carleton, bien conscients de l'injustice qui se déroule devant eux, travaillent pour le bien-être des nouveaux sujets anglais d'origine française.

⁹⁵ Gauthier, *Histoire...*, p. 101.

⁹⁶ Larue, *Histoire...*, p. 171.

⁹⁷ Gauthier, *Histoire...*, p. 103.

⁹⁸ Toussaint, *Abrégé...*, p. 65.

⁹⁹ Gauthier, *Histoire...*, p. 105.

¹⁰⁰ Selon les termes de Gérard Bouchard, Bouchard, *Culture*, p. 14-22.

En effet, Larue explique, en citant Laverdière, que Murray « aimait les Canadiens qu'il voyait aussi simples dans leurs moeurs qu'il les avait trouvés braves sur le champ de bataille »¹⁰¹. C'est pourquoi « il n'osa pas faire prêter le serment du *test*, ni exiger la remise des armes. Il se montra bon et sympathique aux Canadiens [...]. À côté de ce peuple noble et calme dans son malheur, il voyait quelques centaines d'aventuriers anglais, vils et ignorants, qui le faisaient rougir »¹⁰². L'autorité, représentée par la figure du gouverneur Murray, incarne ici la justice devant les excès commis par les hommes et les peuples. Sachant distinguer le bon du mauvais, le noble du voleur, le nouveau gouverneur ne peut qu'apprécier les qualités exceptionnelles des Canadiens français. Malheureusement pour ces derniers, « les Anglais [...] l'accusèrent de faiblesse et de partialité »¹⁰³ et les autorités britanniques procédèrent au rappel de Murray.

Toutefois, en nommant Sir Guy Carleton comme gouverneur de la *Province of Quebec*, l'Angleterre oeuvre plutôt en faveur des Canadiens français : « Carleton, pour se conformer aux instructions de l'Angleterre, s'applique à apaiser les esprits en donnant satisfaction aux Canadiens [...] Cette conduite sage et impartiale ne pouvait plaire aux Anglais établis dans le pays, surtout à ceux de Montréal, qui ne cessèrent de taquiner et de persécuter les Canadiens »¹⁰⁴. Encore une fois dans une position difficile, les Canadiens peuvent compter sur le nouveau gouverneur qui, comme Murray avant lui, cherche à tempérer les agissements injustes d'une minorité anglophone bruyante et dominatrice.

Ainsi, malgré les tensions entre anglophones et francophones qui peuvent survenir après la Conquête, c'est l'autorité bienveillante, en la personne du gouverneur général, qui vient s'assurer du respect de la justice et de l'équité. Que ce soit sous Murray ou Carleton, les Canadiens peuvent, parce qu'ils sont bon, qu'ils respectent l'autorité et qu'ils ont la foi, avoir confiance en l'autorité, l'origine de cette dernière ayant peu d'importance. De plus, la négligence de l'Angleterre face aux Canadiens sera d'une durée limitée.

¹⁰¹ Larue, *Histoire...*, p. 172.

¹⁰² Gauthier, *Histoire...*, p. 105.

¹⁰³ Toussaint, *Abrégé...*, p. 65.

¹⁰⁴ Toussaint, *Abrégé...*, p. 65-66.

Selon Larue, « les choses continuèrent à aller de mal en pis pour vos pères jusqu'à l'année 1774 »¹⁰⁵. À l'aube de l'indépendance américaine, « craignant de perdre le Canada »¹⁰⁶, l'Angleterre modifie son attitude à l'endroit des Canadiens. À la question, « qu'est-ce qui força l'Angleterre à suivre les voies de la justice et de la modération en Canada? », le manuel de Gauthier répond : « Ce furent les réclamations énergiques des Canadiens, et plus encore la révolution américaine, qui montra à l'Angleterre la nécessité de s'attacher le Canada, au moment où ses colonies levaient l'étendard de la révolte »¹⁰⁷. Après 14 années de difficultés, le bon sens l'emporte donc sur la tyrannie et le Canada français se trouve soudainement en meilleure position.

Ainsi, l'Acte de Québec de 1774 clôt une période difficile pour les Canadiens où ils sont soumis à l'hostilité de nouveaux arrivants étrangers et à la mauvaise volonté de la métropole anglaise. En acceptant son sort et en poursuivant son chemin patiemment malgré les embûches, le Canada est finalement récompensé. Avec cette nouvelle réorganisation impériale, la métropole

« reculait les limites de la province de Québec, et les étendait d'un côté à la Nouvelle-York, à la Pennsylvanie, à l'Ohio et à la rive gauche du Mississipi; de l'autre, au territoire de la compagnie de la baie d'Hudson. Elle assurait aux catholiques le libre exercice de leur religion, les dispensait du serment du *test*, et rétablissait les lois civiles françaises; enfin, elle créait un conseil de dix-sept membres au moins, et de vingt-trois au plus, catholiques ou protestants. Sur les vingt-trois membres nommés pour former ce conseil, un tiers fut choisi parmi les Canadiens¹⁰⁸ ».

Certes, la victoire n'est pas totale. Comme l'explique Toussaint, « cet Acte [...] donna au pays un gouvernement absolu, mais qui cependant fut préférable au régime arbitraire et despotique des deux gouvernements précédents »¹⁰⁹. En attendant le régime de 1791, qui instituera un parlementarisme beaucoup plus ouvert aux Canadiens français, ces derniers accueillent leurs nouveaux gains de façon positive. Selon l'abbé Gauthier, l'Acte

¹⁰⁵ Larue, *Histoire...*, p. 173.

¹⁰⁶ Toussaint, *Abrégé...*, p. 66.

¹⁰⁷ Gauthier, *Histoire...*, p. 106.

¹⁰⁸ Gauthier, *Histoire...*, p. 107-108.

¹⁰⁹ Toussaint, *Abrégé...*, p. 66.

de Québec « eut le bon effet de rassurer les Canadiens, en dissipant les craintes entretenues jusqu'alors, et de les attacher à l'Angleterre »¹¹⁰.

Ce gain est accompagné de certaines tensions. D'après Toussaint, « les Anglais ne furent pas satisfaits de cet Acte et ils en demandèrent immédiatement le rappel »¹¹¹. Gauthier, un peu plus précis, explique que « l'acte de Québec mécontenta vivement les Anglais du Canada, et constitua un nouveau grief pour les colonies insurgées, parce qu'il respectait les droits des catholiques »¹¹². En obtenant justice après une quinzaine d'années de difficultés, les Canadiens doivent affronter la jalousie et l'envie des Anglo-saxons du Canada et des autres colonies. Il est à noter que, si les tensions entre catholiques et protestants sont palpables durant la période 1760-1774, l'Angleterre et les gouverneurs ne penchent pas nécessairement en faveur de la minorité nouvellement arrivée. Au-dessus des conflits ethniques internes, l'administration métropolitaine réussit à s'attirer, à certains moments, une bonne dose de respect et de loyauté de la part des Canadiens français.

C'est d'ailleurs ce qui explique les événements suivants. Alors que les 13 colonies britanniques se préparent à envahir le Canada, les Canadiens choisissent le camp de la métropole : « voyant qu'on se décidait, enfin, à leur rendre justice, [les Canadiens] restèrent fidèles à la couronne d'Angleterre, et refusèrent les offres pleines de séduisantes promesses que leur fit à maintes reprises le congrès américain »¹¹³. Les catholiques du Canada se présentent donc comme une population fidèle et respectueuse de l'ordre établi. Aussi, Hubert Larue apprécie l'attitude noble de ses ancêtres tout en décrivant « le triste exemple d'une foule d'Anglais de Québec et de Montréal qui, de la manière la plus ouverte, au vû et au sù de Carleton lui-même, ne se gênaient nullement de faire une propagande active en faveur de l'insurrection américaine »¹¹⁴. L'Acte de 1774 ouvre donc une période qui, bien que marquée par certaines tensions à des moments précis, se caractérise par la relation somme toute positive entre la métropole et sa nouvelle colonie laurentienne.

¹¹⁰ Gauthier, *Histoire...*, p. 108.

¹¹¹ Toussaint, *Abrégé...*, p. 66.

¹¹² Gauthier, *Histoire...*, p. 108.

¹¹³ Larue, *Histoire...*, p. 174.

¹¹⁴ Larue, *Histoire...*, p. 175.

Le discours entourant les événements de 1760 est marqué par l'esprit de la défaite nationale. Passant sous l'emprise d'une métropole étrangère et hostile, non sans avoir combattu avec ardeur, les Canadiens sont confrontés à une nouvelle immigration anglo-saxonne particulièrement inquiétante. Cette nouvelle minorité, qui cherche par tous les moyens à s'accaparer un maximum de pouvoir, pousse dans ses derniers retranchements une nation perdante et politiquement décapitée, mais fière, noble et courageuse. En acceptant l'épreuve qui se présente, les Canadiens méritent un sort meilleur, plus juste, qui viendra à eux lors d'une conjoncture plus favorable. Aussi, bien que le discours de repli peu optimiste s'apparente à première vue à celui dit de *survivance*, il est utilisé pour qualifier une période circonscrite de 1760 à 1774. Les manuels font en fait un récit globalement positif du destin de la nation.

Les luttes parlementaires et les Rébellions, 1812-1838

Alors que la Conquête est, selon le paradigme de la *survivance*, la première étape vers le repli sur soi de la société canadienne-française de la fin du XIX^e siècle, les Rébellions et leurs répercussions sont au coeur de l'aventure sociale et politique des Canadiens. Ces derniers auraient pu se libérer pour se ranger parmi les nations « normales » et indépendantes occidentales, ils ont plutôt vu leur élite libérale se faire balayer à la suite de Rébellions, certes héroïques, mais catastrophiques dans leurs conséquences. C'est ce que nous apprend du moins le livre de Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*¹¹⁵.

Analysant les origines nationales des Québécois d'aujourd'hui, Dumont donne son interprétation de ce qu'était le nationalisme aux XIX^e et XX^e siècles. Pour lui, les Rébellions sont la pierre angulaire de la construction du nationalisme canadien-français. Il est important de constater que la trame historique proposée par *Genèse de la société québécoise* ne correspond pas à celle de Toussaint, Larue et Gauthier, ce qui suggère par le

¹¹⁵ Dumont, *Genèse...*, p. 181.

fait même que le paradigme de la *survivance* ne permet pas de saisir l'essentiel du discours nationaliste des manuels. Ces Rébellions dont Dumont discute tant ne reçoivent dans les manuels qu'un traitement limité. Comme nous l'avons vu, c'est la Conquête qui constitue le tournant de l'histoire canadienne comme l'indiquent la longueur du traitement qu'elle reçoit et les conséquences historiques dramatiques dont elle est l'origine. Dans cette histoire, les Rébellions sont le résultat de nombreuses années de luttes parlementaires. Elles sont le fruit d'une minorité insurrectionnelle qui n'est pas appuyée par le « peuple », elles ne sont pas propres au Bas-Canada, mais bien menées parallèlement dans les deux Canada, et elles ne constituent pas nécessairement un épisode névralgique du récit.

À la question « qu'est-ce qui caractérise l'histoire du Canada, depuis la fin de la guerre de 1812 jusqu'à l'insurrection de 1837? » Gauthier répond :

« ce qui caractérise cette période, c'est l'ardeur des luttes parlementaires. La chambre d'assemblée réclamait comme un droit la votation de toutes les sommes nécessaires au gouvernement pour le service public; c'est ce qu'on appela la *question des subsides*. Mais les gouverneurs et le conseil exécutif refusèrent obstinément aux représentants du peuple l'exercice de ce droit; de là l'origine de ces luttes ardentes, qui, commencées dans les chambres, finirent sur les champs de bataille en 1837 »¹¹⁶.

Ainsi, mettant en scène une série de conflits sur une période de 25 ans, Gauthier tente de justifier l'attitude des ancêtres rebelles canadiens-français. Toutefois, dans une histoire où les combats prennent une place de premier plan, Larue est réticent à faire le détail des événements de 1812 à 1837 :

« À partir de ce moment, mes enfants, l'histoire de votre pays jusqu'à 1837, offre le spectacle de luttes parlementaires de la plus grande importance, mais dont le récit n'offrirait qu'un attrait médiocre à des enfants de votre âge. Dans ce long duel engagé entre la chambre d'une part, et les gouverneurs et le conseil exécutif de l'autre, les Canadiens-Français eurent de valeureux champions dans les Papineau, les Bédard, les Viger, les Bourdages, les Nelson, les Culvillier, les Quesnel, les Morin, et plusieurs autres »¹¹⁷.

¹¹⁶ Gauthier, *Histoire...*, p. 129-130.

¹¹⁷ Larue, *Histoire...*, p. 206-207.

Chez Larue, l'histoire du Canada passe immédiatement des batailles de 1812 à celles de 1837. Même écho chez Miles qui, se refusant toute critique envers l'administration britannique, explique que

« unhappily, there were causes of trouble among the people themselves. These we cannot make clear, or interesting, to the young readers for whom this book is written. It is enough to say, that, in 1837 and 1838, the troubles led to *rebellion*. The leader of it in Lower Canada were named, *Louis Papineau* and *Wolfred Nelson* »¹¹⁸.

Sans juger l'insurrection, Miles se contente de dire que « the whole business was a sad one »¹¹⁹. Ce qui distingue *The Child's History* de ces contre-parties canadienne-françaises, c'est principalement l'effort qui est fait dans ces dernières pour justifier les Rébellions et en glorifier certains de ces acteurs principaux.

C'est chez Toussaint que nous trouvons le récit le plus complet et le plus précis de la période de 1812 à 1837. Sa chronologie, basée sur les règnes des gouverneurs du Canada, reprend un à un leurs mandats. Aussi, les tensions entre les élus canadiens et l'administration évoluent au gré des hommes à la tête de la colonie. De cette façon, Drummond (1815-1816), même s'il « s'appliqua à réformer les abus qui s'étaient glissés dans le département des Postes et celui des Terres »¹²⁰, dissout la Chambre à la suite de ses protestations contre le « prince régent ». John Sherbrooke lui succède. « Le nouveau gouverneur était un homme prudent et modéré »¹²¹. Malheureusement, « la difficulté de sa position » le poussa à demander son rappel et le gouverneur suivant, Richmond, n'a pas la même bonne volonté.

C'est alors que le lecteur de l'*Abrégé* peut apprécier une gradation dans l'opposition entre les gouverneurs et les élus. Successivement, la « courte administration [de Richmond] rappelle les mauvais jours des Haldimand et des Craig »¹²², Monk « jeta le pays dans les

¹¹⁸ Miles, *The Child's History...*, p. 120-121.

¹¹⁹ Miles, *The Child's History...*, p. 122.

¹²⁰ Toussaint, *Abrégé...*, p. 75-76.

¹²¹ Toussaint, *Abrégé...*, p. 76.

¹²² Toussaint, *Abrégé...*, p. 76.

troubles et l'agitation d'une nouvelle élection générale » et « Dalhousie voulut gouverner le pays avec le plus grand despotisme »¹²³. Durant le mandat de ce dernier, on tenta même d'imposer aux Canadiens une union des deux Canadas.

« En 1822, croyant le moment venu de proposer l'Union du Haut et du Bas-Canada, les ministres mirent le projet devant les Communes. À la nouvelle de ces machinations perfides, les Canadiens s'émurent : des pétitions se couvrirent de signatures et furent portées en Angleterre, pour protester contre la mesure. Le Haut-Canada se prononça contre le projet. Devant cette réprobation générale, le ministère dut reculer »¹²⁴.

Cet événement n'échappe pas à Gauthier, mais celui-ci se montre encore plus virulent dans son traitement :

« Le parti anglais qui désirait la ruine de notre nationalité, était toujours à l'oeuvre, et poursuivait son but avec une persévérance que rien ne pouvait rebuter. En 1822, il complota l'union des deux Canadas et fut très bien près de réussir. Il parvint à introduire dans la chambre des communes, en Angleterre, un projet d'union qui tendait à réduire dans la chambre des communes, en Angleterre, un projet d'union qui tendait à réduire le Canada français à la condition humiliante de l'Irlande; heureusement, ce bill fut arrêté à sa seconde lecture, puis complètement abandonné »¹²⁵.

La lutte contre l'autorité anglaise abusive n'est pourtant pas terminée. Il est vrai que « Le Canada respire un instant sous Sir James Kempt, qui fut chargé du gouvernement en 1828, en qualité d'administrateur »¹²⁶, mais les hostilités reprennent sous Aylmer. Ce dernier « se montra modéré et conciliant. Il travailla à l'apaisement des esprits, et chercha à gagner la confiance des représentants du peuple »¹²⁷. Sa bonne volonté ne fut pas suffisante et « la Chambre, aigrie par les violents débats précédents, trouva la concession [d'abandonner à la Chambre le contrôle de tous les deniers à part la liste civile] insuffisante et insista pour une réforme radicale »¹²⁸. Ainsi, d'un côté les représentants de la Couronne

¹²³ Toussaint, *Abrégé...*, p. 77.

¹²⁴ Toussaint, *Abrégé...*, p. 77.

¹²⁵ Gauthier, *Histoire...*, p. 132.

¹²⁶ Toussaint, *Abrégé...*, p. 77.

¹²⁷ Gauthier, *Histoire...*, p. 135-136.

¹²⁸ Toussaint, *Abrégé...*, p. 78.

britannique au Canada ne travaillent pas, malgré quelques exceptions pour le bien des Canadiens et, de l'autre, les représentants n'avaient « en vue que l'avantage du pays »¹²⁹. Si Toussaint, comme Gauthier, respecte l'autorité du gouverneur et apprécie ses efforts de conciliation, il justifie par « les injustices révoltantes du pouvoir »¹³⁰ l'attitude de plus en plus hostile des élus envers l'administration coloniale. Selon l'abbé Gauthier, l'attitude du gouverneur Gosford est la goutte qui fait déborder le vase :

« Lord Gosford fut chargé de prendre connaissance de l'état du pays, et d'en prendre le compte le plus détaillé possible. Il fit un rapport volumineux, avec l'aide de deux commissaires qui lui furent adjoints, et l'envoya à Londres. Ce rapport était hostile aux Canadiens et à la politique de la Chambre; il souleva d'immenses colères; les esprits déjà surexcités s'échauffèrent de plus en plus, et la révolte éclata en 1837 »¹³¹.

La période de 1812 à 1837 porte donc essentiellement sur les différentes luttes parlementaires. Sur fond de despotisme et de tyrannie, ces 25 années servent à justifier l'ultime conséquence du mépris des autorités coloniales envers les revendications parlementaires canadienne-françaises. Dans un paragraphe intitulé « Origine des troubles », Toussaint explique que

« Le refus constant d'abandonner aux Députés le contrôle absolu et entier des subsides, la prorogation violente du dernier Parlement, la destitution de son Président et de plusieurs Députés comme officiers de milice, mécontentèrent le peuple et amenèrent un dénouement [sic] sanglant à ces longs et orageux débats »¹³².

Il ne faudrait toutefois pas croire que l'utilisation de la force par les acteurs de 1837 est encensée par les auteurs. Si l'insurrection d'un petit nombre est explicable par l'obstination britannique, il n'en reste pas moins que « la masse de la population était indifférente ou hostile au mouvement insurrectionnel qu'on préparait »¹³³. Suivant les

¹²⁹ Toussaint, *Abrégé...*, p. 80.

¹³⁰ Toussaint, *Abrégé...*, p. 80.

¹³¹ Gauthier, *Histoire...*, p. 137.

¹³² Toussaint, *Abrégé...*, p. 80.

¹³³ Gauthier, *Histoire...*, p. 138. Geneviève Jain a traité de cette question : Laloux-Jain, *Les manuels scolaires...*, p. 183.

préceptes de l'Église catholique, la rébellion est pêchée et l'action armée contre le pouvoir en place est condamnable. Toussaint indique d'ailleurs que « Mgr. Lartigue, évêque de Montréal, voyant la résistance s'organiser, publie un mandement pour rappeler à ses ouailles que le devoir de tout chrétien est de rester fidèle au pouvoir établi »¹³⁴. Ainsi, le refus de prendre les armes ne constitue pas une attitude de repli, de peur, mais il manifeste plutôt la qualité d'un peuple qui respecte les enseignements de l'Église.

Du côté des insurgés, les auteurs mentionnent systématiquement leur bravoure dans de longs exposés sur le déroulement des batailles. Pour Hubert Larue, « Les Canadiens-Français se distinguèrent toujours par leur excessive bravoure »¹³⁵. C'est que les Canadiens, « manquant d'armes et de munitions »¹³⁶, font face à des forces bien supérieures en nombre. Vaillants au combat, « ils ne succombèrent qu'après une résistance désespérée; la plupart se firent tuer, ne voulant pas tomber vivants entre les mains des vainqueurs »¹³⁷.

Il n'est pas question de glorifier les différents leaders de l'insurrection. Après tout, les Canadiens rebelles sont « abandonnés par leurs propres chefs »¹³⁸. Larue, lui, prend la peine de les justifier : « quels qu'aient pu être les torts des insurgés de 1837 - pendu ou exilés - un fait est certain : c'est qu'ils furent toujours animés des plus beaux sentiments de patriotisme et de religion »¹³⁹. L'objectif principal est, encore une fois, de montrer la qualité et le courage des ancêtres canadiens des jeunes élèves qui étudient l'histoire nationale. Cette histoire se veut, malgré la défaite, inspirante et glorieuse. Ces combats ne sont pas l'occasion de rappeler que les Canadiens français forment un peuple dominé qui doit pencher la tête afin d'assurer sa survie au sein de l'Empire britannique. Mourant en martyrs, les insurgés inspirent par leurs prouesses. Contrairement à l'esprit du paradigme de la *survivance*, les Rébellions sont source de fierté et de gloire.

¹³⁴ Toussaint, *Abrégé...*, p. 81.

¹³⁵ Larue, *Histoire...*, p. 208.

¹³⁶ Gauthier, *Histoire...*, p. 139.

¹³⁷ Toussaint, *Abrégé...*, p. 81.

¹³⁸ Toussaint, *Abrégé...*, p. 81.

¹³⁹ Larue, *Histoire...*, p. 210.

Elles sont également mises en parallèle avec les événements survenus au Haut-Canada. Alors que l'insurrection est contenue par les troupes anglaises au Bas-Canada, « le parti réformiste du Haut-Canada levait l'étendard de l'insurrection »¹⁴⁰. Toussaint se garde bien de préciser que les troubles étaient plus importants au Bas-Canada : « le Haut-Canada n'était pas moins agité que le Bas »¹⁴¹. Bien qu'ils soient brièvement racontés, l'utilisation des troubles dans les deux Canadas par Toussaint et Gauthier¹⁴² n'est pas innocente. Dans leur histoire du Canada, ces auteurs n'abordent pratiquement jamais l'histoire du Haut-Canada, la narration se concentre sur la vallée du Saint-Laurent et sa population canadienne, donc canadienne-française. Cherchant encore une fois à justifier les Rébellions, à expliquer comment de bons catholiques ont pu prendre les armes contre le pouvoir en place, Gauthier et Toussaint montrent que les excès de l'administration métropolitaine ont produit des soulèvements de toute part. Aussi, ce n'est pas tant la défense de la liberté et l'indépendance nationale qui est ici en jeu, mais plutôt le combat contre le despotisme et la tyrannie. Le récit national étant, d'abord et avant tout, un discours ethnique, l'inclusion des événements survenus au Haut-Canada dans cette trame narrative sert de justification, de preuve témoignant de la mauvaise gestion du Canada par une autorité tyrannique.

La conséquence des Rébellions est la répression. Selon l'interprétation qu'en donnent Bouchard et Dumont, celle-ci fut si terrible que le Canada français s'en trouva politiquement désarticulé. Le paradigme de la *survivance* demande alors aux Canadiens français de se soumettre à l'autorité britannique et de se replier sur l'Église, la seule institution profondément canadienne-française. Pourtant, pour Toussaint et Gauthier, la répression ne fut pas si grave. Pour Gauthier, si l'on pose la question « quel fut le fait saillant du gouvernement de Lord Durham? », l'élève devrait répondre, s'il apprend bien sa leçon :

« Le fait le plus remarquable de l'administration de ce gouverneur, fut l'amnistie presque générale qu'il accorda aux prisonniers politiques, arrêtés pendant les derniers troubles; il n'en excepta que vingt-quatre, qui furent exilés

¹⁴⁰ Gauthier, *Histoire...*, p. 141.

¹⁴¹ Toussaint, *Abrégé...*, p. 81.

¹⁴² Miles écrit aussi sur l'insurrection du Haut-Canada : Miles, *The Child's History...*, p. 121. Seul Larue évacue complètement le sujet.

aux Bermudes. Cette amnistie causa une grande joie en Canada; mais elle fut désavouée en Angleterre. Lord Durham fut si blessé de ce désaveu, qu'il donna aussitôt sa démission, et s'embarqua pour l'Europe (le 1^{er} novembre 1838). Sir John Colborne prit les rênes de l'administration, et les conserva jusqu'à l'arrivée de lord Sydenham (1839) »¹⁴³.

Ici, Durham joue un rôle semblable à celui de Murray ou de Carleton plus tôt. Il intervient comme une autorité bienveillante, pleine de modération. Loin d'être la défaite ultime d'une nation dominée, les Rébellions sont ici un événement inspirant. Toutes justifiées qu'elles soient dans les circonstances, elles ne sont pas présentées comme un modèle à suivre, ou à ne pas suivre à cause de leur échec, mais plutôt comme l'expression ultime de la lutte contre le despotisme de certains administrateurs britanniques. Il ne faut pas encourager l'action violente, mais cela n'empêche aucunement Toussaint, Larue et Gauthier d'en prendre l'occasion pour valoriser l'héroïsme collectif.

L'Acte d'Union et le combat contre l'assimilation, 1840

L'Acte d'Union constitue la conséquence ultime des Rébellions. Comme l'explique Miles, « to put an end to the troubles which had caused the rebellion, the two Provinces were united »¹⁴⁴. Très peu bavard sur le sujet, l'auteur protestant ne s'attarde pas à la volonté d'anglicisation du Canada qui sert de moteur à l'union selon Toussaint et Gauthier. Larue, de son côté, termine son récit en 1837¹⁴⁵.

À la recherche de solutions aux problèmes qu'avaient posés les soulèvements, « le gouvernement impérial adopta les suggestions fournies par Lord Durham, dans un long rapport qu'il avait fait sur la situation du Canada. Ce rapport n'était qu'un plaidoyer en faveur de l'anglification »¹⁴⁶. Aussi, « malgré les pétitions du clergé catholique et des

¹⁴³ Gauthier, *Histoire...*, p. 142. Toussaint discute de l'administration de Durham en des termes semblables : Toussaint, *Abrégé...*, p. 82.

¹⁴⁴ Miles, *The Child's History...*, p. 122.

¹⁴⁵ Son récit s'achève effectivement avec les Rébellions, mais le dernier chapitre s'intitule « 1812-1875 ». On peut penser qu'il n'a pas terminé son travail dans son édition de 1875. Larue, *Histoire...*, p. 201.

¹⁴⁶ Gauthier, *Histoire...*, p. 143.

Canadiens [que] le Parlement impérial passa [...] l'acte mémorable qui unissait les deux Canadas »¹⁴⁷. Afin « de mettre les Canadiens sous la domination des Anglais, devenus plus nombreux »¹⁴⁸, l'union du Haut et du Bas-Canada apparaît comme la dernière conséquence négative des Rébellions.

Au premier abord, le destin des Canadiens semble triste. Confrontés à un pouvoir hostile, ils cherchent à conserver leur nationalité malgré les obstacles mis devant eux. Toutefois, le récit, pour Toussaint et Gauthier, ne s'arrête pas là. Pleine de rebondissements, l'histoire des Canadiens se poursuit et, à chaque défaite, les brillants ancêtres se relèvent une fois de plus pour tirer parti de la situation :

« Quoique le but secret des promoteurs de l'acte d'Union fut de dominer et d'anglifier les Canadiens, cet acte les mit en possession de droits et de privilèges qu'ils réclamaient depuis plus d'un quart de siècle et pour lesquels leur sang avait coulé. L'Union donna au Canada-Uni un gouvernement responsable, et laissa aux Députés le droit de contrôler le revenu public »¹⁴⁹.

Par ce revirement de situation qui fait triompher la justice, l'Union favorise les Canadiens alors qu'elle avait pour but de les anéantir. Encore une fois, c'est la bienveillance de certains gouverneurs qui fait pencher la balance. Alors que l'on peut reprocher à Lord Sydenham « son injustice envers les Canadiens-Français »¹⁵⁰, l'administration de lord Elgin est considérée par Gauthier comme la plus populaire sous l'Union. En énumérant les principaux événements de l'Administration Elgin, l'abbé Gauthier explique que

« lord Elgin mit franchement en pratique les principes du gouvernement responsable. Après les élections de 1848, qui donnèrent la prépondérance au parti réformiste, lord Elgin s'entoura des chefs de ce parti; sous son habile direction, le ministère Lafontaine-Baldwin fit adopter les mesures les plus importantes. Grâce au rappel de l'acte impérial de Navigation, le Canada put

¹⁴⁷ Toussaint, *Abrégé...*, p. 83.

¹⁴⁸ Toussaint, *Abrégé...*, p. 83.

¹⁴⁹ Toussaint, *Abrégé...*, p. 84.

¹⁵⁰ Gauthier, *Histoire...*, p. 146.

jouir de la liberté du commerce, et régler lui-même tous les détails du tarif et de l'administration des douanes »¹⁵¹.

Loin d'être à court de héros, le Canada français eut la chance d'avoir « des hommes célèbres dont [l']éloquence fit retentir l'enceinte parlementaire pour défendre la religion, les droits et les libertés des Canadiens »¹⁵². Alors qu'ils ont affronté tant d'obstacles, de la Conquête à l'Union, les Canadiens trouvent à chaque fois le moyen de revenir et de prendre leur place. Le discours sur l'Acte d'Union nous en fournit encore un exemple.

S'il est vrai que le traitement de l'histoire des défaites du Canada français dans les manuels scolaires d'histoire nationale dresse parfois un tableau sombre de l'histoire nationale des Canadiens, ils réussissent toujours à surmonter les embûches, à faire triompher la justice. Dans une histoire optimiste et inspirante pour la jeunesse, la défaite n'est qu'une difficulté à surmonter pour accomplir de grandes choses. Après la Conquête et la Proclamation royale, les Canadiens obtiennent l'Acte de Québec de 1774. À la suite des Rébellions, ils sont graciés. Alors que l'Acte d'Union devait servir leur assimilation, l'Angleterre leur cède le gouvernement responsable. Aussi, si les Canadiens ne sont pas toujours directement responsables des bienfaits qui les sortent d'une situation difficile, il n'y a qu'un pas à faire pour voir dans le triomphe de la justice sur le despotisme ou la tyrannie l'action implicite de la Providence dans l'histoire.

En reprenant tour à tour les discours sur la Conquête, les Rébellions et l'acte d'union, nous avons repris la trame narrative qui caractérise le paradigme de la *survivance* dans l'objectif de démontrer qu'il y avait peu de correspondance entre le discours nationaliste des manuels scolaires des années 1870 et l'interprétation du nationalisme canadien-français de la fin du XIX^e siècle par Bouchard et Dumont. Ce chapitre donne donc une fausse impression de ce que ce sont les manuels d'histoire nationale. Aussi, plutôt que de reprendre les événements qui ont permis de définir la *survivance*, il faut se tourner vers le récit qu'ont élaboré ces auteurs et qui accorde une place de choix à l'ensemble des événements qui précèdent la Conquête. Maintenant qu'il est clair que le récit d'un peuple

¹⁵¹ Gauthier, *Histoire...*, p. 149-150.

¹⁵² Toussaint, *Abrégé...*, p. 84.

xénophobe assurant sa survie par son repli à la suite de nombreuses défaites ne constitue pas l'histoire enseignée par les manuels, nous devons nous pencher sur l'histoire effective qu'ils racontent. Plutôt que de déterminer ce qu'ils ne disent pas, il est beaucoup plus intéressant de s'attarder à ce qu'ils disent.

Chapitre 2 : L'histoire nationale et ses objectifs

À l'exception peut-être de Miles, on peut dire que les auteurs de manuels scolaires d'histoire nationale que nous étudions sont effectivement préoccupés par la survie de la nation canadienne-française. Cependant, contrairement au pessimisme du nationalisme que nous décrivent Bouchard et Dumont, les objectifs de l'histoire nationale des manuels sont d'encourager l'optimisme et la fierté chez la génération montante et il est difficile d'inspirer de tels sentiments en expliquant aux enfants que la xénophobie, la crainte et le repli sont les seules avenues possibles.

Dans une perspective historiciste, l'histoire nationale canadienne est une preuve de l'existence ancestrale du Canada. À partir du moment où Cartier et Champlain ont mis le pied sur les rives de Saint-Laurent, la nation a existé. En ce sens, il est normal qu'en cherchant à faire face aux défis du temps, les pédagogues aient cherché dans l'histoire la plus lointaine possible les sources de fierté nécessaires afin de stimuler l'enthousiasme des jeunes élèves du primaire. Non seulement les manuels d'histoire nationale du primaire se concentrent sur la « genèse » de la nation, mais ils accordent aussi une grande importance aux personnages fondateurs.

C'est en créant une relation entre l'élève et l'ancêtre, le personnage historique, que les auteurs cherchent à faire réaliser au jeune son héritage historique glorieux. Celui-ci est toutefois accompagné d'une dette, celle de l'élève envers ses ancêtres qui ont, à travers de nombreuses épreuves, réussi à faire triompher la nation. Dans ce chapitre, nous cherchons à démontrer que l'histoire nationale canadienne de la fin du XIX^e siècle sert essentiellement à établir le passé comme un héritage dont les jeunes canadien-français sont dépositaires, mais aussi la dette dont ils sont les débiteurs envers leurs ancêtres. Ces derniers se sont battus pour conserver à la fois leur territoire et leur culture et le prix qu'ils ont payé doit être connu de la génération montante.

Les objectifs avoués de l'enseignement de l'histoire nationale

Il est pertinent de se demander à quel besoin tentaient de répondre les auteurs de ces manuels. Afin de justifier leur démarche auprès des potentiels acheteurs, les éditeurs ont cru bon d'expliquer, dans trois des quatre manuels à l'étude, l'utilité de leur manuel dans une préface ou une introduction. Ces textes de deux ou trois pages constituent de petits plaidoyers pour l'enseignement de l'histoire nationale et situent d'emblée la production de ces manuels dans une vague d'enthousiasme patriotique qui, croit-on, doit être transmise à la génération future.

Les ouvrages de Toussaint, Gauthier, Miles et Larue constituent en fait la deuxième génération de manuels d'histoire nationale du Canada. La première avait été marquée par l'important *Abrégé de l'histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à 1840 : À l'usage des maisons d'éducation* de François-Xavier Garneau¹⁵³. Ce dernier, ayant « consenti à reprendre sa plume pour écrire une histoire à la mesure des jeunes intelligences »¹⁵⁴, a utilisé l'essentiel de son *Histoire du Canada* pour écrire une histoire plus courte et plus didactique. L'*Abrégé* de Garneau servira de base aux nombreux auteurs qui suivront¹⁵⁵.

Jean Langevin, directeur de l'école normale Laval, explique d'ailleurs en 1865 que « c'est une chose surprenante, et c'est cependant un fait, qu'on ne s'occupe sérieusement parmi nous de l'histoire du Canada que depuis une vingtaine d'années »¹⁵⁶. Son livre, *Cours de pédagogie*, est un guide pour les enseignants qui souhaitent préparer leurs élèves aux critères d'évaluation des commissions scolaires. Reprenant le contenu des questionnaires des commissions, dont l'objectif est de s'assurer de la qualité de l'enseignement, Langevin explique ce que l'élève devrait avoir appris dans ses cours.

¹⁵³ En fait, il s'agit du seul manuel scolaire d'histoire nationale destiné aux élèves du primaire avant les années 1860, selon l'inventaire de Paul Abin. François-Xavier Garneau, *Abrégé de l'histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à 1840 : À l'usage des maisons d'éducation*, Québec, Presses d'Augustin Côté, 1856. On peut trouver l'inventaire sur internet : <http://www.bibl.ulaval.ca/ress/manscol/>, consulté le 9 juin 2008.

¹⁵⁴ Garneau, *Abrégé de l'histoire...*, p. III.

¹⁵⁵ Geneviève Jain explique même que le manuel de Garneau fut régulièrement plagié : Laloux-Jain, *Le nationalisme dans les manuels...*, p. 103-106.

¹⁵⁶ Jean Langevin, *Cours de pédagogie*, Québec, Darveau 1865, p. 186.

Aussi, il prend bien soin de préciser que les élèves devront maintenant passer une épreuve sur l'histoire nationale pour réussir leur cours primaire¹⁵⁷. Langevin considère d'ailleurs l'enseignement de cette discipline comme « un devoir patriotique »¹⁵⁸ de l'enseignant qui doit être accompli en deux volets : en abrégé à l'école élémentaire et en détail au degré supérieur.

L'évolution de l'enseignement de l'histoire nationale se fait donc rapidement. Cette discipline est inexistante en 1850, mais très importante en 1869. Le Canada français s'inscrit en fait dans un engouement occidental pour le national. Selon Benedict Anderson, la nation est une création de la fin du XVIII^e siècle, mais pour les nationalistes elle est immémoriale¹⁵⁹. En effet, toute l'entreprise d'historicisation de la nation à travers l'histoire nationale consiste en une large explication dont l'objectif est de faire remonter à des origines profondes, ancestrales, un phénomène pourtant récent.

Toutefois, ce qui motive les pédagogues et les didacticiens dans l'enseignement de l'histoire nationale, ce n'est pas la promotion d'un concept par ailleurs international, mais celle de l'entité nationale canadienne-française particulière. Ainsi, une des raisons qui semble particulièrement importante pour justifier l'importance de ce « devoir patriotique » est l'endigement de l'émigration canadienne-française vers les États-Unis. Dans les procès-verbaux des réunions de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier de 1873, les intervenants sont très clairs : afin d'enrayer les problèmes migratoires, il faut développer chez les jeunes l'« amour du sol natal » et, ainsi, assurer l'avenir de la patrie¹⁶⁰. En ce sens, l'histoire nationale est une réponse à l'hémorragie migratoire du Canada français, au même titre que l'encouragement de l'agriculture, la colonisation du territoire québécois et les discours natalistes.

¹⁵⁷ Jean Langevin, *Cours de pédagogie*, Québec, Darveau, 1869, p. 41.

¹⁵⁸ Langevin, *Cours...*, p. 106-107.

¹⁵⁹ Anderson, *L'imaginaire national...*, p. 18.

¹⁶⁰ Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier, *Comptes-rendus des conférences de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier*, Montréal, E. Sénécal, 1873, p. 7.

Contrairement aux interprétations de Fernand Dumont et de Gérard Bouchard, la promotion de la xénophobie, de l'anti-américanisme et du repli sur soi¹⁶¹ n'est pas à la source de ces manuels. Leurs auteurs, représentants par excellence du nationalisme conservateur d'une élite formée dans les collèges classiques¹⁶², fondent plutôt leur discours sur l'espoir et l'amour de la patrie, de ses gens et de son territoire. Certes, le discours nationaliste est un discours sur soi, mais il ne témoigne pas pour autant d'un sentiment de craintes, de peurs, face à un avenir inquiétant. Loin d'être une histoire de calamités et de défaites qui explique un négativisme appelant au repli, l'histoire du Canada doit servir, dès la première édition du manuel de François-Xavier Garneau, à instruire l'élève de « toutes ces aventures chevaleresques, ces événements héroïques, cette grande et religieuse épopée qui s'est déroulée autour du berceau de la jeune famille canadienne et lui sert comme d'une auréole de gloire »¹⁶³. Loin d'aborder le passé canadien comme la justification d'une destinée de martyrs, l'entreprise éducative cherche à insuffler chez l'élève « un goût tout particulier pour l'étude de notre belle et héroïque histoire du Canada »¹⁶⁴.

En fait, les auteurs de manuels n'ont aucune intention de répandre la peur et le défaitisme chez leurs jeunes lecteurs. Comme l'explique Toussaint, l'enseignement de l'histoire nationale a pour but de « faire connaître et aimer [la] patrie »¹⁶⁵. Les cours d'histoire du Canada sont l'occasion de transmettre l'optimisme et l'enthousiasme patriotique. Comparant le nationalisme à l'imaginaire religieux, Benedict Anderson explique que « le grand mérite des visions religieuses et traditionnelles du monde [...] est de s'être préoccupé de l'homme-dans-l'univers, de l'espèce humaine et de la contingence de l'existence »¹⁶⁶. De la même façon, l'imaginaire national, donc l'enseignement de l'histoire nationale *a fortiori*, vient donner un sens à la vie de l'individu au sein de la collectivité nationale. En enseignant l'histoire nationale, les différents intervenants du domaine de l'éducation sont convaincus de pouvoir expliquer à leurs élèves pourquoi ils doivent être fiers de leurs ancêtres, pourquoi ils doivent poursuivre l'oeuvre de ceux qui les ont

¹⁶¹ Voir la section sur les orientations de la pensée québécoise : Bouchard, *La construction...*, p. 14-22.

¹⁶² Bouchard, *La construction...*, p. 8-9.

¹⁶³ Garneau, *Abrégé de l'histoire...*, p. III.

¹⁶⁴ Larue, *Histoire...*, p. vi.

¹⁶⁵ Toussaint, *Abrégé...*, p. II.

¹⁶⁶ Anderson, *L'imaginaire national...*, p. 24.

précédés et, par conséquent, pourquoi ils doivent rester au Canada¹⁶⁷. Il ne s'agit pas d'une stratégie élitiste afin de détourner le « peuple » de ses inclinations premières¹⁶⁸. Nous avons plutôt affaire à une entreprise d'éducation afin de répandre la « Vérité » de l'histoire nationale. Aussi, il n'est pas question, dans l'esprit des auteurs de manuels et des pédagogues, de substituer un point de vue à un autre, mais plutôt d'instruire l'élève sur son passé national, ce qui aura pour conséquence d'en faire un meilleur Canadien.

L'enthousiasme envers l'histoire nationale est en fait la principale caractéristique qui lie les introductions des manuels de Garneau, de Toussaint et de Larue. Pour Toussaint, l'ensemble des manuels scolaires d'histoire nationale partage cet engouement :

« Le lecteur sent que le souffle du patriotisme a passé sur ces pages, et inspiré à la plume qui les a écrites le bel et noble enthousiasme qui y parle. Aussi, recommandons-nous la lecture de ces Abrégés aux familles canadiennes qui maintiennent la louable habitude de réunir tous les soirs leurs membres autour du foyer, pour y faire une lecture utile »¹⁶⁹.

Ce n'est pas tant pour répondre à une demande de manuels plus patriotiques qu'il écrit, mais plutôt pour corriger un défaut présent chez tous les prédécesseurs de l'*Abrégé d'histoire du Canada* : « ils ne sont pas assez abrégés »¹⁷⁰. En justifiant de la sorte son entreprise, Toussaint n'est pas particulièrement original. Son souci de concision est présent chez tous les auteurs de manuels de son époque.

Nous notons ainsi une correspondance entre le désir de concision dont Toussaint fait part en introduction de son *Abrégé* et l'éditeur de Garneau qui explique en préface que « si quelques chefs d'institutions s'effrayaient de la longueur de cet abrégé, et le trouvaient peu en rapport avec la jeune mémoire de leurs élèves, nous les priions de remarquer que cette

¹⁶⁷ Pour les auteurs des manuels scolaires que nous étudions, le « Canada » signifie généralement la vallée du Saint-Laurent. En des termes modernes, nous parlerions plutôt du Québec, mais, en 1870, cette nouvelle province canadienne n'a pas encore d'identité nationale propre.

¹⁶⁸ Pour Gérard Bouchard, le paradigme de la *survivance* sert à « détourner le peuple des mirages nord-américains ». En ce sens, le nationalisme de survie post-Rébellions est imposé par les élites conservatrices pour servir leurs intérêts. Bouchard, *La construction...*, p. 13.

¹⁶⁹ Toussaint, *Abrégé...*, p. I.

¹⁷⁰ Toussaint, *Abrégé...*, p. I.

longueur n'est qu'apparente et que si nous n'avions pas tenu à employer pour l'impression de ce livre un caractère qui en rendra la lecture plus agréable, nous aurions pu diminuer le volume d'une centaine de pages »¹⁷¹.

Il est vrai toutefois que les auteurs tendent vers des manuels de moins en moins épais. Les manuels de Miles, Gauthier, Larue et Toussaint font respectivement 134, 158, 216 et 96 pages. Il est à noter que l'*Abrégé* de Toussaint est écrit dans un caractère beaucoup plus petit, ce qui explique qu'il se maintienne sous la barre des 100 pages. Alors que Garneau, Ferland et Faillon ont écrit leur synthèse historique en plusieurs volumes ne couvrant pas toujours l'ensemble de l'histoire canadienne, les auteurs de manuels scolaires d'histoire nationale devront faire des choix afin de s'assurer de conserver « the most striking and most important events »¹⁷².

D'une certaine façon, la tâche de ces auteurs est paradoxale. Il faut être à la fois exhaustif et concis, écrire sur chaque événement important, mais ne jamais trop s'attarder sur chacun des sujets afin de ne pas effrayer les professeurs et leurs élèves par l'épaisseur du manuel. Ce faisant, Toussaint considère que son « Abrégé est complet; nous n'avons rien omis de ce qui est important »¹⁷³. D'une certaine façon, il est vrai que son oeuvre contient l'ensemble de l'« histoire du Canada » puisque son manuel couvre les événements de Jacques Cartier à la Confédération¹⁷⁴. Il est clair qu'une telle affirmation constitue un argument de vente intéressant. Elle reflète aussi la conviction selon laquelle, parmi l'ensemble des événements de l'histoire nationale, les choix ont permis de déterminer ce qui devait être enseigné aux enfants. Aussi, chacun des auteurs a probablement eu cette même assurance en publiant son ouvrage.

¹⁷¹ Ainsi, l'*Abrégé de l'histoire du Canada* possède 247 pages numérotées, mais le caractère en est beaucoup plus gros que chez ces collègues. Garneau, *Abrégé de l'histoire...*, p. IV.

¹⁷² Miles, *A Child's History...*, p. I.

¹⁷³ Toussaint, *Abrégé...*, p. II.

¹⁷⁴ Les manuels de Garneau et de Larue s'arrêtent autour des Rébellions de 1837 et de l'Acte d'union. Toutefois, ceux de Gauthier et de Miles se rendent jusqu'en 1867.

L'importance des origines

Si les manuels doivent être concis et ne rien omettre de ce qui est signifiant, il faut se demander à quelles périodes de l'histoire du Canada les auteurs ont jugé bon de s'attarder. Les choix thématiques et chronologiques témoignent d'un questionnement sur la pertinence de l'enseignement au primaire de chacune des parties de l'histoire nationale. Aussi, il est significatif que Toussaint, Gauthier, Larue et Miles accordent tous une importance significative à la période pré-Conquête alors que les événements depuis la domination britannique semblent avoir relativement peu d'importance au chapitre du nombre de pages.

Pour chacun d'entre eux, il est clair que la Conquête de la Nouvelle-France occupe une place particulière dans le récit de l'histoire canadienne, quel que soit le point de vue de l'auteur. Elle est centrale puisqu'elle constitue un tournant dans l'aventure historique du Canada : généralement, elle scinde la structure chronologique en deux parties distinctes. C'est du moins le cas chez Gauthier et Toussaint qui, tous deux, sectionnent l'histoire canadienne en fonction des périodes de « Domination française » et de « Domination anglaise »¹⁷⁵. Larue détermine sa chronologie d'après les 12 « Entretiens » de Madame Genest avec ses petits-enfants. Ce faisant, il accorde à la guerre de Sept ans et à la fin de la Nouvelle-France deux « Entretiens » qui, combinés, s'étendent sur presque 30 pages¹⁷⁶. Le seul à ne pas percevoir la Conquête comme une rupture est Miles. Certes, comme nous l'avons vu, 1760 est chez l'auteur anglophone le moment d'un progrès, car, en passant sous régime anglais, les Canadiens passent de la gouverne du mauvais roi Louis XV à celle du bon roi George III¹⁷⁷, mais la Conquête n'en est pas moins centrale au récit : elle marque le début d'une aventure historique canadienne sous l'autorité bienveillante de la Couronne

¹⁷⁵ Cependant, Gauthier n'utilise pas le vocable « Domination française » : peut-être considère-t-il que le Canada n'est pas sous « domination » durant le régime français? Il ne s'agit là que d'une hypothèse. Malgré tout, les deux auteurs possèdent la même logique chronologique : voir, Gauthier, *Histoire...*, p. 2 et 101 et Toussaint, *Abrégé...*, p. 12 et 63.

¹⁷⁶ Larue, *Histoire...*, p. 137-166.

¹⁷⁷ Miles, *The Child's History...*, p. 107.

britannique¹⁷⁸. Il importe donc de faire le bilan de l'espace accordé à chacune de ces deux périodes de l'histoire nationale.

Tableau 1 : Comparaison entre le traitement quantitatif de l'époque française et celui de l'époque anglaise

	origines-1760 (nombre de pages)	1760-fin du récit (nombre de pages)	Total du nombre de pages d'histoire	origines-1760 (pourcentage du total)	1760-fin du récit (pourcentage du total)
Toussaint	62	16	78	79,49 %	20,51 %
Miles	107	28	135	79,26 %	20,74 %
Gauthier	97	58	155	62,58 %	37,42 %
Larue	166	50	216	76,85 %	23,15 %
Totaux	432	152	584	73,97 %	26,03 %

Chez Toussaint, Miles et Larue, il semble clair que faire l'histoire du Canada est d'abord une recherche du passé pré-Conquête. Chacun d'entre eux accorde entre 76 et 80 % de son récit à la période de la Nouvelle-France. Même si le manuel de Gauthier est plus équilibré, il n'en reste pas moins que le traitement quantitatif de la période française est nettement supérieur à celui de la période anglaise, du moins si l'on prend un angle d'analyse purement quantitatif, selon lequel le nombre de pages devrait correspondre aux nombres d'années écoulées.

Cet intérêt pour une histoire plus ancienne, tournée vers l'avant-Conquête, nous amène à préciser notre analyse pour identifier quelles parties de cette période intéressent réellement les auteurs. On remarque que leur chronologie respective établit un autre point névralgique, certes moins important que la Conquête, entre 1663 et 1710. La date exacte de cette scission temporelle varie selon les auteurs. Selon Toussaint et Gauthier, 1663, soit l'établissement du Conseil Souverain, est le début d'une nouvelle période de l'histoire canadienne. Ces deux auteurs utilisent donc une trame chronologique politique : au moment où la colonie passe des mains des compagnies à celles du roi, il y a discontinuité dans l'histoire canadienne. De leur côté, Larue et Miles utilisent une trame plus littéraire, tournée vers les faits et les actions héroïques des colons canadiens. Ils considèrent la fin de l'« Âge

¹⁷⁸ Miles s'attarde d'ailleurs longuement aux visites de la couronne au Canada : voir, Miles, *The Child's History...*, p. 112 et 123.

héroïque »¹⁷⁹, soit à la mort de Frontenac en 1698, comme le tournant chronologique de la période française du Canada. Dans tous les cas, on remarque une modification dans la logique narrative entre les deux périodes de l'histoire de la Nouvelle-France. Avant la césure, la colonie survit de peine et de misère. Elle est sous la gouverne de compagnies qui n'en prennent pas soin et qui ne recherchent que les profits et elle doit subir les assauts iroquois incessants. Ensuite, la colonie se développe, mais le récit en est moins enlevant¹⁸⁰ et, en conséquence, le traitement est soit moins important, soit carrément nul¹⁸¹.

Le prochain tableau montre le nombre de pages accordé par chaque auteur à l'époque héroïque de la Nouvelle-France. Afin d'utiliser les mêmes limites temporelles pour chacun d'entre eux, nous avons utilisé comme démarcation la fin du règne de Frontenac sur la Nouvelle-France. Nous avons donc choisi 1698 au lieu de 1713 - le traité d'Utrecht - ou 1663 - l'établissement du Conseil Souverain. Il faut y voir une façon de comparer l'ensemble des auteurs sur la même base. D'un point de vue narratif, c'est évidemment l'ensemble de la période de 1663 à 1713 qui constitue le tournant de l'histoire canadienne. C'est entre ces deux dates qu'on remarque graduellement la transition d'un récit tourné vers les héros luttant pour leur survie et celle de la colonie vers celui d'une colonie recherchant la paix.

Tableau 2 : Traitement quantitatif de l'âge héroïque au sein de la période française

	L'âge héroïque (nombre de pages)	L'ensemble de la période française (nombre de pages)	L'âge héroïque en pourcentage de la période française	L'âge héroïque en pourcentage du total
Toussaint	43	62	69,35 %	55,13 %
Miles	78	107	72,90 %	57,78 %
Gauthier	64	99	64,65 %	41,29 %
Larue	112	166	67,47 %	51,85 %
Totaux	297	434	68,43 %	50,86 %

¹⁷⁹ L'« Âge héroïque » est la période de la Nouvelle-France où, de Champlain à Frontenac, les colons sont constamment attaqués par les Amérindiens ou, dans une moindre mesure, les Britanniques. Ils sont donc constamment en lutte pour la survie de la colonie : voir, Larue, *Histoire...*, p. 93-112 et Miles, *The Child's History...*, p. 76.

¹⁸⁰ Après la guerre de succession d'Espagne, une période de paix s'installe avec les colonies britanniques comme avec les Iroquois. Toussaint qualifie d'ailleurs cette période de « monotone » : voir, Toussaint, *Abrégé...*, p. 48.

¹⁸¹ C'est le cas chez Miles dont le chapitre qui succède à celui du « Heroic Age » s'intitule « Fifty years later » : voir, Miles, *The Child's History...*, p. 78.

Ces chiffres établissent clairement l'importance cruciale de l'« âge héroïque » dans l'ensemble de l'histoire nationale canadienne. Certes, les manuels à l'étude ne sont pas complètement déséquilibrés : ils accordent généralement à chaque époque de l'histoire une part en importance avec son étendue temporelle. Cela n'empêche pas les auteurs de s'attarder à certaines parties de l'histoire nationale plus qu'à d'autres. En considérant qu'en moyenne environ 50 % du récit des manuels traite de l'époque pré-1698, il est clair que les auteurs s'attardent davantage aux récits héroïques et aux batailles, nombreuses durant cette période, et moins à l'évolution démographique, économique et sociale de la Nouvelle-France, puis de l'Amérique du Nord britannique.

Notre dernier tableau montre la grande importance de la période des « origines », c'est-à-dire celle de Champlain et de Cartier.

Tableau 3 : Traitement quantitatif des aventures de Champlain et Cartier

	Cartier et Champlain en nombre de pages	Pourcentage de Cartier et Champlain au sein de l'âge héroïque	Pourcentage de Cartier et Champlain au sein de la période française	Pourcentage de Champlain et Cartier au sein du récit entier
Toussaint	20	46,51 %	32,26 %	25,64 %
Miles	40	51,28 %	37,38 %	29,63 %
Gauthier	25	39,06 %	25,25 %	16,13 %
Larue	50	44,64 %	30,12 %	23,15 %
Totaux	135	45,45 %	31,11 %	23,12 %

Il est vrai que de 1535 à 1635, soit de la « découverte » du Canada à la mort de Champlain, il s'est écoulé un siècle. Pourtant, il s'agit de 100 années où le Canada français en est encore à ses balbutiements. En attribuant à l'histoire de ces deux personnages en moyenne presque le quart du manuel, les auteurs nous montrent d'abord qu'ils accordent une grande importance aux « origines profondes » du Canada et, ensuite, qu'ils individualisent l'histoire. Il est en effet beaucoup plus intéressant pour eux de parler de l'héroïsme d'un seul que de parler de l'ensemble des masses populaires. En ce sens, Gérard Bouchard a raison lorsqu'il affirme que :

« les classes populaires étaient exclues de cette histoire : soit que tout simplement on n'en fasse guère mention, comme chez Garneau et Ferland; soit qu'on les noie dans une imagerie à l'eau de rose, tellement fantaisiste qu'on ne les reconnaissait plus; soit que, les réduisant aux fonctions collectives les plus modestes (le "petit peuple" cher à Groulx), on en fasse une sorte d'acteur délégué voué à de bien modestes actions, à travers lesquelles la Providence accomplissait lentement son grand dessein. On lui proposait alors en modèle des gens d'Église ou des laïcs qui s'étaient illustrés aux premiers temps de la colonie, au service de Dieu et de la France »¹⁸².

L'histoire nationale canadienne n'en reste pas moins une aventure collective, mais son récit ne glorifie pas le peuple. Il s'attarde plutôt à quelques individus dont les actions ont été salvatrices pour la nation. Le concept d'« histoire sociale » n'existe pas en 1870. Toutefois, cette histoire individualisée autour de certains personnages servant de modèle n'est pas une caractéristique de la *survivance*, mais plutôt une façon d'écrire l'histoire à la façon de Michelet : comme Garneau avant eux, les auteurs de manuels écrivent en ce sens une histoire « libérale » et patriotique, centrée sur l'individu et sur la patrie, bref faisant de l'individu illustre le moteur d'une histoire qui est pourtant comprise comme collective et nationale¹⁸³. D'ailleurs, Dominique Maingueneau a démontré dans son livre sur les manuels scolaires de la Troisième République que l'apprentissage de l'histoire nationale à travers les biographies de grands hommes était une technique particulièrement privilégiée comme méthode d'enseignement pour les élèves du primaire¹⁸⁴.

De ces tableaux, on peut tirer deux conclusions majeures quant à la chronologie des manuels scolaires d'histoire nationale. La première, c'est qu'il n'y a pas de déséquilibre majeur entre les différentes périodes. Si l'on excepte la période de 50 ans de 1713 à 1756 dans le manuel de Miles, toutes les périodes de l'histoire canadienne sont abordées. Cette

¹⁸² Bouchard, *Culture...*, p. 27.

¹⁸³ François Hartog, dans son livre sur Fustel de Coulanges, aborde la question de l'histoire romantique sous la plume de Michelet et la met en parallèle avec le « rapatriement » de la raison dans l'histoire par Fustel, selon l'interprétation de Maurras : voir, François Hartog, *Le XIX^e siècle et l'histoire : Le cas Fustel de Coulanges*, Paris, Éditions du Seuil, 2001 (1988), p. 176-179.

¹⁸⁴ En fait, on remarque en lisant le livre de Maingueneau qu'en France, à la fin du XIX^e siècle, on ne considérait pas que les enfants du primaire étaient capables d'étudier l'histoire... D'où la préférence envers les compilations de biographies de « grands Français » dans les manuels scolaires de l'époque : voir, Dominique Maingueneau, *Les livres d'écoles de la République, 1870-1914 : Discours et idéologie*. Paris, Le Sycomore, 1979, p. 60.

tendance s'affirme d'ailleurs chez Toussaint, lui donnant une allure d'annaliste. Dans l'*Abrégé*, chaque gouverneur est répertorié et son règne est abordé, au moins de façon superficielle. D'ailleurs, cette façon de raconter l'histoire à partir des rois - et dans le cas du Canada, des gouverneurs, représentants du roi - n'est pas sans rappeler la chronologie employée au XVII^e siècle¹⁸⁵ : l'histoire, après tout, est d'abord l'affaire des puissants.

Notre deuxième conclusion est que les déséquilibres chronologiques mineurs montrent une tendance à accorder plus d'importance aux périodes lointaines qu'aux périodes récentes. Plus l'histoire est ancienne, plus elle est racontée avec un souci de détail, et avec une perspective individualisante. L'histoire nationale est alors entre les mains de quelques personnages historiques déterminants. Cette tendance à favoriser l'ancien par rapport au récent nous amène à penser que l'objectif de l'histoire nationale est d'abord et avant tout l'établissement des origines de la nation, et au plus proche des premières années de la colonie¹⁸⁶.

En ce sens, les manuels scolaires d'histoire nationale sont héritiers d'une tradition historiographique qui a cherché à prouver, depuis Garneau et Ferland en tête, que le Canada et les Canadiens avaient une histoire ancestrale et glorieuse dont ils devaient être fiers. Ces manuels ne sont pas innovateurs, ils sont écrits par des pédagogues qui s'inspirent de ce que les érudits ont pu écrire sur le sujet, et ils répondent donc forcément à l'esprit de l'époque qui les a vus naître. Or, le passé récent, celui de la période post-1760, n'avait pas autant de résonance dans la quête identitaire qui caractérise l'histoire nationale que le passé plus lointain. À l'image du reste de l'Occident, le Canada français cherche, à partir des années 1850, à ancrer son héritage culturel et à démontrer la grande tradition qui caractérise son

¹⁸⁵ C'est ce que démontre Annie Bruter lorsqu'elle établit une filiation entre les histoires enseignées aux XVII^e et au XIX^e siècle : Annie Bruter, *L'Histoire enseignée au Grand Siècle*, Paris, Belin, 1997, p. 187-188.

¹⁸⁶ Geneviève Jain mentionne dans son livre que la période héroïque du Canada, celle des XVI^e et XVII^e siècles, est abondamment traitée. Malheureusement, l'analyse de Jain sur le sentiment national dans les manuels scolaires porte surtout sur les événements à partir de la Conquête. Laloux-Jain, *Les manuels scolaires...*, p. 139.

discours nationaliste¹⁸⁷. Faisant écho à une historiographie de plus en plus riche, nos quatre auteurs trouvent la « genèse » de la société canadienne-française dans l'époque héroïque de la Nouvelle-France, voire dans ses premières années.

D'ailleurs, l'importante production historiographique de l'époque traite presque exclusivement de personnages de la Nouvelle-France. L'analyse historiographique de Serge Gagnon est éloquente à ce sujet : les auteurs de biographies qu'il étudie se penchent tous sur des personnages historiques anciens. Mademoiselle Le Ber, Marguerite d'Youville et Marguerite Bourgeoys par Faillon, Marie de l'Incarnation par l'abbé Casgrain, Mgr Laval par l'abbé Gosselin, Guillaume Couture de Joseph-Edmond Roy, Maisonneuve de Chouinard, Jacques Cartier et Champlain de Narcisse-Eutrope Dionne sont des exemples de biographies de l'époque¹⁸⁸. Bien que plusieurs d'entre elles soient postérieures aux manuels étudiés, il n'en reste pas moins qu'elles témoignent d'un engouement pour un passé ancestral et héroïque. Le passé national se construit donc à partir des aventures d'un ensemble de personnages héroïsés qui ont participé à la construction la plus lointaine possible de la nation canadienne-française.

En ce sens, il est normal que ce ne soit pas les périodes où la population canadienne est la plus nombreuse qui retienne l'attention des auteurs, mais plutôt celles où la nation trouve ses premières fondations. En s'attardant aux personnages fondateurs de la Nouvelle-France, comme Jacques Cartier et Samuel de Champlain, les manuels racontent les péripéties d'individus, de héros, qui font cependant partie d'un passé collectif glorieux, commun à l'ensemble des membres de la nation. Les agissements des ancêtres canadiens sont donc l'héritage historique des Canadiens, et l'histoire canadienne l'aventure collective du peuple canadien.

¹⁸⁷ De nombreuses études ont été faites, au Québec comme ailleurs, sur les commémorations et la recherche de traditions et de héros dans le passé. Pour le Québec, les livres de Patrice Groulx, Colin Coates et Cecilia Morgan, Henry Vivian Nelles et Ronald Rudin sont particulièrement intéressants : Ronald Rudin, *Founding Fathers*, Toronto, University of Toronto Press, 2003; Henry Vivian Nelles, *L'Histoire spectacle : Le cas du tricentenaire du Québec* traduit de l'Anglais par Hélène Paré, Montréal, Boréal, 2003 (1999); Patrice Groulx, *Pièges de la mémoire : Dollard des Ormeaux, les Amérindiens et nous*, Hull, Vents d'Ouest, 1998; Colin Coates et Cecilia Morgan, *Heroines and History : Representations of Madeleine de Verchères and Laura Secord*, Toront, University of Toronto Press, 2002.

¹⁸⁸ Gagnon, *Le Québec et ses historiens...*, p. 52-202.

La fondation de la nation, Cartier et Champlain

Si les origines de la nation sont à la base de l'histoire nationale canadienne, deux personnages l'incarnent par leurs actions personnelles : Jacques Cartier et Samuel de Champlain. Ils agissent tous deux à titre d'ancêtres lointains du Canada, voire de premiers ancêtres. Cartier a « découvert » le Canada, il en a été le premier explorateur et son aventure revêt quelque chose de sacré pour les auteurs de manuels scolaires. Quant à Champlain, il a, toujours selon ces auteurs, « fondé » le Canada en fondant Québec en 1608. Son aura est donc celle d'un « père fondateur » du Canada. Aussi, leurs deux histoires sont d'une importance capitale dans l'élaboration de l'histoire nationale du Canada en 1870. S'étendant sur plusieurs pages, le récit très pointu des événements entourant les premiers moments du Canada, alors que les manuels sont généralement des survols historiques concis, se fait principalement à travers ces deux hommes dans tous les manuels.

Dans l'*Abrégé* de Toussaint, on remarque que le manuel s'ouvre avec une section intitulée « Découvertes et prises de possession »¹⁸⁹. Aussi, après avoir brièvement exposé les premières explorations de l'Espagne, du Portugal et des autres pays européens, Toussaint enchaîne avec le récit des voyages de Cartier. Le récit de l'*Abrégé* est marqué par l'importance qui est accordée à la « Prise de possession » qui résulte du premier voyage de Cartier : « Cartier prit possession du pays en arborant, au fond de la baie, une croix surmontée des armes de France »¹⁹⁰. Cet épisode de la croix, loin d'être insignifiant, est rapporté systématiquement par l'ensemble des auteurs. Chez Miles, « Cartier caused a wooden cross, 30 feet high, to be raised as a token that the king of France was now master of that region. That cross had the king's name cut out upon it »¹⁹¹. Ce récit qui présente un territoire « libre », donc ouvert à la possession, est également présent chez Gauthier :

¹⁸⁹ Toussaint, *Abrégé...*, p. 1.

¹⁹⁰ Toussaint, *Abrégé...*, p. 5.

¹⁹¹ Miles, *A Child's History...*, p. 2.

« Contraint par la violence des vents de chercher un refuge dans la baie de Gaspé, il y planta une grande croix avec les armes de France, et prit ainsi solennellement possession des pays découverts au nom de la France et de la religion »¹⁹². Choisisant une avenue légèrement différente, Larue préfère citer Cartier lui-même :

« Le vingt-quatrième jour du dit mois, nous fîmes faire une croix de trente pieds de haut, sous le croisillon par laquelle nous mîmes un écusson à trois fleurs de lys, et au-dessus l'écriteau suivant en bois, et en grosses lettres : VIVE LE ROI DE FRANCE!! Nous plantâmes cette croix sur la pointe du hâvre, en présence des sauvages. Après qu'elle fut élevée en l'air, nous nous mîmes tous à genoux, les mains jointes, en l'adorant devant eux, et nous leur fîmes signe, en regardant et leur montrant le ciel, que par elle était notre rédemption »¹⁹³.

L'importance accordée par les auteurs à cette idée de propriété du territoire exprime cette relation qu'il existe entre la nation et son territoire. D'une certaine façon, on peut dire que cet épisode marque le début du récit de l'histoire canadienne. Le geste de Cartier est rapporté de telle façon qu'il remplit une fonction symbolique qui dépasse sa personne. On peut dire que la « prise de possession » marque le début de la nation, car celle-ci n'existe pas sans son territoire : pas de Canadiens sans le Canada! Cette « prise de possession » est d'ailleurs renforcée par l'importance toponymique des voyages de Cartier.

Comme l'explique Larue, « en remontant le fleuve, Cartier donna différents noms aux lieux qu'il découvrit. Parmi ces noms quelques-uns ont été conservés jusqu'à nos jours, celui de l'Ile-aux-Coudres en particulier »¹⁹⁴. Cette entreprise toponymique n'échappe pas aux autres auteurs. Miles raconte qu'au débarquement de Cartier dans la région de Gaspé « it was the month of July, and, on account of the great heat, he named that part the "Baie des Chaleurs" »¹⁹⁵. Même écho chez Toussaint et Gauthier qui racontent respectivement que « le 10 août, il entra dans une baie qu'il appela St-Laurent, en l'honneur du Saint dont on célébrait la fête ce jour-là »¹⁹⁶ et que « le 14 septembre, la Grande et la Petite Hermine

¹⁹² Gauthier, *Histoire...*, p. 4.

¹⁹³ Larue, *Histoire...*, p. 6.

¹⁹⁴ Larue, *Histoire...*, p. 8-9.

¹⁹⁵ Miles, *A Child's History...*, p. 2.

¹⁹⁶ Toussaint, *Abrégé...*, p.5.

entrèrent dans la rivière Saint-Charles, à laquelle il donna le nom de Sainte-Croix, parce que c'était le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix »¹⁹⁷. Ce ne sont ici que des exemples des nombreux passages où les auteurs font référence à l'action de Cartier de nommer les différents sites qu'il visite. Encore une fois, devant la double entreprise de concision et d'exhaustivité que constitue ces manuels, ces mentions ont leur importance.

Elles servent à établir la propriété du territoire national. En nommant les différentes régions du territoire, les Français se l'approprient et, d'une certaine façon, ils le créent. Certes, la Baie des Chaleurs existait avant Cartier, mais c'est à partir du moment où il la nomme qu'elle entre dans l'histoire ou dans la mémoire nationale. Dans son livre pour les pédagogues, Jean Langevin affirmait qu'il faut « toujours [faire] marcher de pair l'Histoire et la géographie »¹⁹⁸. En fait, ces nombreux détails toponymiques sur les voyages de Cartier servent à des fins de géographie nationale. Les auteurs profitent de l'occasion pour déterminer le territoire à l'étude, celui qui *a fortiori* appartient à la nation. Ce faisant, on entoure Jacques Cartier et ses péripéties d'une aura mystique, voire sacrée. Si la Bible a sa Genèse, l'histoire canadienne en a une aussi, un temps avant l'existence effective de la nation, mais qui plante le germe qui deviendra plus tard le Canada français. Pour les auteurs d'histoire nationale, toutes les actions de Cartier durant son voyage auront un impact décisif sur la suite des choses et, par conséquent, méritent un traitement soigné et abondant.

Non seulement l'aventure de Cartier est racontée pas à pas, selon un rythme narratif ralenti et de manière approfondie, mais ses actions sont protégées par une amnésie commode et glorifiante¹⁹⁹. Il s'agit en fait d'une certaine forme de réécriture de l'histoire, ce qu'il y a de moins glorieux dans le passé canadien, par exemple les véritables motifs pécuniaires de Cartier, devant être tus au profit d'une histoire peut-être falsifiée, mais grandiose. En ce sens, les intentions de Cartier, « a famous sea-captain of St. Malo »²⁰⁰, ne peuvent qu'être nationales ou, ce qui revient sensiblement au même, religieusement

¹⁹⁷ Gauthier, *Histoire...*, p. 5.

¹⁹⁸ Langevin, *Cours...*, p. 105.

¹⁹⁹ Benedict Anderson considère que l'amnésie historique est caractéristique du nationalisme et qu'elle permet de construire le récit de l'histoire nationale. Anderson, *L'imaginaire national...*, p. 160.

²⁰⁰ Miles, *A Child's History...*, p. 1.

pures. Durant le voyage de Cartier, « Le golfe et le fleuve Saint-Laurent furent explorés au nom du roi de France, dans le dessein d'y fonder quelque colonie, et de contribuer par là à la conversion des infidèles du nouveau monde »²⁰¹. Pour Toussaint, c'est François 1^{er} qui, « désirant établir une colonie en Amérique, revêtit Cartier d'une commission qui l'autorisait à prendre possession de tous les pays qu'il découvrirait »²⁰². Si Miles est moins enthousiaste c'est principalement pour lancer une flèche à l'endroit du roi de France François 1^{er} :

« Francis was jealous of the King of Spain, whose subjects were gaining wealth and fame in the newly found lands beyond the Atlantic Ocean, He therefore sent out Cartier, with two ships, and 120 men, with orders to seek some passage, westwards, to Japan, China, and the East Indies »²⁰³.

En aucun cas Cartier n'est attaqué par le narrateur. Certes, les objectifs de François n'étaient pas mus par de nobles sentiments, mais Jacques Cartier lui-même est épargné, considéré comme intouchable à cause de son rôle de découvreur. Toutefois, Miles, n'ayant pas le même rapport affectif avec les origines françaises du Canada que les auteurs francophones, se permet ainsi de critiquer les intentions du roi d'une autre puissance coloniale que l'Angleterre, la France. Contrairement à Toussaint et Gauthier, qui se considèrent héritiers de la colonisation française, Miles reconnaît l'importance fondatrice de Cartier, mais il se refuse à accorder au roi François 1^{er} l'initiative d'un projet bien intentionné.

La sacralisation de Cartier, héros intouchable se manifeste aussi par la falsification de la réalité historique ou, du moins, par la manière dont elle est justifiée. Alors que Cartier doit quitter la future Nouvelle-France pour retourner à Saint-Malo, « il fit monter [Donnacona] dans son navire, le fit boire et manger, lui donna quelques légers présents et fit tant et si bien qu'il obtint de lui la permission d'emmener en France ses deux fils, dont les noms étaient Domagaya et Taignoagny »²⁰⁴. La thèse de l'enlèvement des fils de

²⁰¹ Gauthier, *Histoire...*, p. 3.

²⁰² Toussaint, *Abrégé...*, p. 4.

²⁰³ Miles, *A Child's History...*, p. 1.

²⁰⁴ Larue, *Histoire...*, p. 6.

Donnacona par Cartier ne semble pas trouver d'écho dans l'oreille de Larue alors que Toussaint et Gauthier ne parlent pas de l'événement... concision oblige! Miles raconte une histoire différente.

« When all was ready for leaving, Cartier enticed the chief of the savages to come near his boats. Two of the old man's sons were then suddenly seized and carried on board ship. Cartier then sailed away with his captives. We cannot praise Cartier for his action, although his intention was good, and although the like was often done in those days. His object was to have the young men taught the French tongue, so as to become of use afterwards, as *interpreters*, between him and the savages. Cartier, when he sailed from the coast of Gaspé, made the Savages on shore to understand that he would come back and restore the chief's sons²⁰⁵.

La fascinante explication de Miles pour justifier les actions de Cartier parle d'elle-même. Si l'auteur de *A Child's History of Canada* est plus « honnête » dans le récit des faits entourant l'enlèvement des fils de Donnacona, il donne tout de même une explication justifiant les agissements du héros canadien. Cartier est coupable des faits, mais il est innocent dans les intentions. Plus encore, loin de travailler dans son propre intérêt, il cherche à former des interprètes afin de revenir sur le territoire canadien mieux préparé. Finalement, ses actions servent les intérêts supérieurs du Canada.

L'histoire ne s'arrête pas là. Cartier, préparant son retour du second voyage, « se rembarqua avec ses gens et fit voile pour la France, emmenant avec lui Donnacona, le chef de Stadaconé »²⁰⁶. De cette façon, on pourrait croire que le charme incroyable de Cartier lui a permis de convaincre une première fois Donnacona d'emmener ses fils et, alors qu'ils sont tous les deux morts en Europe, d'embarquer sur son bateau le chef de Stadaconé lui-même. Miles en fait un récit, encore une fois, plus précis : « it is well known that Cartier meant, at any rate, to capture Donnacona and others in order to present them at the Court of France. He thought they would be useful in making king Francis feel more concern respecting the new countries. About ten persons were thus seized »²⁰⁷. À l'instar des autres

²⁰⁵ Miles, *A Child's History...*, p. 2-3.

²⁰⁶ Larue, *Histoire...*, p. 14. Toussaint et Gauthier font un récit semblable, aussi, plutôt que de nous répéter, nous nous contentons d'indiquer la page du récit : Toussaint, *Abrégé...*, p. 6; Gauthier, *Histoire...*, p. 4.

²⁰⁷ Miles, *A Child's History...*, p. 11.

actions de Cartier, l'événement se présente pour Miles comme une façon, certes maladroite, mais bien intentionnée de travailler dans l'intérêt du Canada.

Comme ces exemples le montrent, cette histoire des origines qui raconte pas à pas les aventures d'un homme est une justification de la possession du territoire national par la nation. Elle est peu sensible aux nuances et se caractérise par une « amnésie sélective ». Elle choisit certains faits, en « oublie » d'autres et raconte une histoire épurée de ce qui pourrait ternir les origines canadiennes. Le tout devient un récit originel quasi religieux, c'est-à-dire une histoire intouchable qui se doit d'être glorieuse, il en va de la réputation du Canada français. Après tout, l'histoire nationale sert à des fins propagandistes au sein de la nation elle-même.

Si Jacques Cartier et sa prise de possession territoriale constituent le début de l'aventure canadienne, Champlain et la fondation de Québec agissent comme éléments fondateurs du Canada. Le terme « fondateur » est d'ailleurs réservé à Champlain, alors que Cartier est plutôt le découvreur : s'il y avait un « an un » d'une chronologie canadienne, il se situerait vraisemblablement en 1608, lors de la fondation de Québec. La protection dont jouit la figure de Cartier se compare aisément à l'aura de père fondateur du Canada de Champlain. Pour Miles, « every lover of Canada thinks with pride and pleasure of *Samuel de Champlain* »²⁰⁸. Source de fierté, le fondateur de Québec est encensé par tous les auteurs unanimement : « intelligent et très instruit pour l'époque où il vécut, ferme et constant à suivre ses entreprises, intrépide et surtout chrétien dans toute la force de ce mot : voilà ce que fut Champlain, celui que la Providence avait destiné pour être le fondateur et le père de la Nouvelle-France »²⁰⁹. C'est en prenant des allures d' élu divin que Champlain apparaît dans les manuels. Après tout,

« Champlain avait un grand sens, des vues forts droites, et personne ne sut mieux que lui prendre un parti dans les affaires les plus épineuses, et mener à bonne fin une entreprise jugée nécessaire au bien de la religion ou de l'état. Mais ce qui met le comble à tant d'excellentes qualités, c'est que, dans sa

²⁰⁸ Miles, *A Child's History...*, p. 23.

²⁰⁹ Toussaint, *Abrégé...*, p. 12.

conduite, comme dans ses écrits, il se montra toujours vraiment chrétien, zélé pour le service de Dieu et l'avancement de la foi »²¹⁰.

En tant que père du Canada, Champlain se présente comme la synthèse des caractéristiques qui forment le Canadien idéal. En ce sens, il est le fondateur au sens large. La citation précédente montre bien comment l'essence même de la nationalité est incarnée par le héros lui-même. Ce qui ressort de cette entreprise de glorification, c'est, outre l'intelligence, la piété et beaucoup d'autres qualités, la persévérance. Selon Miles,

« Champlain's most wonderful quality was *perseverance*. When every body else seemed willing to forget Canada, he never lost heart in its behalf. He spoke continually in favour of it, in public and in private, in the houses of the great, in the camp, and in the king's court. To some he recommended Canada as a good country to settle in. To others, who were full of zeal for religion, he talked of the duty of teaching the poor Indians to know God. He used to say it was better to be the means of saving one soul than to found an empire »²¹¹.

C'est à Champlain et à sa persévérance que nous devons le Canada d'aujourd'hui. Pour les élèves qui travaillent avec ses manuels, les actions de Champlain constituent à la fois un héritage et une dette. Ils sont redevables à leur père fondateur pour leur situation actuelle. Dans un discours sur le passé qui cherche à donner aux enfants l'espoir et la fierté collectives, l'appréciation du monde actuel passe à travers cette dette que le jeune lecteur de ces manuels scolaires a envers Champlain, son père national, collectif, bref fondateur²¹².

Il faut aussi percevoir l'ensemble de l'admiration des auteurs envers Champlain comme une forme de culte national. Larue explique, en citant Laverdière, que « jamais un homme ne fut plus universellement regretté, ni ne méritait plus de l'être »²¹³. En fait, Champlain trouve dans la mort une forme d'immortalité : son legs, la colonie naissante du Canada, assurera la transmission de ses idéaux. De cette façon, l'histoire nationale est un

²¹⁰ Gauthier, *Histoire...*, p. 27.

²¹¹ Miles, *A Child's History...*, p. 39.

²¹² Dans son livre sur les manuels scolaires de la Troisième république, Dominique Maingueneau utilise une analogie semblable en expliquant que les termes « mère » et « enfant » sont utilisés de façon indissociable. Pour Maingueneau, la « mère » n'est autre que la patrie et la relation mère/enfant fait référence à la protection de la patrie envers l'élève, en échange de laquelle ce dernier lui doit un « devoir » qui signifie l'enrôlement militaire. Maingueneau, ..., p. 85-108.

²¹³ Larue, *Histoire...*, p. 50.

véhicule à travers lequel les élèves feront l'apprentissage de ce qu'ils doivent être pour poursuivre l'entreprise de Champlain.

Si Champlain a fondé le Canada, il s'agit en fait d'une image qui fait référence à la fondation de Québec. Comme l'explique Larue, « à Samuel de Champlain [...] était réservé l'insigne honneur de fonder Québec et de poser les bases de cette belle colonie qui, si longtemps, a porté le nom glorieux de "Nouvelle-France", et qui, depuis, a été le noyau de ce vaste empire connu du monde entier aujourd'hui sous le nom de "Confédération Canadienne" »²¹⁴. Aussi, la « géographie nationale » a elle aussi des objectifs mobilisateurs : elle sert aux connaissances générales et à l'enthousiasme national que les manuels doivent inspirer aux enfants. En parlant du site de la ville de Québec, Toussaint explique qu'« il était impossible de trouver un lieu plus avantageux pour fonder une colonie que celui que choisit M. de Champlain. En effet, Québec possède un des plus beaux ports du monde, où les plus gros navires peuvent jeter l'ancre en toute sûreté »²¹⁵. Partageant l'admiration de Toussaint pour Québec, Gauthier nous dit en des termes semblables que :

« il était impossible de mieux placer le chef-lieu d'une colonie naissante : un superbe promontoire, formant une citadelle déjà presque achevée par les mains de la nature; un vaste bassin et une rade profonde, où toute une flotte peut mouiller à l'abri des tempêtes; un ensemble de beautés pittoresques comme on en trouve peu dans le monde entier; une position centrale, au bord du fleuve majestueux, au milieu des tribus amies de la grande famille algonquine : tout devait faire approuver le choix que fit en cette occasion le père de la Nouvelle-France »²¹⁶.

Bref, c'est rempli de fierté que l'élève devrait sortir de son cours d'histoire nationale. De plus, il devrait être conscient du fait que, contrairement à ce qu'affirmait Lord Durham, les Canadiens français ont une belle histoire, riche et inspirante. Finalement, il devrait pouvoir identifier les lieux importants du passé national et se référer à ses connaissances pour savoir pourquoi et comment ces territoires ont pu se greffer à la patrie.

²¹⁴ Larue, *Histoire...*, p. 18.

²¹⁵ Toussaint, *Abrégé...*, p. 13.

²¹⁶ Gauthier, *Histoire...*, p. 11.

Après tout, et comme l'explique Dominique Maingueneau, la patrie est la somme de la terre et du peuple²¹⁷.

À travers les personnages de Cartier et de Champlain, les auteurs de manuels construisent une longue introduction au récit national. Source de fierté, ces deux personnages constituent la base d'un panthéon national en construction. Allant puiser dans leur passé beaucoup plus ancien que la Conquête, les Rébellions et l'Acte d'Union, les manuels scolaires d'histoire nationale trouvent les sources de la nation. C'est principalement à cette quête d'historicité qu'ils répondent. En outre, les péripéties de Cartier et de Champlain servent à mettre en place les éléments qui caractérisent ce que Paul Veyne appelle l'« intrigue » du récit historique²¹⁸.

L'« intrigue » de l'histoire canadienne ou la nation assiégée :

Après de nombreuses rencontres entre les Amérindiens et Cartier, c'est Champlain qui donnera le ton aux relations entre les Français et les autochtones de la vallée du Saint-Laurent. À l'instar de Garneau²¹⁹, les auteurs de manuels scolaires présentent une Nouvelle-France assiégée par les dangers qui sont personnifiés par les Iroquois. Évoluant dans un environnement hostile, les colons français devront faire preuve de courage pour voir fleurir leur colonie.

Immédiatement après la fondation de Québec, Samuel de Champlain est appelé à négocier avec les Amérindiens. Miles raconte que

« Champlain found out that the Montagnais, Hurons, Algonquins, and other Indians of the North side of the St. Lawrence, were at war with the Iroquois. He desired to have the good will of all the savages, and especially of those who were to be the nearest neighbours of the French. But he soon saw that he must

²¹⁷ Maingueneau, *Les livres d'école de la République...*, p. 85.

²¹⁸ Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire : Essai d'épistémologie*, Saint-Amand, Éditions du Seuil, 1971, p. 47.

²¹⁹ Zoltvany, *The Government...*, p. 29.

take a part in their quarrels. So he agreed with the chiefs of the Montagnais, Hurons, and Algonquins, to aid them against the Iroquois. Their chiefs promised, in return, to help Champlain in his designs, and to be good friends to the French »²²⁰.

Ainsi, confronté à l'obligation de choisir un clan dans les guerres des Amérindiens, Champlain n'a d'autre choix que de prendre le parti de ceux qui sont ses voisins immédiats. L'abbé Gauthier donne cependant à Champlain d'autres intentions : ce qui force le père de la Nouvelle-France à participer aux expéditions guerrières amérindiennes, c'est « la nécessité de se concilier l'amitié et la confiance des nombreuses tribus huronnes et algonquines, sans quoi il devenait impossible de faire pénétrer parmi ces infidèles les lumières de la foi et les bienfaits de la civilisation »²²¹. Substituant ainsi la vocation civilisatrice aux intérêts géopolitiques de Miles, Gauthier en arrive essentiellement au même point : l'obligation de Champlain de choisir un camp dans des guerres qui ne le concernent pas.

L'interprétation de Toussaint est intéressante, puisqu'elle permet de mieux saisir l'importance de cet événement dans la construction du récit. Pour l'auteur de l'*Abrégé*, Champlain

« eut la faiblesse de se rendre [au] désir [des Algonquins et des Hurons]. Cette faute eut par la suite de graves résultats, et mit plusieurs fois la Nouvelle-France à deux doigts de sa perte. Si les Français se firent des alliés fidèles des Algonquins et des Hurons, ils se firent des ennemis irréconciliables de la nation la plus brave et la plus vindicative qu'il y eût parmi les Sauvages »²²².

Ayant en tête la suite de l'histoire du Canada, les auteurs de ces manuels voient dans l'alliance entre Champlain et les Algonquins le début de nombreux conflits entre les colons et les Iroquois. D'un côté, cette opposition mettra la colonie en danger à plusieurs reprises, mais, de l'autre, elle permettra à la population française de la Nouvelle-France de se mettre en valeur.

²²⁰ Miles, *A Child's History...*, p. 25.

²²¹ Gauthier, *Histoire...*, p. 14.

²²² Toussaint, *Abrégé...*, p. 13.

Les attaques iroquoises sont donc nombreuses. Comme l'explique Larue, durant l'administration des six premiers successeurs de Champlain, « un grand nombre de combats furent livrés par vos pères contre les Iroquois, ces éternels ennemis de la Nouvelle-France »²²³. Ils constituent en fait la toile de fond durant laquelle plusieurs des premières institutions de la colonie verront le jour. Par exemple,

« l'année 1639 fut remarquable par l'arrivée des Dames Ursulines et des Dames Hospitalières. [...] Dans un temps où l'on avait tout à craindre de la part des sauvages, il était noble, grand et héroïque le dévouement de ces “femmes fortes,” de ces femmes suivant le cœur de Dieu, qui abandonnèrent tout, famille et patrie, pour venir soigner les malades ou instruire les jeunes filles de la Colonie »²²⁴.

Pourtant, malgré toute la bonne volonté des colons, les attaques iroquoises se poursuivent et la paix signée en 1645 n'y change rien : « les Iroquois envahirent subitement le pays des Hurons, au printemps de 1649, et mirent à feu et à sang toutes leurs bourgades, les unes après les autres »²²⁵. La destruction de la nation huronne par les Iroquois ne constitue pas une attaque directe contre la colonie française, mais elle en affecte l'évolution et elle détruit le travail d'évangélisation. D'abord, les Hurons ne sont pas seulement les alliés des Français, ils se sont convertis au catholicisme. L'offensive iroquoise se présente donc comme une destruction du travail civilisateur des bons Français catholiques de la Nouvelle-France.

Cependant, la plus grave conséquence de la dispersion des Hurons est d'encourager les Iroquois dans leur oeuvre destructrice. Larue explique qu'« enhardis par les succès qu'ils ne cessaient de remporter, les Iroquois devinrent d'une audace extrême et ne mirent plus de bornes à leurs déprédations. D'un autre côté, la colonie ne recevant plus de France des secours proportionnés à ses besoins, se trouvait dans un état d'épuisement complet »²²⁶. Aussi, « les choses allèrent de mal en pis, pendant un grand nombre d'années, au point

²²³ Larue, *Histoire...*, p. 55-56.

²²⁴ Toussaint, *Abrégé...*, p. 21.

²²⁵ Gauthier, *Histoire...*, p. 32.

²²⁶ Larue, *Histoire...*, p. 62.

qu'au printemps de 1660, la Nouvelle-France était menacée d'une destruction complète »²²⁷.

Selon un schéma similaire à celui que nous avons observé pour la période britannique de l'histoire canadienne, le drame qui s'installe avec les attaques incessantes et de plus en plus coriaces des Iroquois a comme dénouement la réponse de la Nouvelle-France devant l'épreuve. Alors que « every body was in despair about the safety of New-France, the Iroquois prepared to make a great and final attack »²²⁸. Faisant face à l'extermination, « seize jeunes héros de Montréal, commandés par un officier du nom de Dolard ou Daulac, résolurent de sacrifier généreusement leur vie pour le salut de la colonie »²²⁹. Jamais à court d'héroïsme, le Canada se tire de situations difficiles, voire catastrophiques, grâce à l'excellence de sa population.

L'histoire se répète quelques années plus tard alors que les Iroquois, encouragés par les Anglais de la Nouvelle-Angleterre, se préparent à attaquer de nouveau. Les Iroquois « assiégèrent le fort de Chambly, d'où ils furent repoussés. Ensuite, les Iroquois firent au gouverneur des propositions de paix qui furent acceptées »²³⁰. Malheureusement, la paix qui dura deux mois n'était que « that sort of calm which goes before a storm. [...] What happened then will never be forgotten in Canada »²³¹. Gauthier nous en fait d'ailleurs le récit :

« le 4 août 1689, 1400 Iroquois traversèrent inaperçus le lac Saint-Louis, et débarquèrent dans l'île de Montréal. À la faveur de la nuit, ils cernèrent le village de la Chine, plongé dans le sommeil. Leur effroyable cri de guerre fut le signal de l'attaque et du carnage. Tout fut mis à feu et à sang; en moins d'une heure, plus de 200 personnes avaient péri au milieu des tourments les plus affreux; puis, les barbares se répandirent dans l'île et ses environs, semant partout le meurtre et le pillage. [...] Pendant deux mois, les Iroquois promenèrent dans la colonie le fer et la flamme, sans presque trouver de

²²⁷ Larue, *Histoire...*, p. 63.

²²⁸ Miles, *A Child's History...*, p. 58.

²²⁹ Larue, *Histoire...*, p. 63.

²³⁰ Toussaint, *Abrégé...*, p. 39.

²³¹ Miles, *A Child's History...*, p. 67.

résistance. Ils se retirèrent enfin, emmenant deux cents prisonniers, qu'ils brûlèrent dans leurs villages »²³².

La colonie, encore une fois attaquée, luttant pour sa survie, doit se relever de ce pénible assaut. Comme l'explique Larue, « le sang appelle le sang, dit un proverbe, et vos pères n'étaient pas d'humeur à laisser longtemps impunie une pareille atrocité »²³³. Aussi, la réponse du Canada ne tardera pas et le retour de Frontenac au poste de gouverneur ne pouvait arriver plus à point :

« The hopes of the people being raised by Frontenac's return, it was necessary for something to be done at once to save the Colony. But the Governor had too few soldiers for carrying out any great design. So he made plans for doing injury to the enemy by means of what the French called "la petite guerre" »²³⁴.

Aussi, les succès ne tardent pas à se faire attendre. Selon Gauthier,

« Pendant que d'Iberville ruinait le commerce des Anglais à la baie d'Hudson, en s'emparant de leurs vaisseaux, les Abénaquis, alliés de la France, levaient la hache de guerre du côté de l'Acadie. Ces sauvages, victimes d'une lâche trahison, et de plus souffrant des envahissements des Anglais, attaquèrent leurs ennemis avec fureur, détruisirent quinze de leurs forts, dans le voisinage de Kénébec, tuèrent 200 personnes, et se retirèrent chargés de butin »²³⁵.

De plus, Frontenac ayant repoussé les Anglais devant Québec, il entre dans le panthéon des héros canadiens. Selon Toussaint, « il prit le gouvernement au moment où la colonie était menacée, et la laissa agrandie et en paix; il emporta dans la tombe l'estime des Canadiens, qu'il avait gouvernés pendant l'époque la plus critique de leur histoire. Le nom de sauveur de la Nouvelle-France peut, à juste titre, lui être donné »²³⁶.

Héritiers d'une histoire glorieuse, les jeunes canadiens-français doivent apprendre ce qui les a précédés afin de perpétuer la tradition d'excellence établie par leurs ancêtres.

²³² Gauthier, *Histoire...*, p. 57.

²³³ Larue, *Histoire...*, p. 79.

²³⁴ Miles, *A Child's History...*, p. 69.

²³⁵ Gauthier, *Histoire...*, p. 58.

²³⁶ Toussaint, *Abrégé...*, p. 43.

Alors que ces derniers ont toujours réagi avec courage et persévérance face à l'adversité, eux aussi devront assumer leur avenir, mais surtout celui de leur nation. L'histoire nationale canadienne est effectivement une histoire de « survivance », ou plutôt de lutte pour la survie, mais elle ne cherche pas à inspirer le repli et la crainte. Elle est tournée vers l'avenir qui, si les jeunes canadiens vivent à la hauteur de leur héritage, devrait être rempli d'espoir.

Il est significatif que Fernand Dumont et Gérard Bouchard considèrent que les élites clérico-conservatrices de la fin XIX^e siècle, incapables d'exercer un leadership politique conquérant, ont préféré utiliser l'histoire récente, une histoire de défaites et d'échecs, afin de justifier le repli sur soi de la société canadienne-française²³⁷. Cette perception s'oppose à ce que nous avons pu observer dans les manuels scolaires d'histoire nationale, rédigés par ces mêmes élites. Loin de s'attarder à la suite de calamités qui sont tombées sur les Canadiens sans que ceux-ci y puissent quoi que ce soit, ces manuels font la promotion d'une histoire glorieuse et enthousiaste, ancienne certes, mais dont les enfants de 1870 sont les héritiers.

Il est vrai que la colonie française qui deviendra britannique a eu affaire à beaucoup d'adversité. Que ce soit contre les Iroquois du XVII^e siècle ou le gouvernement britannique du XIX^e, les Canadiens ont dû lutter pour leur survie. Nous aurions tort pourtant de voir ici le paradigme de la *survivance* au sens où Dumont et Bouchard l'entendent. Les calamités historiques sont des épreuves auxquelles les Canadiens ont dû faire face et desquelles ils s'en sont sortis toujours plus forts. Les auteurs utilisent ainsi un procédé discursif : il faut convaincre le lecteur du sérieux des difficultés pour le convaincre de la bravoure des personnages historiques, ancêtres canadiens.

Les élèves apprennent aussi à identifier ce qui leur appartient d'un point de vue territorial. Les pédagogues leur enseignent ce qu'ils doivent défendre et le prix que leurs prédécesseurs ont payé pour assurer la survie de la nation. Les élèves sont ainsi redevables à la panoplie de personnages historiques qui sillonne le récit de leur histoire nationale et, à

²³⁷ Dumont, *Genèse...*, p. 189; Bouchard, *La construction d'une culture...*, p. 13.

travers eux, à l'ensemble de leurs ancêtres. Nous aurions tort de percevoir les Canadiens dépeints dans les manuels comme des dominés, des colonisés : ils sont en fait présentés comme des colonisateurs maîtres de leur destin.

Chapitre 3 : Colonisation, héroïsme et altérité

Le paradigme de la *survivance*, c'est, pour Dumont, Bouchard, Létourneau et Gagnon, la conciliation avec l'« Autre », l'« Anglais », d'un peuple qui lui est soumis, incapable de se libérer politiquement. Condamné par ses échecs politiques historiques, le Canada français doit chercher dans son statut un « bonheur d'occasion » comme l'aurait peut-être dit Gabrielle Roy. Cette interprétation du nationalisme canadien-français de la fin du XIX^e siècle se fonde principalement sur une lecture de l'histoire post-Conquête, qui rassemble les faits marquants de l'opposition entre Canadiens et Anglais, ou Canadiens anglais.

Dans les chapitres précédents, nous avons d'abord vu que le traitement de la période post-Conquête dans les manuels scolaires n'est pas centré sur l'opposition entre, d'une part, les Anglais dominants et, d'autre part, les Canadiens dominés. Nous avons ensuite démontré que l'histoire nationale enseignée au primaire dans les manuels entre 1870 et 1880 concerne surtout une histoire pré-Conquête et, plus particulièrement, l'histoire des origines du Canada français. Ce dernier chapitre est le résultat d'une réflexion sur les types de héros dont les manuels font l'histoire et, en conséquence, les valeurs qu'ils transmettent. Par ailleurs, comme le héros n'existe pas sans l'antihéros, il est pertinent de se demander à qui les Canadiens héroïsés sont opposés dans ce récit d'histoire nationale. Nous verrons ainsi comment les manuels scolaires font la promotion d'un nationalisme parfois exacerbé et toujours centré sur la qualité des Canadiens d'hier et d'aujourd'hui. À ces héros s'opposent des antimodèles, mais, contrairement à la logique du paradigme de la *survivance*, ceux-ci ne sont pas des colonisateurs anglo-saxons qui limitent les horizons politiques d'un Canada français aux ambitions inassouvies. L'altérité dans les manuels est plutôt définie par l'opposition de l'homme civilisé et du « Sauvage », bref entre le Français et l'Amérindien, faisant par le fait même des Canadiens non pas des colonisés, mais des colonisateurs dont la principale fonction est de répandre la lumière parmi les populations non civilisées.

Ancêtres et héros

Afin d'inspirer la jeunesse canadienne-française et de lui donner des modèles, les auteurs de manuels scolaires d'histoire nationale ont utilisé des figures héroïques. Ce faisant, ils ont reproduit un type d'histoire nationale qui s'est construit à partir du XVII^e siècle. En effet, selon Annie Bruter, le XVII^e siècle a été le témoin d'une transformation du rapport à l'histoire. Au fur et à mesure que son enseignement s'étendait à un plus grand nombre de personnes, son usage politique, où l'histoire est considérée comme une connaissance requise en particulier pour les puissants, a perdu en importance tandis que montait un usage moral²³⁸. L'histoire va donc chercher dans les personnages historiques des modèles de vie qui permettent de donner des exemples à suivre à la population grandissante d'amateurs et d'étudiants d'histoire. Selon David Bell, le XVIII^e siècle aurait d'ailleurs vu en France la multiplication des recueils de biographies à caractère national qui sert précisément à identifier les ancêtres de la nation et les utiliser comme modèles²³⁹. Le tout mène au XIX^e siècle à l'enseignement de l'histoire nationale au primaire qui, selon Dominique Maingueneau, se construit comme une succession de biographies de « grands Français ». Celles-ci permettent à l'écolier de s'identifier aux modèles et de rejeter les antimodèles²⁴⁰.

S'il est vrai que les manuels de Miles, Toussaint, Larue et Gauthier ne constituent pas à proprement parler des recueils de biographies, ils s'apparentent à ce qui se fait en France à la même époque. Ces manuels, afin d'éduquer et d'intéresser l'élève, conçoivent l'histoire comme un ensemble d'exemples et de contre-exemples de vie. Aussi, leurs auteurs intègrent dans leur récit l'histoire d'êtres exceptionnels qui ont marqué l'histoire du Canada.

²³⁸ Bruter, *L'histoire enseignée...*, p. 135.

²³⁹ David Bell, *The Cult of the Nation in France : Inventing Nationalism, 1680-1800*, Cambridge, Harvard University Press, 2001, p. 107-139.

²⁴⁰ Maingueneau, *Les livres d'écoles de la République...*, p. 60.

Ces personnages historiques peuvent être regroupés en trois groupes distincts. D'abord, les héros militaires sont ceux qui ont pris part à des entreprises militaires et, ce faisant, ont marqué leur époque. Ensuite, les personnages historiques de l'âge héroïque du Canada ont marqué l'histoire canadienne par leur entreprise fondatrice ou par leur persévérance devant les difficultés qui sont caractéristiques de la colonisation des premiers temps de la Nouvelle-France. Finalement, les explorateurs ont permis l'agrandissement du territoire national.

En indiquant que le récit des luttes parlementaires entre 1814 et 1837 « n'offrirait qu'un attrait médiocre à des enfants de votre âge »²⁴¹, Larue signale implicitement qu'un autre type d'événement est plus pertinent à narrer. Pour lui, comme pour les autres auteurs, les combats militaires sont beaucoup plus intéressants que les péripéties des luttes parlementaires ou des années de paix entre le traité d'Utrecht et le début de la guerre de Sept ans. Comme l'explique Miles, après le traité d'Utrecht, « there was a more quiet state of things during about fifty years. It would be tedious for the young reader to go through all particulars. So, in this and the next chapter, we shall make mention of those only, which seem most necessary and interesting »²⁴². En conséquence, la période de 1713 à 1753 tient en seulement quatre pages.

De son côté, Toussaint, qui fonde sa chronologie sur les règnes des gouverneurs du Canada, traite de la période du Marquis de Beauharnois - 1726 à 1747 - en trois pages. Il explique que « les dix neuf premières années de cette administration furent des années de paix et de tranquillité, dont la monotonie fut à peine troublée par quelques événements remarquables »²⁴³. Les périodes de paix, peu propices aux combats épiques, sont moins intéressantes. Elles sont donc mises de côté. En ce sens, les auteurs de manuels reproduisent les préférences thématiques d'une historiographie canadienne qui ennoblit l'histoire-bataille et les héros qui peuplent un panthéon de fondateurs et de fondatrices²⁴⁴.

²⁴¹ Larue, *Histoire...*, p. 206.

²⁴² Miles, *A Child's History...*, p. 78.

²⁴³ Toussaint, *Abrégé...*, p. 48.

²⁴⁴ Thomas Wien, « En attendant Frégault. À propos de quelques pages de l'histoire du Canada sous le Régime français » dans Thomas Wien, Cécile Vidal et Yves Frénette, dir., *De Québec à l'Amérique française. Histoire et mémoire*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, p. 69.

Pour cette raison, les héros militaires ont une place de choix dans cette histoire nationale. Des combats de Champlain avec les Amérindiens à de Salaberry, en passant par Frontenac, Iberville, Montcalm et Lévis, les entreprises guerrières sont toujours racontées avec enthousiasme afin de stimuler l'intérêt du lecteur et de lui transmettre la fierté de ses origines. La quantité de détails qui anime ces récits est impressionnante et d'autant plus remarquable étant donnée la volonté de concision chère aux auteurs. Par exemple, Gauthier raconte que

« Champlain, de l'avis de Pontgravé, suivit avec quelques Français les Sauvages alliés, et remonta la rivière des Iroquois (ou de Richelieu). La petite flotille, rendue assez avant dans le lac Champlain, rencontra, sur les dix heures du soir, le 29 juillet, un parti ennemi composé d'environ 200 guerriers. Des cris effroyables s'élevèrent de part et d'autre. Les Iroquois prirent le rivage, et s'y retranchèrent derrière de grands abattis d'arbres; les alliés gardèrent le large, tenant leurs canots bien attachés ensemble. Au point du jour, ils vinrent à terre, ayant toujours soin de cacher les Français. Alors les Iroquois s'avancèrent fièrement, trois de leurs chefs en tête. Comme ils se préparaient à faire une décharge de leurs flèches, les alliés ouvrent leurs rangs, laissant le milieu libre à Champlain. Son habillement et ses armes étonnèrent les Iroquois; mais l'étonnement fit place à la terreur, quand, du premier coup de son arquebuse, ils virent tomber morts deux de leurs chefs, et un troisième dangereusement blessé »²⁴⁵.

Annaliste, Gauthier rapporte non seulement les détails temporels et géographiques de la bataille, mais aussi le nombre d'ennemis et la stratégie de chaque camp. Le récit de l'héroïsme de Dollard des Ormeaux, selon Larue, est lui aussi représentatif de cette abondance du détail :

« Dans les derniers jours d'avril 1660, [Dollard et ses compagnons] firent leurs adieux à leurs parents, à leurs amis, et se mirent en route. Le premier jour de mai, ils s'arrêtèrent à un petit fort sauvage qu'ils trouvèrent sur la rivière des Outaouais : misérable ruine défendue par quelques mauvais pieux. [...] Ils étaient donc là, attendant l'arrivée des Iroquois, lorsqu'un jour, sur les quatre heures de l'après-midi, pendant qu'agenouillés sur le rivage ils faisaient la prière du soir en trois langues différentes suivant leur coutume, leurs vedettes vinrent les informer que l'ennemi n'était plus qu'à une faible distance. Aussitôt

²⁴⁵ Gauthier, *Histoire...*, p. 14-15.

ils se jetèrent dans le fort et se mirent à le fortifier par une deuxième palissade : précaution que dans leur héroïsme, ou leur imprudence, ils avaient jusque-là négligée. L'ouvrage n'était pas encore terminé que les Iroquois fondaient sur eux : aussitôt, une vive fusillade s'engagea des deux côtés. [...] Ainsi se passèrent cinq jours entiers et autant de nuits; les Français et leurs alliés ayant à subir, pendant tout ce temps, les tortures de la faim, de la soif, et de l'insomnie. Ils se relevaient à tour de rôle, et pendant qu'une partie faisait le coup de feu contre l'ennemi, l'autre, agenouillée au milieu du fort, invoquait le ciel et priait »²⁴⁶.

Encore une fois, il ne s'agit ici que d'un extrait de l'ensemble de l'histoire de Dollard qui, chez Larue, s'étend sur environ sept pages. L'auteur présente Dollard comme un personnage profondément pieux et son aventure est en fait, bien que ce ne soit jamais explicitement exprimé, l'histoire d'un sacrifice.

La narration que Larue fait de la bataille du Long-Sault est pratiquement une histoire dans l'histoire²⁴⁷. Elle possède sa propre logique discursive, en trois étapes, dont Patrice Groulx attribue la paternité à Étienne-Michel Faillon : « 1) les Iroquois veulent balayer la Nouvelle-France; 2) mis au courant, les Français veulent arrêter l'invasion au prix de leur vie; 3) effrayés ou épuisés par la résistance des Français, les Iroquois perdent leur volonté de balayer le pays »²⁴⁸. Larue consacre à cette bataille et à ses origines l'ensemble du « Quatrième entretien (1635-1672) »²⁴⁹ qui débute en mettant en place une série de conflits entre Amérindiens et Français. En ce sens, le sacrifice de Dollard est l'événement qui permet la poursuite de l'histoire canadienne, mais l'attention qui est portée aux détails et au temps très court est complètement atypique par rapport au récit abrégé et expéditif qui caractérise la narration des manuels scolaires. En individualisant le récit à partir de personnages héroïques, les auteurs du XIX^e siècle cherchent à rendre l'histoire plus attrayante, surtout pour un lectorat plus jeune.

²⁴⁶ Larue, *Histoire...*, p. 64-66.

²⁴⁷ Nous utilisons l'exemple de Larue parce qu'il fait le récit le plus complet de l'événement, mais chaque auteur s'attarde sur les exploits de Dollard et toujours selon la même formule. Toutefois, Toussaint a un souci de concision que les trois autres auteurs n'ont pas : Voir, Toussaint, *Abrégé...*, p. 28-29; Gauthier, *Histoire...*, p. 37-39; Miles, *A Child's History...*, p. 52-54.

²⁴⁸ Patrice Groulx, *Pièges de la mémoire...*, p. 135-136.

²⁴⁹ Larue, *Histoire...*, p. 51-70.

Même chez Toussaint, dont la structure narrative est beaucoup plus rigide²⁵⁰, les faits d'armes prennent beaucoup d'importance. Rapportant les « exploits d'Iberville », Toussaint raconte que

« D'Iberville s'est immortalisé dans cette guerre par ses exploits contre les Anglais. Dans la campagne de 1689, il enleva deux vaisseaux aux Anglais. En 1694, d'Iberville, à la tête de 120 Canadiens, s'empara du fort Nelson, dans la baie d'Hudson. En 1696, il enleva aux Anglais un vaisseau de 24 canons, sans perdre un seul homme. Il prit ensuite le fort de Pemaquid, dans le pays des Abénaquis. De là il se rendit à Terre-Neuve, où il enleva le fort et la ville de St-Jean. À la tête de 120 braves Canadiens, il enleva, pendant l'hiver de 1696-97, tous les autres postes que les Anglais possédaient dans cette île, Au printemps 1697, il reçut de la cour l'ordre de s'emparer des postes anglais de la baie d'Hudson. Le 5 septembre, il se battit contre trois vaisseaux anglais, dont l'un était plus fort que le sien. Il en prit un, coula à fond le second, et le troisième put s'échapper. Ce héros canadien, après avoir fondé une colonie dans la Louisiane, en 1701, mourut en mer, en 1706 »²⁵¹.

Certes, ce récit est plus dense que celui accordé à Dollard par Larue. Il n'en reste pas moins que ce culte voué aux militaires est omniprésent dans chacun des manuels. En faisant ralentir le temps, en multipliant les anecdotes, les auteurs pensent favoriser l'apprentissage des élèves du primaire, tout en leur inculquant des modèles de vertu, de sacrifice, de courage et de persévérance. À travers les aventures de ces personnages militaires, l'histoire nationale organise un véritable culte du combat et de l'aventure militaire, du fait d'arme. Plus particulièrement, c'est la défense de la nation qui est transmise grâce à ces longs récits. À propos de la guerre de 1812-1814, Miles explique que

« our young readers will feel proud of their country when they are old enough to read all those particulars. For, they will then see that the conduct of the people of both Canadas was beyond all praise for the way in which they defended their homes and altars. The Americans wished to conquer and to take Canada. They tried hard to do so. But the courage of the inhabitants of Canada hindered them, and they completely failed »²⁵².

²⁵⁰ Son manuel est construit en paragraphes thématiques qui se succèdent en ordre chronologique, mais sans nécessairement faire de lien entre les événements. En respectant religieusement cette structure et en s'attardant systématiquement à chaque période, son manuel est plus concis que Larue, Gauthier et Miles à propos des combats militaires.

²⁵¹ Toussaint, *Abrégé...*, p. 41-42.

²⁵² Miles, *The Child's History...*, p. 116.

Incapable de raconter l'ensemble des événements, Miles se concentre sur certains de ceux-ci dont le plus mémorable est la bataille de Châteauguay :

« if we did not know it was true, we could hardly believe what we read about the battle of Chateauguay. An American army under General Hampton, of several thousand men, was there beaten by a force of about 300, commanded by Col. de Salaberry. It happened that Hampton was moving from Lake Champlain. He was to lead his army down the St. Lawrence, from Lake Ontario. De Salaberry put his men among the bushes, and behind felled trees, on the bank of the river Chateauguay. [...] However, the Americans came up to the felled trees, and were fired on from behind them. They were afraid to force their way in to meet an enemy they could not see. The firing lasted four hours. De Salaberry and his men stood their ground so bravely, that the American General at last gave up the contest. Then he fell back to Lake Champlain »²⁵³.

Il serait possible de voir l'importance de la défense de la nation comme un trait du paradigme de la *survivance* tel que conçu par Fernand Dumont et Gérard Bouchard. En effet, en héroïsant des personnages historiques qui ont assuré la défense de la nation devant les assauts de l'extérieur, nous pourrions en conclure que les auteurs de manuels scolaires d'histoire nationale cherchent à démontrer le coût de la survie de la nation, donc l'importance de sa conservation. Pourtant, cette image de la nation ou, plus précisément, la présentation de la défense de la nation comme le devoir national de l'élève par excellence est également observable dans les manuels scolaires du primaire français. Comme Dominique Maingueneau le montre, le *Tour de France*, un manuel français d'histoire nationale, établit un parallèle entre l'enfant et le soldat, entre l'école et l'enrôlement, et il présente la défense de la patrie comme le devoir du futur adulte²⁵⁴. En ce sens, qualifier le nationalisme canadien-français de nationalisme de survivance, c'est impliquer que tout nationalisme contient sa part de survivance, puisque la survie de la nation est une part primordiale de toute logique discursive nationale.

²⁵³ Miles, *The Child's History...*, p. 117.

²⁵⁴ Maingueneau, *Les livres d'école...*, p. 101-107.

Dans le même ordre d'idée, il est surprenant qu'aucun historien n'ait fait de lien entre ce que Serge Gagnon appelle la « survivance nationale »²⁵⁵, c'est-à-dire l'esprit de survie qui caractérise le nationalisme canadien-français de la fin du XIX^e siècle et qui a vraisemblablement inspiré le paradigme de la *survivance* et le darwinisme social dont les origines se situeraient autour de 1860. Comme l'explique Mike Hawkins, « a popular and persistent interpretation of Social Darwinism associates it with doctrines of racial hierarchy and conflict »²⁵⁶. Les peuples, engagés dans une lutte pour la survie, se combattent et s'éliminent, tentent d'agrandir leur territoire au détriment des autres. Dans cette perspective, le discours sur la survie du Canada français apparaît plutôt comme une réponse à une conception du monde centré sur les conflits et la lutte entre nations : l'histoire du Canada comme constante lutte pour la survie est en fait la démonstration de la capacité des Canadiens à s'adapter à leur environnement. Se faisant, on peut placer le Canada parmi les « vainqueurs » de l'évolution.

Outre les héros militaires, qui mobilisent la narration du récit et, ce, peu importe l'époque de l'histoire nationale traitée, les auteurs de manuels sont particulièrement admiratifs devant les péripéties de la période de l'histoire canadienne appelée l'« âge héroïque ». Miles explique que

« From the time of Champlain to that of de Callières, who came after Count Frontenac, the governors and people of Canada were nearly always engaged in fighting for their very existence. The Governors were all soldiers, trained in the armies of the King of France. The people, naturally brave, were obliged to be as well used to warlike weapons as to hunting, or to agriculture and the clearing of the forest. That period of our history has been named "*The Heroic Age of Canada.*" It may be said to have begun with Champlain and ended with Frontenac and de Callières »²⁵⁷.

²⁵⁵ Gagnon, *Le Québec et ses historiens...*, p. 471.

²⁵⁶ Pour Hawkins, le darwinisme social des années 1860 et 1870 constitue une exploration des implications de la théorie de Darwin à un ensemble de contextes, incluant les races et les conflits : voir, Mike Hawkins, *Social Darwinism in European and American Thought, 1860-1945*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 61.

²⁵⁷ Miles, *The Child's History...*, p. 76. Miles est le seul des quatre auteurs à parler explicitement d'« âge héroïque ». Toutefois, nous remarquons chez les trois autres la même logique historique qui fait de la période post-Frontenac la première période de paix dans l'histoire du Canada. Nous considérons donc implicite chez les autres auteurs ce qui, chez Miles, est explicite.

L'« âge héroïque » débute donc avec la fondation du Canada, sous Champlain, et elle se termine avec la période de paix qui suit l'administration de Frontenac. Ce dernier, ayant défendu Québec devant l'envahisseur anglais, « avait trouvé la colonie affaiblie, attaquée de toutes parts, méprisée de ses ennemis; il la laissa en paix, agrandie, respectée. Aussi c'est à juste titre qu'il a été regardé comme le sauveur de la Nouvelle-France »²⁵⁸. Ce gouverneur met en fait fin à une période particulière de la colonie où les dangers étaient constants et durant laquelle les colons français pouvaient déployer avec éclat leur héroïsme. Le début d'une nouvelle ère est concrétisé avec le traité de Montréal qui signifie « la fin des hostilités entre les Français et les Iroquois »²⁵⁹. On pourrait comparer l'« âge héroïque » à l'Antiquité des Européens : elle constitue la référence en termes de valeurs et de démonstrations de ce qui s'est fait de mieux. Le monde d'alors cherche donc à rejoindre l'excellence des origines, cette dernière n'étant possible qu'à travers la connaissance de l'histoire nationale.

Cette période de l'histoire canadienne est d'autant plus glorieuse qu'elle a vu naître villes et institutions qui ont jeté les bases du Canada. Évidemment, la fondation du Canada lui-même, à travers celle de Québec, remonte au début de l'époque de Champlain, mais l'histoire du Canada regorge de fondations. Par exemple,

« l'événement le plus remarquable de la seconde administration de Champlain fut la fondation des Trois-Rivières, en 1634, par le sieur de la Violette. Le collège des Jésuites fut érigé l'année suivante. Bientôt plusieurs familles honorables de France vinrent s'établir en Canada, lorsqu'elles furent certaines qu'elles pourraient procurer à leurs enfants une bonne éducation chrétienne et classique »²⁶⁰.

Nous avons ici à la fois un exemple de fondation d'une ville et d'une institution. Toussaint n'est pas le seul auteur à discuter des fondations culturelles de la nation. Écrivant sur la faiblesse de la colonie sous la Compagnie des marchands, Gauthier raconte que

²⁵⁸ Gauthier, *Histoire...*, p. 67.

²⁵⁹ Toussaint, *Abrégé...*, p. 43.

²⁶⁰ Dans cet extrait, il est important de noter l'importance de l'éducation, qu'elle soit institutionnelle ou familiale, pour Toussaint. Au fondement d'une population vertueuse est forcément un enseignement chrétien et « classique » : voir, Toussaint, *Abrégé...*, p. 20.

« la population de Québec variait de 50 à 60 personnes, et encore sur ce nombre, il n'y avait que les Récollets et la famille d'Hébert qui s'occupassent de culture. Les quelques autres familles fixées dans le pays, comme celle d'Abraham Martin et de Pierre Desportes, vivaient de la traite, de chasse et de pêche »²⁶¹.

C'est ce qui explique l'importance d'établissements religieux dans la colonie. Il enchaîne avec la construction du couvent des Récollets et l'arrivée des Jésuites. Ces religieux agissent sur deux fronts. D'une part, ils instruisent la population :

« c'est aux Jésuites qu'on doit la première éducation classique qui fut donnée aux jeunes gens du Canada. Les Récollets donnèrent aux enfants une excellente éducation chrétienne et élémentaire jusqu'à la conquête, époque où ces deux ordres furent supprimés en Canada »²⁶².

Les Ursulines et les Sulpiciens, qui arrivent plus tard, ne seront d'ailleurs pas oubliés par Toussaint : les premières viennent « instruire les jeunes filles de la colonie »²⁶³, alors que les seconds participent « à l'entretien du culte et à l'instruction chrétienne de plusieurs milliers de petites filles et de petits garçons »²⁶⁴. Aussi, ne s'agit-il pas seulement ici d'une valorisation de l'éducation, qui va de soi dans un manuel scolaire, mais également d'une glorification d'une époque où les fondateurs étaient « exposé[s] à la fureur des Iroquois »²⁶⁵. D'autre part, ils viennent répandre la chrétienté chez les Amérindiens. Cette entreprise missionnaire est d'autant plus impressionnante qu'elle envoie les vertueux religieux directement chez les « Sauvages », c'est-à-dire vers l'inconnu. Miles explique :

« The missionaries, both Recollets and Jesuits, were men of wonderful patience and courage. They knew they would have to bear fatigue, heat, cold, hunger and pain, and, perhaps to end their days by a cruel death among the savages. Yet they went forth upon their work with cheerful zeal »²⁶⁶.

²⁶¹ Gauthier, *Histoire...*, p. 20.

²⁶² Toussaint, *Abrégé...*, p. 16.

²⁶³ Toussaint, *Abrégé...*, p. 21.

²⁶⁴ Toussaint, *Abrégé...*, p. 28.

²⁶⁵ Toussaint, *Abrégé...*, p. 26.

²⁶⁶ Miles, *The Child's History...*, p. 33.

Ici, le sacrifice est implicite. C'est conscients des dangers de mort que les missionnaires quittent la « civilisation » pour tenter d'instruire les Amérindiens. Larue fournit un récit détaillé des supplices des pères Brébeuf et Lalemant,

« dans le plus fort de ses tourments, le Père Gabriel Lalemant levait les yeux au ciel, joignait les mains, et demandait à Dieu du secours. Le Père Brébeuf demeurait comme un rocher, insensible au fer et au feu, sans pousser un seul cri ni même un seul soupir. De temps en temps, il élevait la voix pour annoncer la vérité aux infidèles et pour encourager les chrétiens qu'on torturait autour de lui. Irrités de la sainte liberté avec laquelle il leur parlait, ses bourreaux lui coupèrent le nez, lui arrachèrent les lèvres, et lui enfoncèrent un fer rouge dans la bouche. Le héros chrétien conserva le plus grand calme, et son regard était si ferme et si assuré qu'il semblait encore commander à ses bourreaux »²⁶⁷.

Au-delà des vertus religieuses particulières qu'incarnent ces deux hommes, leur évocation permet de mettre en valeur les dangers que courent les premiers colons. Ainsi, leur récit place les entreprises coloniales françaises du XVII^e siècle sous le signe de l'héroïsme.

Comme l'exemple de Maisonneuve le montre, les difficultés liées à l'établissement des colons servent à démontrer leur qualité. L'oeuvre fondatrice implique généralement la glorification des individus qui en sont responsables. Pour Miles,

« Maisonneuve was a truly brave and pious man. He had a very hard task before him, for the Iroquois, like a scourge, troubled the first settlers. Those savages prowled around, watching for opportunities of falling upon and scalping colonists. In fact, the French never dared to work alone at any distance from their habitations, or without having beside them their firearms and swords »²⁶⁸.

Selon un procédé discursif dont nous avons déjà discuté, l'ampleur de la tâche augmente la qualité des actions du héros. De plus, dans cette histoire très incarnée, l'ensemble de la population française de la Nouvelle-France récolte les fruits de la gloire de quelques personnages exceptionnels. L'exemple précédent montre bien comment

²⁶⁷ Larue, *Histoire...*, p. 58.

²⁶⁸ Miles, *The Child's History...*, p. 46.

Maisonneuve constitue l'impulsion qui permettra l'établissement de Montréal, mais aussi que l'ensemble des colons agit comme en écho à sa bravoure.

Aussi, à travers les nombreux récits d'histoires personnelles qui s'intègrent à la trame narrative générale, c'est en fait l'ensemble de la population coloniale qui est glorifiée et, par extension, celle du Canada français de la fin du XIX^e siècle. En ce sens, les ancêtres canadiens-français servent d'ancrage à la qualité de la nation. Les jeunes canadiens doivent vivre à la hauteur des standards de vertu établis par leurs ancêtres, dont ils sont les débiteurs. Chez Larue, la glorification de la population coloniale passe par l'identification de certains personnages clés. Par exemple, Hébert, le premier colon français établi à Québec « avec l'intention de s'y fixer d'une manière permanente »²⁶⁹, représente les vertus nécessaires à un bon père de famille. Larue raconte la mort d'Hébert en citant le père Sagard :

« Dieu voulant retirer à soi ce bon personnage, et le récompenser des travaux qu'il avait soufferts pour Jésus-Christ, lui envoya une maladie de laquelle il mourut [...]. Il reçut tous les derniers sacrements de notre P. Joseph Le Caron et disposa de ses affaires au grand contentement de tous les siens. Ensuite, il fit approcher de son lit sa femme et ses enfants, et leur fit une courte exhortation, sur les trésors du ciel et les mérites que l'on acquiert devant Dieu en travaillant pour le salut du prochain. Je meurs content, leur disait-il, puisqu'il a plû à notre Seigneur de me faire la grâce de voir mourir devant moi des sauvages convertis. *J'ai passé les mers pour les venir secourir plutôt que pour aucun autre intérêt particulier*, et mourrais volontier pour leur conversion, si tel était le bon plaisir de Dieu. [...] Je suis prêt à aller devant Dieu, qui est mon juge, auquel il faut que je rende compte de toute ma vie passée... Puis, levant la main, il leur donna à tous sa bénédiction, et rendit son âme entre les mains de son créateur »²⁷⁰.

Le bon père de famille doit être bienveillant envers sa famille, il doit s'occuper de ses affaires, être travaillant, répandre le catholicisme et s'assurer d'aimer son prochain. Hébert représente l'homme ordinaire et constitue un modèle de vie pour les « futurs hommes » du Canada français que sont les élèves des petites classes dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

²⁶⁹ Larue, *Histoire...*, p. 40.

²⁷⁰ Larue, *Histoire...*, p. 41-42.

Larue trouve l'équivalent féminin chez Madame de Champlain :

« Madame de Champlain, âgée de vingt-deux ans, avait, attachées à son service, une couple de femmes seulement. Durant son séjour au pays, elle sut gagner le respect et l'affection des Français et des Sauvages. Ces derniers, surtout, furent frappés de sa beauté. Ce qui étonnait grandement les sauvages, dit Ferland, c'est qu'elle les renfermait tous dans son coeur; chacun d'eux, en effet, se reconnaissait dans le miroir qu'elle suspendait à sa ceinture, comme c'était alors la coutume parmi les dames. Pour leur témoigner encore plus de son affection, madame de Champlain apprit la langue algonquine et s'occupa à faire le catéchisme aux enfants. Après la mort de son mari, elle se fit religieuse ursuline, dans un couvent qu'elle avait fondé à Meaux, en France »²⁷¹.

Évaluée selon un autre registre de comportements sociaux que l'homme, la femme doit être belle, économe, aimante et vertueuse. Elle s'occupe également de l'enseignement chrétien chez les enfants en bas âge, à commencer par ses propres enfants. Christine Hudon remarque d'ailleurs que, vers la fin du XIX^e siècle, « on tend à culpabiliser les femmes n'ayant pas réussi à faire de leurs proches de bons chrétiens »²⁷². En fait, « La femme modèle se signalait par sa dévotion et par ses mœurs irréprochables. Elle était à la fois faible et forte, puisque sa fragilité et sa sensibilité "naturelles" étaient porteuses de puissance et lui conféraient un ascendant sur les autres »²⁷³. Ainsi, les devoirs religieux à l'échelle familiale sont beaucoup plus l'affaire de la femme que de l'homme. En livrant des modèles féminins et masculins et en les modelant pour qu'ils correspondent aux obligations sociales contemporaines, Larue cherche dans le passé des exemples moraux pour les jeunes élèves du primaire.

Ce que Larue réalise avec des exemples spécifiques, Toussaint cherche à le montrer en prenant comme modèle l'ensemble de la population française de Nouvelle-France. Parlant des premiers colons du Canada, Toussaint raconte que

²⁷¹ Larue, *Histoire...*, p. 44-45.

²⁷² Christine Hudon, « Des dames chrétiennes : La spiritualité des catholiques québécoises au XIX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1995, 49 (2), p. 181.

²⁷³ Hudon, « Des dames chrétiennes »..., p. 192.

« c'étaient des hommes respectables et actifs : la plupart étaient artisans ou laboureurs. Le travail était d'obligation. Champlain fit repasser en France deux hommes, parce qu'ils n'avaient pas fait sur leurs terres les travaux de défrichement auxquels ils étaient tenus. Les femmes étaient en très petit nombre. [...] On veilla avec le plus grand soin à ne laisser passer en Canada que des femmes honnêtes et pieuses. Tant de précautions et de sollicitudes firent bientôt de la Nouvelle France une colonie modèle. Aussi n'est-il pas surprenant que le peuple canadien ait été et soit encore un peuple moral, pieux, honnête et religieux »²⁷⁴.

Encore une fois, l'importance du travail chez l'homme et de la piété chez la femme sont mises en valeur. De plus, nous remarquons que les vertus féminines sont garantes d'une population vertueuse. L'élève, héritier de cette Nouvelle-France mythique, doit vivre à la hauteur de son héritage en reproduisant les modèles que l'histoire lui a laissés. Les habitants du Canada ancien doivent constamment subir l'état de siège qui caractérise la trame du récit de l'histoire nationale. Nous en avons déjà eu un aperçu avec l'exemple de Maisonneuve et des premiers colons de Montréal. Selon la même logique, Toussaint raconte que, durant le siège de Québec en 1690,

« la Nouvelle France était défendue par tous les colons, qui se conduisirent en véritables héros. On les rencontrait par petites bandes partout où le danger les appelait; ils harcelaient sans cesse les Anglais, sans leur laisser aucun repos »²⁷⁵.

La colonie se construit donc grâce à une population particulièrement apte, vertueuse et courageuse. Alors que bien des gens auraient abandonné le Canada pour s'installer dans un environnement moins inquiétant, les ancêtres canadiens-français ont persévéré et ont laissé un héritage glorieux à leurs successeurs. Non seulement ils ont défendu sans relâche le territoire devant les assauts extérieurs, mais ils ont également agrandi le territoire national grâce aux explorations.

²⁷⁴ Toussaint, *Abrégé...*, p. 17.

²⁷⁵ Toussaint, *Abrégé...*, p. 41.

De toutes ces explorations, celle qui retient le plus l'attention des auteurs est celle du Mississippi. Celle-ci est traitée comme une extension de la prise de possession du territoire qui avait été amorcée sous Cartier. Gauthier raconte que

« Sur la recommandation de l'intendant Talon, un bourgeois de Québec, nommé Louis Jolliet, fut chargé par le comte de Frontenac, d'aller à la découverte du Mississippi, ou des *Grandes Eaux*, dont on connaissait vaguement l'existence par les récits d'un intrépide voyageur, du nom de Nicolet, qui avait pénétré fort avant dans l'ouest, dès 1639. Jolliet se rendit d'abord à Michillimakinac, où s'associa le Père Marquette. Les deux voyageurs se mirent en route le 17 mai 1673. Ils descendirent jusqu'au fond de la Grande baie des Puants [...], remontèrent la rivière des Outagamis, prirent celle du Wisconsin, et, le 17 juin, atteignirent heureusement le Mississippi, auquel ils donnèrent le nom de rivière de la Conception »²⁷⁶.

Aussi, selon Larue, Jolliet « est un des grands hommes dont les Canadiens-Français ont le droit de s'enorgueillir »²⁷⁷. L'exposé de son récit, chez les quatre auteurs²⁷⁸, ressemble à la fois aux récits de la prise de possession de Cartier et de la fondation de Champlain et à ceux des exploits des héros militaires. En accordant beaucoup d'importance à la toponymie et à l'aspect de découverte des explorations de Jolliet, les auteurs s'approprient, d'un point de vue historique, le territoire. L'exploration est alors commise comme un élément décisif dans le processus d'expansion du territoire national, qui sera confirmé par la fondation de la Louisiane par Iberville.

De plus, le temps ralenti qui caractérise le récit du voyage de Jolliet et du Père Marquette s'apparente aux procédés discursifs utilisés pour raconter les exploits militaires. Racontant une histoire dans l'histoire, les auteurs interrompent leur survol historique rapide pour discuter en détail de l'événement. Nous comprenons donc qu'ils considèrent intéressants pour les jeunes enfants les récits d'exploration au même titre que ceux de batailles historiques. Aussi, si Jolliet et le Père Marquette tirent une gloire certaine de leur

²⁷⁶ Gauthier, *Histoire...*, p. 50-51.

²⁷⁷ Larue, *Histoire...*, p. 107.

²⁷⁸ Pour les versions de Miles et Toussaint, voir : Miles, *The Child's History...*, p. 62-63 et Toussaint, *Abrégé...*, p. 35-36. Leurs versions sont légèrement moins détaillées.

exploration, c'est principalement autour de LaSalle que l'histoire est ici incarnée²⁷⁹.

L'aventure de LaSalle se raconte par Gauthier comme suit :

« Cavalier de la Salle était arrivé au Canada, en 1667, avec la noble ambition de s'illustrer par quelque grande découverte. C'était un homme ardent, intrépide, et d'une énergie qui défiait tous les obstacles. Après avoir cherché à découvrir la rivière Ohio, il conçut le projet de poursuivre les découvertes de Jolliet. Il obtint, en 1677, la seigneurie et le fort Cataracouy, établit un poste à Niagara, lança sur les grands lacs les premiers vaisseaux à voiles qu'on y ait vu. bâtit le fort des Miamis et celui de Crèvecoeur, sur les terres des Illinois. Il parvint ainsi à relier le Canada au Mississippi par une chaîne de postes fortifiés, destinés à favoriser le commerce qu'il faisait, à maintenir dans l'alliance française les nations de l'ouest, et à servir de base d'opérations dans le voyage qu'il allait entreprendre vers le golfe du Mexique. [...] Au mois de janvier 1682, il se mit en route vers le Mississippi, avec une vingtaine de Français, descendit le cours de ce fleuve et atteignit heureusement son embouchure, le 9 avril de la même année »²⁸⁰.

La Salle, comme Champlain avant lui, n'agit pas seulement comme acteur principal dans cet épisode de l'histoire canadienne, il en est le moteur. Son « énergie » lui permet de relever les obstacles, d'accomplir ce que d'autres n'auraient pas pu. La découverte de l'embouchure du Mississippi devient donc la récompense d'un homme qui a su, par sa persévérance, s'immortaliser à travers l'histoire.

Dans cette histoire nationale canadienne de la fin du XIX^e siècle, les élèves du primaire sont mis en relation avec leurs ancêtres. Créant un lien de filiation entre le jeune et le personnage historique, les auteurs de ces manuels veulent : 1) établir la possession du territoire et, par conséquent, donner à l'élève, à travers leur discours historique, le devoir de défendre cette territorialité nationale; 2) donner aux élèves les modèles de moralité et de vertus nécessaires pour faire d'eux des adultes canadiens-français dignes de leur héritage historique; 3) rendre l'histoire canadienne intéressante en recourant à l'évocation d'événements historiques susceptibles de captiver les jeunes lecteurs.

²⁷⁹ Larue fait ici figure d'exception. Il accorde plus d'importance à Jolliet et au Père Marquette qu'à LaSalle, ce qui n'est pas le cas des trois autres auteurs. Son récit est, par ailleurs, particulièrement détaillé. Larue, *Histoire...*, p. 105-112.

²⁸⁰ Gauthier, *Histoire...*, p. 51-52.

Aussi, il est révélateur que ces personnages entrent dans une logique de colonisation. Dans ces récits, venant conquérir un territoire à l'extérieur du monde civilisé, affrontant des hordes de barbares sanguinaires sans pitié, se défendant corps et âme afin de s'établir et d'agrandir l'espace de la colonie, c'est-à-dire du territoire national, et agissant de façon héroïque aux moments les plus critiques de leur histoire, les ancêtres canadiens-français sont d'abord et avant tout des colons, des explorateurs, des aventuriers. D'ailleurs, leurs qualités et leurs vertus vont de pair avec leur fonction : ils sont persévérants, courageux et pieux.

Alors que le paradigme de la *survivance*, selon Bouchard et Dumont, se caractérise par le statut de colonisé de la nation canadienne-française, le discours des manuels scolaires d'histoire nationale se penche beaucoup plus sur leur caractère de colonisateur. Évidemment, leurs auteurs font référence à une réalité historique indéniable : le Canada a commencé comme colonie de peuplement et ses principaux personnages sont, par conséquent, des colons. Cependant, en cherchant des modèles dans le passé et en portant leur choix sur des personnages conquérants et colonisateurs, ces pédagogues n'ont pas fait que traduire au mieux de leurs connaissances la réalité du passé canadien. Leurs choix thématiques ne sont pas innocents et les héros, les modèles, qui participent à l'histoire nationale traduisent aussi des préoccupations « présentistes ».

Si le paradigme de la *survivance* avait dominé l'esprit des manuels scolaires, de nombreux héros « alternatifs » auraient pu prendre l'avant-scène. Par exemple, des personnages historiques comme Jeanne Le Ber, comme Louis-Hyppolite Lafontaine ou comme Georges-Étienne Cartier personnifient beaucoup mieux l'esprit de compromis et de modération qu'Iberville, Montcalm et Frontenac. En ce sens, loin de s'attarder à la situation politique subordonnée du Canada français de la fin du XIX^e siècle, l'histoire nationale des manuels scolaires est tournée vers la gloire nationale et vers la conquête de nouveaux espaces. En affirmant qu'« à travers le monde, on le sait, les nationalismes ont toujours constitué un large éventail. Il en est de conquérants; il en est de totalitaires. Celui qui naît au Québec dans la seconde moitié du XIX^e siècle appartient à une autre espèce, par ailleurs

très répandue : un nationalisme du retrait, de la survivance »²⁸¹, Fernand Dumont traduit mal l'esprit qui caractérise le nationalisme canadien-français, du moins celui qui était enseigné aux enfants. S'il est vrai que la colonisation du territoire québécois apparaît comme une solution à l'hémorragie migratoire canadienne-française²⁸², il est aussi vrai que cette vague colonisatrice entre parfaitement dans l'esprit de la fin du XIX^e siècle. En ce sens, le Canada français participe à l'effort de colonisation mondial qui caractérise cette période de l'histoire occidentale.

L'Altérité et l'histoire nationale

Ce rapport à la colonisation se comprend peut-être mieux encore lorsqu'on pose la question de l'altérité dans les manuels. Dans son étude sur le nationalisme dans les manuels scolaires d'histoire canadienne au Québec et en Ontario, Geneviève Jain affirme que l'Autre, dans les manuels francophones, est l'Anglais²⁸³. Selon elle, ce dernier serait « nécessaire » au nationalisme canadien-français en lui offrant l'opposition symbolique et culturelle utile à la construction identitaire des francophones du Canada. Cette affirmation cadre parfaitement bien avec le discours du paradigme de la *survivance*. Si l'on considère que le Canada français se détermine en fonction d'une série de conflits historiques entre francophones et anglophones, métropolitains ou coloniaux, et que le point culminant de ces conflits serait, en 1870, les Rébellions de 1837, il semble tout à fait logique que l'Anglais soit, effectivement, l'Autre.

Or, cette affirmation, bien qu'elle ait des bases concrètes, ne traduit pas bien le phénomène d'altérité dans les manuels scolaires ici à l'étude. D'un côté, il est vrai que l'histoire canadienne est ponctuée de conflits avec les forces anglaises et que, après 1760, certains moments historiques précis, comme la proclamation royale, ont été porteurs de tensions. C'est ce que les auteurs de manuels scolaires rapportent. Toutefois, le plus grand

²⁸¹ Dumont, *Genèse...*, p. 277.

²⁸² Roby, « Émigrés canadiens-français »..., p. 131-132.

²⁸³ Laloux-Jain, *Les manuels...*, p. 143.

défaut de l'étude de Geneviève Jain est de ne porter que sur la période britannique de l'histoire canadienne dans les manuels scolaires alors que, comme nous l'avons vu, la période de la Nouvelle-France y occupe la plus grande place. En prenant l'ensemble du récit historique des manuels, nous remarquons que les rapports très difficiles entre colons français et Amérindiens donnent à ces derniers une place importante. Les auteurs de manuel essaient de comprendre l'Amérindien, mais rejettent généralement ses agissements, affirmant de façon implicite la supériorité des colons français devant cet Autre non civilisé²⁸⁴. En définitive, le rapport à l'Amérindien vient renforcer l'importance de la rhétorique colonisatrice et civilisatrice dont la société canadienne-française est porteuse.

Pourtant, les conflits entre Anglais et Français, puis Canadiens, ne manquent pas. Dès 1629, les frères Kirk ouvrent les hostilités sommant Québec de se rendre. Cependant, malgré la défaite imposée, l'« Anglais » n'est pas condamné. Comme Larue l'explique, « Québec se rendit, mais après avoir obtenu des conditions de capitulation très honorables, Champlain, prisonnier, fut emmené en Angleterre et traité par les Kertk avec tous les égards dus à son rang »²⁸⁵. Loin d'être un ennemi redoutable, l'envahisseur anglais apparaît comme un simple participant d'une guerre lointaine.

Il est cependant vrai que les conflits avec les Anglais augmentent en intensité et en gravité au fur et à mesure que se développe la Nouvelle-France. C'est ainsi que, racontant le massacre de Lachine, Toussaint explique que « les Iroquois recommencèrent leurs hostilités. Encouragés par les Anglais de la Nouvelle-Angleterre, ils se répandirent dans la Colonie »²⁸⁶. Commence alors une série d'épisodes d'hostilités qui mènera à la Conquête. Malgré tout, les conflits armés ne correspondent pas nécessairement à une relation marquée d'altérité. Certes, les combats en eux-mêmes sont toujours racontés dans une prose exaltée, mais la relation du récit par rapport aux Anglo-saxons est généralement neutre. Larue raconte,

²⁸⁴ Dans son livre sur Dollard des Ormeaux, Patrice Groulx qualifie le discours national canadien-français d'« anti-amérindien » : Groulx, *Pièges...*, p. 35.

²⁸⁵ Larue, *Histoire...*, p. 49.

²⁸⁶ Toussaint, *Abrégé...*, p. 38.

« Phipps bombardait la ville pendant quatre jours, mais sans succès. «Nos batteries, dit Garneau, ripostèrent avec ardeur jusqu'à la nuit, offrant le spectacle grandiose d'un combat d'artillerie dans le magnifique bassin de Québec. Les détonations retentissaient de montagne en montagne, d'un côté, jusqu'à la cime des Alleghanys, et de l'autre, jusqu'à celles des Laurentides, au milieu des éclairs et des nuages de fumée qui roulaient sur la surface du fleuve et le long des flancs escarpés de la ville »²⁸⁷.

Larue se permet même de la compassion envers l'ennemi de la Nouvelle-France :

« Finalement, après plusieurs échecs successifs, Phipps fut forcé d'abandonner le siège, et, le 23, sa flotte leva l'ancre. Phipps perdit, devant Québec, plusieurs centaines d'hommes, et pour comble de malheur, en redescendant le fleuve, une grande partie de ses vaisseaux se perdit dans les brouillards et les tempêtes »²⁸⁸.

Le seul auteur à prêter de mauvaises intentions aux Anglais est Gauthier. Pour lui, ce sont « l'indignation et [le] désir de vengeance »²⁸⁹ qui expliquent l'offensive anglaise. Toutefois, ces sentiments ont été provoqués par les offensives de Frontenac dans les colonies anglaises. Aussi, si l'on considère l'Autre comme l'entité par laquelle on établit par opposition l'identité, dans ce cas-ci l'identité nationale, hostilité et combats, voire mauvais sentiments, ne riment pas nécessairement avec altérité.

C'est donc cette relation d'opposition armée qui caractérise les relations entre Français et Anglais durant la période française du Canada. Sans jamais tomber dans des excès de haine, sans mettre l'accent sur les différences culturelles entre les deux groupes, les combats sont rapportés avec un souci d'annaliste, sans plus. Il est d'ailleurs très révélateur que Toussaint encense le général Wolfe, général victorieux des plaines d'Abraham : « Après s'être battue avec un courage héroïque, et voyant la partie perdue, l'armée française regagne précipitamment ses campements. Wolfe trouva une mort glorieuse dans son triomphe »²⁹⁰. Ainsi, le vainqueur, même s'il est ennemi, se trouve

²⁸⁷ Larue, *Histoire...*, p. 90.

²⁸⁸ Larue, *Histoire...*, p. 91.

²⁸⁹ Gauthier, *Histoire...*, p. 60.

²⁹⁰ Toussaint, *Abrégé...*, p. 58.

immortalisé dans l'histoire nationale. Ce n'est pas parce que Wolfe n'est pas un héros canadien-français que Toussaint ne peut pas en apprécier la valeur.

La période de l'histoire canadienne qui suit la Conquête est marquée par de nombreux conflits, surtout politiques, entre francophones et anglophones. Pourtant, les rapports entre ces deux groupes sont souvent nuancés par la mise en avant des acteurs modérés. Aussi, les « aventuriers anglais vils et ignorants »²⁹¹ de l'après Conquête sont tempérés par Murray et Carleton qui « s'efforcent de ramener les esprits »²⁹². Il est vrai que le gouverneur Craig occupe une place toute particulière dans le panthéon des despotes du Canada français, mais c'est sa personne qui est détestable et non la Couronne britannique qu'il représente. Toussaint raconte que

« c'était un militaire de quelque réputation, mais un administrateur médiocre et despote. Il dépassa en violence tout ce qui s'était encore vu, et son administration est qualifiée de "Règne de la Terreur". Rempli de préjugés contre les Canadiens et leur religion, il ne cessa de les molester : il retrancha les principaux d'entre eux de la liste des officiers de milice, et jeta en prison les représentants qui avaient le malheur de lui déplaire, en défendant les immunités et les privilèges du Corps législatif »²⁹³.

Bien que Craig se soit attaqué aux Canadiens, Toussaint s'attarde surtout à son despotisme pour le discréditer. À partir du moment où son règne est arbitraire, ses agissements ne sont pas représentatifs de l'autorité bienveillante qui caractérise généralement le récit de l'histoire nationale. D'ailleurs, le gouverneur suivant, Sir George Prévost, est « un des meilleurs [que les Canadiens] aient jamais eus »²⁹⁴.

Les détracteurs du Canada français sont généralement des individus ou des groupes isolés. En 1822, « Le parti anglais qui désirait la ruine de notre nationalité, était toujours à l'oeuvre, et poursuivait son but avec une persévérance que rien de ne pouvait rebuter »²⁹⁵.

²⁹¹ Gauthier, *Histoire...*, p. 105.

²⁹² Toussaint, *Abrégé...*, p. 65.

²⁹³ Toussaint, *Abrégé...*, p. 72.

²⁹⁴ Larue, *Histoire...*, p. 202.

²⁹⁵ Gauthier, *Histoire...*, p. 132.

Pourtant, le projet d'union des deux Canadas, à des fins d'assimilation, fut abandonné... Conclure à une relation d'altérité est exagéré puisque jamais « les Anglais » ne sont donnés comme un bloc, comme une entité culturelle à la fois autre et désintégrant pour le Canada français. Dans cette histoire ponctuée de nombreux conflits, ce sont souvent des personnages anglais qui agissent comme modérateurs, souvent des gouverneurs. Selon Gauthier, « Kempt s'appliqua à calmer les esprits soulevés par les violences de son prédécesseur »²⁹⁶ après la tentative d'union avortée de 1827. D'après Toussaint, John Sherbrooke, « après avoir donné une preuve de ses dispositions bienveillantes en venant en aide aux habitants du District de Québec, dont la récolte avait manqué, [...] inaugura son gouvernement en cherchant à concilier les partis, et appela Mgr. Plessis au Conseil Législatif »²⁹⁷. En ce sens, quelques excès de la part d'individus aux origines anglo-saxonnes ne doivent pas nous emmener à conclure que nous sommes en présence d'une relation d'altérité marquée. En fait, les Anglais participent, eux aussi, à l'oeuvre civilisatrice entamée par les Français à l'égard des Amérindiens. Dans cette logique, l'entreprise coloniale de l'Empire britannique n'entre pas nécessairement en contradiction avec les buts du Canada français du XIX^e siècle.

C'est d'ailleurs précisément l'avis de Miles, qui lui non plus ne construit pas le rapport « Français/Anglais » dans une dynamique d'altérité. Miles travaille plutôt en faveur de la bonne entente et du compromis. Ainsi, grâce à la couronne britannique, les habitants du Canada peuvent, peu importe leur origine culturelle, revendiquer la même appartenance à l'Empire. Racontant longuement le voyage du prince William Henry au Canada en 1787, Miles explique que

« Prince Edward being there, tried to quiet the people by a *speech*, in which he said “let me no more hear the hateful talk about *French* and *English*. You are, all of you equally, the well beloved *Canadian* subjects of the king”. These words were followed by cheers from the people, no longer on bad terms with each other »²⁹⁸.

²⁹⁶ Gauthier, *Histoire...*, p. 135.

²⁹⁷ Toussaint, *Abrégé...*, p. 76.

²⁹⁸ Miles, *The Child's History...*, p. 115.

D'une certaine façon, Miles indique l'existence d'une forme d'altérité entre Canadiens et Anglais, mais il la combat et cherche à créer un sentiment d'appartenance commun aux deux communautés. Tous les auteurs en fait s'entendent sur le rôle qu'ont à jouer les Canadiens français au sein de l'Empire britannique et sur le respect des autorités en place : la Couronne britannique et le gouverneur en tête.

Les intentions de Miles sont confirmées par les chapitres XLIX, L et LI²⁹⁹. Ces trois chapitres, répartis sur dix pages, traitent de la visite du prince de Galles au Canada et des conséquences de sa venue. Parcourant l'ensemble du Canada, le prince agit comme unificateur de la colonie. Il visite le Haut comme le Bas-Canada, assiste à l'ouverture du pont Victoria, participe à un banquet organisé par les compagnies de chemin de fer. À la façon d'un curé qui bénit, le prince de Galles, par sa présence, honore le Canada et démontre son optimisme devant l'avenir de la colonie. Miles explique encore que :

« after the Prince's visit, this want of concord became more and more clear. Some people began to think that it would lead to the ruin of the country. Very fortunately there was a plan for curing the evil. It was, to join together all the British American Provinces, under one Parliament, and, to have besides, a parliament in each distinct Province »³⁰⁰.

C'est donc sous l'autorité bienveillante de la couronne britannique que le Canada trouve solutions à ses problèmes. S'il est vrai que la recherche de compromis et de bonne entente trahit une forme d'opposition et de conflits, le degré d'altérité qui sépare Canadiens et Anglais ne se compare en aucun cas à celui qui définit le rapport entre Canadiens et Amérindiens, ou encore entre « civilisés » et « sauvages ». Essayant de comprendre les populations indigènes de l'Amérique, chaque auteur prend la peine d'expliquer aux jeunes élèves du primaire à qui les premiers colons avaient affaire. Toussaint explique que

« Lorsque les Français s'établirent dans la Nouvelle-France, ils y trouvèrent plusieurs nations ou tribus de Sauvages. En remontant le fleuve, on remarquait les Montagnais dans le Labrador; les Algonquins, au nord du St. Laurent; les Outaouais, sur la rivière de ce nom; les Hurons, sur le bord du lac auquel ils ont

²⁹⁹ Miles, *The Child's History...*, p. 123-133.

³⁰⁰ Miles, *The Child's History...*, p. 130.

donné leur nom; les nombreuses tribus des Sioux, des Miamis, des Outagamis, etc., à l'ouest, et au sud de lac Supérieur; la confédération des cinq tribus des Iroquois, au sud du lac Ontario, dans l'État de New-York; les Etchemins, au sud du St. Laurent; les Abénaquis, qui, avec les Hurons, furent les alliés les plus fidèles des Français, dans l'État du Maine et sur les bords du St. Laurent; enfin les Micmacs ou Souriquois, dans l'Acadie »³⁰¹.

Selon Gauthier,

« les aborigènes étaient doués de beaucoup d'intelligence, hospitaliers, graves et éloquents dans leurs conseils, rusés et intrépides dans les combats, mais cruels dans la victoire. Lorsqu'ils tombaient au pouvoir d'un ennemi, ils se montraient impassibles au milieu des plus affreuses tortures, et insultaient encore à la rage leurs bourreaux »³⁰².

L'Amérindien est étrange, il ne répond pas aux normes civilisées des Européens arrivés au Canada. Miles explique que « hunting, fishing, and making war, were the occupations of the men. These thought it beneath them to work at any kinds of labour, and left all this to the women, as well as all the care of their children »³⁰³. Le lecteur sent rapidement s'établir cette relation d'altérité entre les descendants de colons européens et leurs opposés, les Amérindiens. Par exemple, ces derniers font travailler les femmes de façon excessive, tandis que les Européens, futurs Canadiens, ne le font pas. Les colons se définissent en opposition aux indigènes. Par ailleurs, puisque la religion prend une part importante dans la construction identitaire des Canadiens du XIX^e siècle, le « paganisme » des « Sauvages » n'est pas sans attirer l'attention des auteurs. Pour Toussaint,

« La religion des Indiens était un paganisme grossier. Ils croyaient à l'existence de deux dieux; l'un bon, qu'ils appelaient le bon *manitou*; et l'autre mauvais, qu'ils appelaient le mauvais *manitou*. Ils avaient une idée confuse des peines et des récompenses après la mort : ils pensaient que ceux qui avaient été bons pendant la vie, allaient dans un pays où la chasse était abondante, et que ceux qui avaient été méchants, étaient envoyés dans un pays où il n'y avait ni chasse ni pêche³⁰⁴.

³⁰¹ Toussaint, *Abrégé...*, p. 10.

³⁰² Gauthier, *Histoire...*, p. 13.

³⁰³ Miles, *The Child's History...*, p. 20.

³⁰⁴ Toussaint, *Abrégé...*, p. 11.

« Sauvage », l'Amérindien est comme un précatholique. Il comprend certains concepts de base, mais il les comprend mal : il est en attente de l'enseignement chrétien. C'est pourquoi Gauthier affirme que « les idées religieuses des Sauvages étaient fort confuses »³⁰⁵. Par l'oeuvre missionnaire, la tâche des Canadiens est donc de répandre l'enseignement divin, de propager la civilisation. Selon cette logique, le catholicisme ou la chrétienté apparaissent comme la religion la plus développée, la plus vraie. Il incombe à ses fidèles de la répandre.

Quant au gouvernement, « les Sauvages [n'en] n'avaient aucune forme régulière [...]. Plutôt républicains que monarchistes, ils n'obéissaient qu'à des chefs qu'ils se choisissaient librement parmi les plus braves et les plus éloquents de la tribu »³⁰⁶. Ici encore, la mission civilisatrice du Canada français apparaît évidente devant l'archaïsme de la « gestion étatique » amérindienne. En attente d'être éduqué, l'Amérindien comprend les choses de façon primitive.

En établissant ainsi l'altérité de l'Amérindien, les auteurs placent le jeune élève du primaire, lecteur des manuels, dans un environnement exotique, dangereux et imprévisible. Comme le raconte Larue,

« certes, mes chers enfants, vous devez trouver que Champlain a montré beaucoup de courage en consentant à passer ce premier hiver dans un pays tout à fait inconnu, au milieu de sauvages féroces et perfides contre lesquels il fallait se tenir constamment en garde »³⁰⁷.

En ce sens, l'existence de l'Amérindien et sa présence dans le récit permet de constamment placer la colonie en état de danger et, ainsi, de montrer les difficultés auxquelles doivent faire face les premiers colons. Dès que Champlain se joint aux Algonquins contre les Iroquois, la table est mise pour plus d'un siècle de conflits armés. Contrairement à celles des Anglais, les attaques amérindiennes se caractérisent par leur sauvagerie. Toussaint raconte que

³⁰⁵ Gauthier, *Histoire...*, p. 13.

³⁰⁶ Toussaint, *Abrégé...*, p. 11.

³⁰⁷ Larue, *Histoire...*, p. 21.

« les Iroquois, humiliés de leurs défaites, ne vinrent pas attaquer les Français pendant l'administration de M. de Champlain; mais on les vit plus tard se présenter sur plusieurs points, tantôt par petites bandes, tantôt par bandes nombreuses, cherchant à se venger non seulement des Hurons, mais des Français même qu'ils vinrent braver jusque sous les canons du Fort de Québec »³⁰⁸.

Après les fondations de Montréal et de Richelieu, « les Iroquois alarmés résolurent de détruire ces nouveaux forts. Ils levèrent deux grands partis de guerre, l'un contre Montréal et l'autre contre Richelieu; mais ils furent vaillamment repoussés »³⁰⁹. Refusant l'influence civilisatrice des Français, les Iroquois redoublent de barbarie. Comme le raconte Toussaint,

« le 4 juillet 1648, la bourgade huronne de St. Joseph, composée de 400 familles, fut attaquée à l'improviste par les Iroquois. Ces barbares massacrèrent ou firent prisonniers près de 700 Hurons. Le Père Daniel fut tué au milieu de ses chers néophytes, après en avoir baptisé un grand nombre au milieu du massacre »³¹⁰.

Nous avons ici le sacrifice héroïque d'un missionnaire français devant deux types de « Sauvages » : le premier étant en attente de son éducation par l'homme civilisé, le second refusant de se soumettre à la connaissance et embrassant sa sauvagerie. L'Iroquois apparaît dans ce récit d'histoire nationale comme une force désintégrante, un obstacle à la mission d'un peuple porteur de civilisation.

Nous avons déjà évoqué l'héroïsme de Dollard et le massacre de Lachine. Il va sans dire que ces deux événements constituent des points culminants dans la relation tendue entre les colons et les Amérindiens. Les exemples de Dollard, du Père Daniel et de beaucoup d'autres héros canadiens-français sont autant de démonstrations que devant le « Sauvage », l'homme civilisé a le meilleur. De cette façon, les auteurs affirment la supériorité du peuple canadien devant leurs opposants indigènes.

³⁰⁸ Toussaint, *Abrégé...*, p. 14.

³⁰⁹ Gauthier, *Histoire...*, p. 30.

³¹⁰ Toussaint, *Abrégé...*, p. 24.

Il serait cependant faux de croire que cette supériorité ne s'affirme qu'envers les Iroquois, c'est-à-dire ceux qui créent l'environnement inquiétant de la colonie. En fait, ce sont tous les Amérindiens qui sont d'emblée considérés comme inférieurs. Larue nous en donne un exemple alors qu'il raconte la bataille de Long-Sault :

« voyant tous leurs efforts impuissants, les Iroquois eurent recours à la ruse. Ils crièrent aux sauvages alliés que, bientôt, un renfort de sept à huit cents des leurs allait arriver, et que, dans cette conjoncture, le parti le plus sage qui leur restait à prendre était de mettre à bas les armes et de se rendre. Ils les assuraient qu'ils seraient traités avec toutes sortes d'égards et de ménagements. Mourant de faim et de soif, les Hurons se laissèrent leurrer par ces trompeuses promesses; et bientôt, deux à deux, quatre à quatre, ils se mirent à franchir la palissade, et coururent se rendre à l'ennemi »³¹¹.

Incapables de vaincre les Français, malgré la disproportion des forces en leur faveur, les Iroquois doivent puiser dans leur réservoir d'astuces déloyales afin de combattre les Français. De l'autre côté, dans ce récit, les Hurons ne résistent pas aussi bien que les Français au manque d'eau et de nourriture. Certes, leur attitude est compréhensible, mais un homme civilisé devrait pouvoir résister aux pulsions animales et ainsi affirmer sa valeur. Les Amérindiens, qu'ils soient alliés ou ennemis, ne sont pas aussi vertueux que les ancêtres canadiens-français. L'incapacité des « Sauvages » à gérer leurs besoins primaires et leur faiblesse morale les rendent nettement moins compétents lorsque vient le temps de combattre. Gauthier raconte qu'en 1615 : « Les Hurons et les Algonquins levèrent une armée considérable, à laquelle se joignit Champlain et quelques Français, et allèrent attaquer un des forts les plus considérables de la tribu des Tsonnontouans. Mais le manque de discipline des sauvages, joint au désappointement de ne pas voir arriver un renfort promis par les Andastes, fit échouer l'entreprise »³¹². Encore une fois, nous remarquons que l'indiscipline des Amérindiens les empêche d'accomplir ce que des Européens, puissants de l'éducation qui les rend plus disciplinés, seraient capables de faire. Ce manque de contrôle personnel se manifeste d'ailleurs à travers l'usage que les autochtones font de l'alcool. Miles explique :

³¹¹ Larue, *Histoire...*, p. 66.

³¹² Gauthier, *Histoire...*, p. 18.

« when not engaged in warfare or hunting they, for the most part, spent their time in idleness. They learned the use of strong drink from the Europeans, so that drunkenness became common among all the tribes. They were also great gluttons »³¹³.

Il importe alors de les protéger d'eux-mêmes : rôle dont tente de se charger l'Église. Selon Toussaint,

« les Sauvages avaient une forte inclination pour l'eau-de-vie. Lorsqu'ils étaient sous l'influence de l'eau de feu, suivant leur expression, ils n'étaient plus maîtres d'eux et se rendaient coupables de tous les crimes. Les autorités religieuses avaient de tout temps défendu la vente des boissons enivrantes aux Sauvages; Mgr. de Laval l'avait prohibée sous peine d'excommunication, et le baron d'Avaugour l'avait lui-même interdite sous les peines les plus sévères »³¹⁴.

L'Église, gardienne de la moralité et de la vertu, agit donc en faveur des Amérindiens, ou plutôt en faveur de ce qu'il faut faire pour leur rendre service. À des fins civilisatrices, afin d'accomplir une mission divine, le rôle des colons est donc de travailler à éduquer les Sauvages, ou, dans ce cas-ci, à ne pas les détourner de leur apprentissage. Sinon, à cause de leurs pulsions animales et de leur incapacité à se contrôler, les autochtones du Canada n'arriveront pas à assimiler les enseignements chrétiens, porteurs de la civilisation.

Combattant les dangers imprévisibles de contrées nouvelles, s'installant au-delà des limites de la civilisation, les ancêtres canadiens-français font face à l'Autre. C'est sur un ton paternaliste que les auteurs de manuels scolaires présentent la relation entre les Amérindiens et les Français. Les premiers, incapables de réfléchir et de se contrôler comme les colons, peuvent à la fois être des alliés ou des ennemis. Dans les deux cas, leur qualité n'est pas la même que celle des Français.

En ce sens, le discours des manuels scolaires reprend une logique colonisatrice. Le Canada français, porteur de civilisation, doit partir à l'assaut du monde « sauvage » et répandre la « Bonne Nouvelle » à travers l'Amérique du Nord. Le paradigme de la

³¹³ Miles, *The Child's History...*, p. 21.

³¹⁴ Toussaint, *Abrégé...*, p. 30.

survivance selon Bouchard et Dumont ne permet ni de cerner cette réalité ni d'apprécier le caractère conquérant du nationalisme canadien-français, tel qu'il se présente dans ces manuels. Les auteurs de manuels sont mus par un désir de colonisation qui transcende le Canada français et qui s'inscrit dans une logique internationale³¹⁵. Loin de se replier sur eux, les Canadiens français, en cherchant à trouver des solutions à l'hémorragie migratoire vers les États-Unis, cherchent à participer à l'effort civilisateur enclenché par l'ensemble des nations occidentales de la fin du XIX^e siècle.

Conquérants, colonisateurs, les Canadiens français ne sont pas victimes de leur état d'« infériorité » : ils sont à l'assaut du monde, ou du moins de l'Amérique. Ils cherchent à répandre la lumière, à éduquer, à convertir. La dichotomie Anglais/Français n'est pas inexistante, mais elle est secondaire et tempérée. Après tout, les Anglais ne sont peut-être pas catholiques, mais ils sont tout de même chrétiens. Ils sont spirituellement plus proches des Français catholiques du Canada que ne le sont les Amérindiens.

À travers une pléiade de héros militaires et d'explorateurs et grâce à des ancêtres de grande qualité, cherchant à répandre la « bonne » foi, les manuels scolaires font la promotion de la vertu, de l'honneur, de la persévérance, du courage et de l'intégrité. Ces valeurs, caractéristiques d'hommes éduqués, de bons catholiques, sont ce qui manque aux Amérindiens, d'où la mission civilisatrice du Canada français. D'une certaine façon, le nationalisme canadien-français est altruiste : en faisant la promotion du catholicisme, il espère améliorer le sort des hommes au sens large.

Ce programme ne s'accomplira pas en baissant la tête, en refusant le contact à l'étranger, en acceptant une infériorité historique. Aussi, l'antiaméricanisme dont parle Bouchard dans *La construction d'une culture*³¹⁶ n'a pas d'écho dans les manuels d'histoire nationale. Pour nos auteurs, développer l'amour de la patrie, c'est faire la promotion d'une quête optimiste en faveur d'une oeuvre missionnaire catholique et de l'agrandissement et de

³¹⁵ Ils s'inspirent des modèles britanniques, français, mais surtout américain, selon Serge Courville : voir, Serge Courville, *Rêves d'empire : Le Québec et le rêve colonial*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2000, p. 60 à 63.

³¹⁶ Bouchard, *La construction...*, p. 14-22.

la conservation du territoire national, mais aussi de lier le jeune élève du primaire à ses ancêtres vertueux qui sillonnent son histoire glorieuse. Cette quête, il est bien important de le mentionner, n'est pas une spécificité canadienne-française : elle situe plutôt les tendances colonisatrices canadiennes dans le sillon des idéologies nationales occidentales qui, à travers la colonisation graduelle du monde entier, se dirige lentement, mais sûrement, vers la Première Guerre mondiale.

Conclusion : Le discours national canadien-français

Devant le constat de l'échec collectif des Rébellions, devant une émigration inquiétante vers les États-Unis, devant un statut de nation dominée qu'il faut accepter de crainte de disparaître, devant la crainte constante de l'assimilation collective, les élites clérico-conservatrices, dominantes après 1838, ont développé un nationalisme xénophobe, replié sur lui-même, voire craintif et culturellement homogénéisant. Voilà, en bref, le paradigme de la *survivance* exposé par Gérard Bouchard en introduction de *La construction d'une culture*³¹⁷.

Certains contemporains peuvent considérer le Canada français comme une nation colonisée et dominée, mais il est peut-être trop rapide d'affirmer que le nationalisme canadien-français de la fin du XIX^e siècle était une acceptation de cette domination. N'est-il pas possible que les auteurs de manuels scolaires ne se soient jamais sentis colonisés? Est-il possible qu'ils aient été optimistes face à une situation politique qui peut apparaître rétrospectivement limitée et insatisfaisante? Il s'agissait dans ce mémoire de critiquer le discours sur le discours.

Le paradigme de la *survivance* n'est pas une conceptualisation rétrospective de l'histoire du Québec, mais l'interprétation d'un discours nationaliste. Or, cette perception du nationalisme canadien-français d'autrefois ne permet pas de saisir les ambitions nationales colonisatrices. Sans pouvoir nier l'existence du paradigme de la *survivance* au XIX^e siècle, car cette recherche se bornait à l'étude de manuels scolaires d'une période circonscrite, nous pouvons nous questionner sur son existence, à tout le moins dans l'histoire nationale enseignée à l'école primaire. Les manuels scolaires ne sont pas une source commune en histoire des idées, mais ils peuvent apporter beaucoup. Ils constituent, par leur concision et leur souci de consensualité, une fenêtre ouverte sur le discours politique consensuel d'une époque. À travers des ouvrages qui ne doivent pas se distinguer

³¹⁷ Bouchard, *La construction...*, p. 3-42.

par leur originalité de contenu, les auteurs de manuels tels que Gauthier, Larue, Toussaint et Miles cherchent à rédiger un bilan de l'historiographie nationale. Ce faisant, ils reprennent ce que des intellectuels ont écrit avant eux et déterminent ce qu'il faut dire ou ne pas dire.

Cette étude était confrontée à un discours - celui des manuels scolaires - plus susceptible de faire le pont entre les élites et le peuple que les écrits d'intellectuels et de penseurs circonscrits à un lectorat restreint. Ces manuels sont une synthèse de la production érudite de l'élite canadienne-française sur l'histoire du Canada. Reprenant les ouvrages de Garneau, Ferland, Faillon et autres - ceux-ci sont d'ailleurs déjà des entreprises d'éducation nationale - les auteurs de manuels les adaptent, compilent et réorganisent pour la jeunesse canadienne-française. Cette dernière constitue théoriquement un lectorat captif. Le cours d'histoire apparaît donc comme la ligne de front de la promotion de l'histoire nationale et, par conséquent, du nationalisme. Même si ces manuels n'ont probablement pas toujours été parcourus du début à la fin par les jeunes élèves, il est tout à fait légitime de penser qu'ils ont influencé l'enseignement des professeurs en tant qu'outil pédagogique.

Toutefois, il est important de souligner les limites des manuels comme source historique. En effet, s'ils permettent de cerner les objectifs et les orientations généraux du cours d'histoire nationale, ils ne nous donnent qu'une idée partielle du fonctionnement du cours. D'un point de vue discursif, ils apportent beaucoup, mais si l'objectif de l'historien est de « reconstruire » le cours d'histoire dans son ensemble, les manuels n'en sont qu'une pièce. Autrement dit, c'est la compréhension de cette marge entre l'enseignement du manuel et celui du professeur qui fait défaut à l'utilisation unique du manuel comme source historique³¹⁸.

³¹⁸ Jocelyn Létourneau et Sabrina Moisan affirmaient d'ailleurs dans un article que le contrôle du professeur sur l'enseignement était si important que le contenu des manuels scolaires ne pouvait avoir qu'un impact limité sur le cours d'histoire. C'est d'abord la vision qu'a l'enseignant de l'histoire qui va déterminer l'orientation de l'enseignement. Jocelyn Létourneau et Sabrina Moisan, « Mémoire et récit de l'aventure historique du Québec chez les jeunes Québécois d'héritage canadien-français : coup de sonde, amorce d'analyse des résultats, questionnements », *Canadian Historical Review*, 2004, 84 (2), p. 340-343.

Malgré tout, écrire un manuel d'histoire nationale n'est pas une entreprise innocente. Elle veut le bien de la nation à travers la formation de ses générations montantes. C'est pour cette raison qu'il était légitime de se demander pourquoi les caractéristiques du discours national du paradigme de la *survivance* ne permettent pas d'expliquer le récit de l'histoire nationale des manuels scolaires. S'il était juste, le clérico-conservatisme devrait dominer la société canadienne de 1870. Il devrait être particulièrement puissant dans les milieux de l'éducation primaire, qu'il contrôle allègrement avec la bénédiction du gouvernement de la province de Québec. Il exerce aussi une influence importante sur la production de l'histoire nationale, car une majorité d'historiens laïcs sont issus des cours classiques ou sont des clercs. Bref, s'il y avait un domaine où l'on s'attendait à voir apparaître le paradigme de la *survivance*, c'est bien celui des cours d'histoire nationale du primaire.

Notre démonstration en trois étapes tend cependant à démontrer qu'il n'en est rien. Le souvenir des défaites nationales successives ne domine pas le discours post-1760 des manuels scolaires. Selon une trame narrative globalement optimiste, l'exacerbation du « danger national » apparaît comme un procédé discursif cherchant à glorifier les Canadiens français, ou leurs ancêtres Français, qui ont non seulement subi l'épreuve, mais l'ont aussi surmontée : parfois grâce à l'héroïsme d'un homme, comme Dollard, parfois grâce à la qualité de l'ensemble d'une population courageuse et tempérée, comme au cours de la période de 1760 à 1774. Toujours, les Canadiens français acceptent les épreuves et ils les surmontent.

L'histoire nationale canadienne n'est pas non plus celle du conflit entre Français - ou Canadiens - et Anglais. Pourtant, les événements historiques ne manquent pas qui auraient pu alimenter un récit fondé sur les tensions, mais il semble plus important pour les auteurs de rapporter une histoire des fondateurs, des origines. La prise de possession du territoire par Cartier, la fondation de Québec par Champlain, la fondation de Montréal par Maisonneuve sont des exemples d'événements historiques que les quatre auteurs ont voulu mettre en avant dans une histoire qui s'attarde plus aux époques lointaines que récentes.

L'histoire nationale du Canada répond à la question « d'où venons-nous? » et elle y répond en se référant à une histoire la plus ancienne possible.

Elle est par ailleurs ponctuée de conflits entre Amérindiens et colons français. Ces combats, ces dangers, sont constamment rappelés par les auteurs. Les héros sont d'ailleurs choisis en conséquence : Dollard, Champlain, Hébert et les missionnaires Brébeuf et Lallemand ont tous été confrontés à la barbarie des « Sauvages ». Ces héros colonisateurs n'ont pas été choisis au hasard. Certes, ils témoignent du passé de colonie de peuplement du Canada, mais ils font aussi la promotion de la mission civilisatrice du Canada français. L'histoire du Canada des manuels de 1870 à 1880 nous présente des rapports beaucoup plus tendus entre les Amérindiens et les colons français qu'entre ces derniers et les Anglo-saxons. Finalement, les héros comme Frontenac, de Salaberry ou d'Iberville, qui ont combattu les Anglais, n'ont pas affaire à des hommes non civilisés : leur héroïsme ne met pas en lumière les différences fondamentales entre deux peuples. Les Anglais ne sont pas nécessairement des antihéros et, lorsqu'ils le sont, ils agissent sur le plan individuel et ne représentent pas à travers leurs actions les caractéristiques principales de leur peuple.

Le nationalisme canadien-français est peut-être particulier en certains traits, mais il est aussi influencé. Il n'échappe pas à l'évolution du monde occidental. La course aux colonies, la montée des nationalismes, le darwinisme social, la théorie des sphères séparées sont tous des phénomènes communs à l'ensemble de l'évolution des nationalismes et des sociétés de la fin du XIX^e siècle et ils permettent pour beaucoup de décrire le discours des manuels québécois.

Pourtant, Gérard Bouchard, dans *La construction d'une culture*, et Fernand Dumont, dans *Genèse de la société québécoise*, analysent le nationalisme canadien-français comme un fait isolé, compréhensible uniquement à travers l'univers protoquébécois. Le discours nationaliste du Canada français de la fin du XIX^e siècle ne s'inscrit donc pas dans une tendance transnationale de retour au passé, de construction du passé national. Ronald Rudin a-t-il tort de comparer l'engouement canadien pour la commémoration et la statuemanie

européenne de 1850 à 1910³¹⁹? Il est vrai que Dumont conduit une comparaison implicite entre nationalismes. Dans *Genèse de la société québécoise*, il explique que

« à travers le monde, on le sait, les nationalismes ont toujours constitué un large éventail. Il en est de conquérants; il en est de totalitaires. Celui qui naît au Québec dans la seconde moitié du XIX^e siècle appartient à une autre espèce, par ailleurs très répandue : un nationalisme du retrait, de la survivance »³²⁰.

Il ne va cependant pas au-delà de cet énoncé général et le travail réel de comparaison n'est jamais conduit. Derrière la déclaration de Fernand Dumont se cache une tendance à considérer le nationalisme comme monolithique, c'est-à-dire que la nation ne s'exprime que dans une forme de nationalisme. En ce sens, il n'y a pas d'autres nationalismes que celui dit de *survivance* au Canada français. Bouchard abonde dans le même sens en disant que « même chez les intellectuels associés à la tradition libérale ou anticléricale, on relève assez peu d'éléments de démarcation par rapport aux thèmes que nous avons retenus »³²¹.

Pourtant, les recherches sur la commémoration ont montré que le discours national dominant est le résultat de frictions sociales entre groupes de différente importance, chacun essayant d'imposer sa vision de ce que devrait être le nationalisme, le passé, mais surtout l'avenir. C'est pourquoi la statue de Champlain le présente comme un agent français et non comme un catholique³²², c'est pourquoi le Canada commémore la bataille des Plaines d'Abraham au tricentenaire de Québec³²³ et c'est finalement pourquoi l'influence de l'héroïsme de Dollard s'estompe avec la perte d'influence de Lionel Groulx³²⁴.

Chez Gérard Bouchard, le nationalisme canadien-français vient d'en haut. À une élite clérico-conservatrice, il oppose un peuple ouvert à l'américanité³²⁵. Dans cette distinction marxisante entre élite et peuple, il nie que la première subisse des influences

³¹⁹ Rudin, *Founding Fathers...*, p. 77-78.

³²⁰ Dumont, *Genèse...*, p. 277.

³²¹ Bouchard, *La construction...*, p. 23.

³²² Rudin, *Founding Fathers...*, p. 71.

³²³ Nelles, *L'histoire spectacle...*, p. 187-188

³²⁴ Groulx, *Pièges de la mémoire...*, p. 315.

³²⁵ Bouchard, *La construction...*, p. 13.

transnationales pourtant bien réelles. Garneau, Faillon, Ferland et Casgrain, tous apôtres de la *survivance*, ont voyagé³²⁶ - Faillon n'est d'ailleurs pas Canadien français. Le nationalisme canadien-français s'en trouve forcément influencé, il se meut dans un environnement intellectuel et politique occidental et il lui répond en s'ajustant aux enjeux de l'heure. Il existe un républicanisme libéral sous l'influence de l'exemple américain et des révolutions des années 1830 en Europe³²⁷, puis une volonté de coloniser le nord québécois lorsque les puissances coloniales européennes se lancent dans une nouvelle conquête du monde et une volonté de commémoration du passé national au même moment que l'Europe construit des statues de héros passés pour décorer ses villes. Le nationalisme canadien-français est aussi le résultat de luttes internes au sein même de la nation. Il se plie au désir des plus influents, mais il n'en reste pas moins pluriel. Accorder aux seuls clérico-conservateurs la paternité de la *survivance*, c'est nier l'impact qu'ont eu d'autres groupes dans le développement du nationalisme canadien-français, mais c'est aussi nier la présence de différentes tendances au sein de cette élite³²⁸.

Par ailleurs, lorsque Gérard Bouchard affirme que Lionel Groulx et François-Xavier Garneau « participent en effet tous deux à l'idéologie de la *survivance* qui a pris forme après l'échec des insurrections de 1837-1838 et la réprimande constitutionnelle que fut l'Acte d'Union, inspiré des recommandations de Lord Durham »³²⁹, il établit une filiation entre deux hommes qui ont pourtant écrit à au moins un demi-siècle l'un de l'autre. Certes, l'influence de Garneau sur Groulx a été démontrée par Ronald Rudin³³⁰, mais cela ne signifie en aucun cas que Garneau est un agent de la *survivance*. La filiation qui a été établie entre les deux semble avoir été tissée à rebours, non pas de Garneau à Groulx, mais de Groulx à Garneau. Comme s'il n'était possible de voir Garneau qu'à travers la lunette de ce que deviendra le nationalisme canadien-français sous la plume de Groulx. Bien sûr,

³²⁶ Brunet, « H. R. Casgrain... », p. 115.

³²⁷ Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec...*, vol. 1, p. 208-209.

³²⁸ Il est effectivement difficile d'expliquer la perte d'influence du parti conservateur et la montée du parti libéral dans les années 1890 si on donne aux clérico-conservateurs le « leadership national » comme le fait Bouchard. Dans leur livre, Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert montrent bien les dissensions au sein du parti conservateur entre ce qu'ils appellent les « ultramontains » et les autres conservateurs. Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain : De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, 1989, p.301-303.

³²⁹ Bouchard, *Les deux chanoines...*, p. 68.

³³⁰ Bien que celui-ci apporte des nuances importantes : voir, Ronald Rudin, *Making History...*, p. 22-27.

Bouchard ne nie pas ce qui peut différencier les deux historiens, mais il « monolithise » le discours national canadien-français en étendant le paradigme de la *survivance*.

À ce titre, il est frappant de remarquer que Serge Gagnon, Yves Zoltvany, Gérard Bouchard et Fernand Dumont³³¹, qui ont tous étudié soit l'historiographie, soit le Québec intellectuel du XIX^e siècle ou du début du XX^e, ne citent jamais un intellectuel canadien-français qui parle explicitement de *survivance*, si ce n'est Groulx. Le terme est pourtant abondamment utilisé par ces auteurs qui en définissent les paramètres. Un concept forgé *a posteriori* peut rétrospectivement éclairer le passé, mais il est légitime de se demander si les historiens et les intellectuels de 1850 à 1900 ont été étudiés pour ce qu'ils sont et non pour ce que leurs écrits vont inspirer.

La promotion de la gloire nationale dans les manuels scolaires a été inspirée de *L'Histoire du Canada* en trois volumes de Garneau rééditée plusieurs fois et par les synthèses historiques de Faillon et de Ferland. En mettant en lumière le discours optimiste des manuels scolaires, nous espérons avoir montré que le paradigme de la *survivance*, concept abondamment utilisé en histoire récente des idées au Canada, ne s'applique pas à tous les discours nationalistes ou nationaux de la fin du XIX^e siècle, même lorsqu'il s'agit du discours « clérico-conservateur ». Le discours nationaliste peut être envisagé autrement qu'en termes de repli et de retrait.

³³¹ Serge Gagnon dans *Le Québec et ses historiens*, Zoltvany dans *The Government of New France*, Bouchard dans *La construction d'une culture* et Fernand Dumont dans *Genèse de la société québécoise*.

Bibliographie

Manuels scolaires et autres sources

Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier. *Comptes-rendus des conférences de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier*. Montréal, E. Sénécal, 1973. 35 p.

Faillon, Étienne-Michel. *Histoire de la colonie française en Canada*. Montréal, Bibliothèque paroissial, 1865-1866. 3 volumes.

Ferland, Jean-Baptiste-Antoine. *Cours d'histoire du Canada*. Québec, A. Côté, 1861-1865. 3 volumes.

Frères des Écoles chrétiennes. *Catéchisme ou cours abrégé de l'histoire sainte, de l'histoire du Canada et des autres Provinces de l'Amérique Britannique du Nord*. Montréal, 1873. 86, 100 p.

Garneau, François-Xavier. *Abrégé de l'histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à 1840 : À l'usage des maisons d'éducation*. Québec, Presses d'Augustin Gauthier, 1856. 247 p.

Garneau, François-Xavier. *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*. Québec, John Lovell, 1852. 3 volumes.

Gauthier, Louis-Onésime. *Histoire du Canada : à l'usage des écoles primaires et des maisons d'éducation*. Québec, Langlais et fils, 1876. 158 p.

Langevin, Jean. *Cours de pédagogie ou Principes d'éducation*. Québec, Darveau, 1869. 267 p.

Larue, Hubert. *Histoire populaire du Canada ou Entretiens de Madame Genest à ses petits-enfants*. Québec, Plumhart & CIE, 1875. 216 p.

Miles, Henry Hopper. *The Child's History of Canada for the use of the Elementary Schools and of the Young Readers*. Montréal, Dawson, 1870. 141 p.

Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, *Petit questionnaire pour faciliter l'étude de l'arbre historique du Canada*, Montréal, L'opinion publique, 1873. 8 p.

Toussaint, François-Xavier. *Abrégé d'histoire du Canada : À l'usage des jeunes étudiants de la Province de Québec*. Québec, Darveau, 1874. 96 p.

Manuels scolaires et éducation au Canada français

Aubin, Paul. « Les manuels scolaires québécois ». In Université Laval. Bibliothèque. *Site de la Bibliothèque de l'Université Laval*, [En ligne]. <http://www.bibl.ulaval.ca/ress/manscol/> (page consultée le 4 août 2008).

Aubin, Paul. *Le manuel scolaire dans l'historiographie québécoise*. Sherbrooke, Éditions Ex Libris, 1997. 151 p.

Aubin, Paul. *L'État québécois et les manuels scolaires au XIX^e siècle*. Sherbrooke, Éditions Ex Libris, 1995. 119 p.

Bouvier, Félix. « L'enseignement classique au Canada français : ses programmes, son évolution et son nationalisme au XX^e siècle », *Bulletin d'histoire politique*. 2004, 12 (3), p. 181-193.

Caritey, Christophe. *L'apport du manuel d'histoire et ses limites dans la formation de la mémoire historique : application à l'étude de la Nouvelle-France de 1608 à 1663 dans le cadre du Québec de 1923 à 1989*. Thèse de Ph. D. (Histoire), Université Laval, 1992. 367 p.

Charland, Jean-Pierre. *L'entreprise éducative au Québec, 1840-1900*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2000. 452 p.

Christie, Nancy J. « Miles, Henry Hopper ». In *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, [En ligne]. <http://www.biographi.ca/index.html>, page consultée le 26 août 2008.

Dagenais, Michèle et Christian Daville. « Le naufrage du projet de programme d'histoire "nationale" », *Revue d'histoire de l'Amérique française*. 2007, 60, 4. p. 517-550.

Deslandres, Dominique, John A. Dickinson et Ollivier Hubert. *Les Sulpiciens de Montréal : Une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657-2007*. Montréal, Fides, 2007. 670 p.

Dufour, Andrée et Micheline Dumont. *Brève histoire des institutrices au Québec, de la Nouvelle-France à nos jours*. Montréal, Boréal, 2005. 219 p.

Dufour, Andrée. *Histoire de l'éducation au Québec*. Montréal, Boréal, 1997. 123 p.

Dufour, Andrée. *Tous à l'école : État, communautés rurales et scolarisation au Québec de 1826 à 1859*. LaSalle, Hurtubise, 1996. 271 p.

Heap, Ruby. « Toussaint, François-Xavier » in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, [En ligne]. <http://www.biographi.ca/index.html>, page consultée le 26 août 2008.

Laloux-Jain, Geneviève. *Les manuels scolaires d'histoire du Canada au Québec et en Ontario, de 1867 à 1914*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1973. 250 p.

Létourneau, Jocelyn et Sabrina Moisan. « Mémoire et récit de l'aventure historique du Québec chez les jeunes Québécois d'héritage canadien-français : coup de sonde, amorce d'analyse des résultats, questionnements », *Canadian Historical Review*. 2004, 84 (2), p. 325-356.

Létourneau, Jocelyn. « Nous autres les Québécois » dans Laurier Turgeon, Jocelyn Létourneau et Khadiyatoulah Fall, dir. *Les espaces de l'identité*. Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1997. p. 102-118.

Magnuson, Roger P. *The Two Worlds of Quebec Education During the Traditional Era, 1760-1940*. London, The Althouse Press, 2005. 267 p.

Paradis, Jacques. « Religion et nationalisme dans les manuels de lecture courante des Frères du Sacré-Cœur du Canada français (1897-1910) », *Sessions d'études de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*. 1980, 47, p. 75-94.

Nationalisme et idéologies canadiennes-françaises

Balthazar, Louis. *Bilan du nationalisme au Québec*. Montréal, L'Hexagone, 1986. 217 p.

Bellavance, Marcel. *Le Québec au siècle des nationalités (1791-1918) : Essai d'histoire comparée*. Montréal, VLB, 2004. 248 p.

Blain, Jean. « Économie et société en Nouvelle-France : Le cheminement historiographique dans la première moitié du XXe siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*. 1972, 26 (1), p. 3-31

Bock, Michel. *Quand la nation débordait les frontières : Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*. Montréal, Hurtubise, 2004. 452 p.

Boily, Frédéric. « Les intellectuels et le destin de la nation : La question de la postérité de Groulx » dans Robert Boily, dir. *Un héritage controversé : Nouvelles lectures de Lionel Groulx*. Montréal, VLB éditeur, 2005. p. 13-30.

Bouchard, Gérard. *La pensée impuissante : échecs et mythes nationaux canadiens-français (1850-1960)*. Montréal, Boréal, 2004. 319 p.

Bouchard, Gérard. *Les deux chanoines : Contradictions et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx*. Montréal, Boréal, 2003. 313 p.

- Bouchard, Gérard. « Une nation, deux cultures : Continuités et ruptures dans la pensée québécoise traditionnelle (1840-1960) » dans Gérard Bouchard, dir. avec la collaboration de Serge Courville. *La construction d'une culture : Le Québec et l'Amérique française*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993. p. 3-42.
- Bourgeault, Guy. « Le nationalisme québécois et l'Église », *Canadian Review of Studies in Nationalism*. 1978, 5 (2), p. 189-207.
- Brunet, Manon. « H. R. Casgrain, Français d'Amérique » dans Gérard Bouchard et Yvan Lamonde, dir. *Québécois et Américains : La culture québécoise aux XIX^e et XX^e siècles*. Montréal, Fides, 1995. p. 113-129.
- Coates, Colin MacMillan et Cecilia Louise Morgan. *Heroines and History : Representations of Madeleine de Verchères and Laura Secord*. Toronto, University of Toronto Press, 2002. 368 p.
- Courville, Serge. *Rêves d'empire : Le Québec et le rêve colonial*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2000. 68 p.
- Dickinson, John A. et Brian Young. *Brève histoire socio-économique du Québec*. Québec, Septentrion, 1995. 383 p.
- Danylewycz, Marta. *Profession : religieuse : Un choix pour les Québécoises (1840-1920)*. Québec, Boréal, 1988. 246 p.
- Dumont, Fernand. *Genèse de la société québécoise*. Québec, Boréal, 1996. 393 p.
- Eid, Nadia Fahmy. *Le clergé et le pouvoir politique au Québec : une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du XIX^e siècle*. Montréal, Hurtubise, 1978. 318 p.
- Gagnon, Serge. *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920 : La Nouvelle-France de Garneau à Groulx*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978. 471 p.
- Groulx, Patrice. « La commémoration de la bataille de Sainte-Foy : Du discours de la loyauté à la fusion des "races" », *Revue d'histoire de l'Amérique française*. 2001, 55 (1), p. 45-83.
- Groulx, Patrice. *Pièges de la mémoire : Dollard des Ormeaux, les Amérindiens et nous*. Hull, Vents d'Ouest, 1998. 436 p.
- Hardy, René. « Regards sur la construction de la culture catholique québécoise au XIX^e siècle ». *Canadian Historical Review*, 2007, 88 (1), p. 7-40.

Harvey, Louis Georges, « Le mouvement patriote comme projet de rupture » dans Gérard Bouchard, dir. avec la collaboration de Serge Courville, *La construction d'une culture : Le Québec et l'Amérique française*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 87-112.

Hudon, Christine. « Des dames chrétiennes : La spiritualité des catholiques québécoises au XIXe siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*. 1995, 49 (2). p. 169-194.

Lacombe, Sylvie. *La rencontre de deux peuples élus : Comparaisons des ambitions nationale et impériale au Canada entre 1896 et 1920*. Québec, Les presses de l'Université Laval, 2002. 291 p.

Lamonde, Yvan. *Trajectoires de l'histoire du Québec*. Montréal, Fides, 2001. 43 p.

Lamonde, Yvan. *Histoire des idées au Québec, 1760-1896*. Montréal, Fides, 2000. 572 p.

Létourneau, Jocelyn. *Passer à l'avenir : Histoire, mémoire, identité dans le Québec d'aujourd'hui*. Boréal, Montréal, 2000. 194 p.

Leuprecht, Christian. « The Liberal Contradictions of Québec Nationalism », *Canadian Review of Studies in Nationalism*. 2002, 29. p. 13-26.

Linteau, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert. *Histoire du Québec contemporain : De la Confédération à la crise (1867-1929)*. Montréal, Boréal, 1989. 758 p.

Monet, Jacques. *The Last Cannon Shot : A study of French-Canadian Nationalism (1837-1850)*. Toronto, University of Toronto Press, 1969. 422 p.

Nelles, Henry Vivian. *L'Histoire spectacle : Le cas du tricentenaire du Québec* traduit de l'Anglais par Hélène Paré. Montréal, Boréal, 2003 (1999). 428 p.

Regimbald, Patrice. « Recensions ». *Bulletin d'histoire politique*, 1998, 6 (3), p. 147-155.

Roby, Yves. « Émigrés canadiens-français, Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre et images de la société américaine », dans Gérard Bouchard, dir. avec la collaboration de Serge Courville. *La construction d'une culture : Le Québec et l'Amérique française*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993. p. 131-156.

Rouillard, Jacques. « L'énigme de la devise du Québec : à quel souvenir fait-elle référence? », *Bulletin d'histoire politique*. 2005, 13 (2). p. 127-145.

Roy, Fernande. « Une mise en scène de l'histoire. La fondation de Montréal à travers les siècles », *Revue d'histoire de l'Amérique française*. 1992, 46 (1), p. 7-36.

Roy, Fernande. *Histoire des idéologies au Québec : aux XIXe et XXe siècles*. Montréal, Boréal, 1993. 127 p.

Rudin, Ronald. *Founding Fathers*. Toronto, University of Toronto Press, 2003. 290 p.

Rudin, Ronald. *Making History in Twentieth-Century Quebec*. Toronto, University of Toronto Press, 1997. 294 p.

Trofimenkoff, Susan Mann. *The Dream of Nation : A Social and Intellectual History of Quebec*. Toronto, Gage Publishing, 1983. 344 p.

Wien, Thomas. « En attendant Frégault. À propos de quelques pages de l'histoire du Canada sous le Régime français » dans Thomas Wien, Cécile Vidal et Yves Frénette, dir. *De Québec à l'Amérique française. Histoire et mémoire*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2006. p. 65-94.

Zoltvany, Yves. *The Government of New France : Royal, Clerical or Class Rule?* Scarborough, Prentice-Hall, 1971. 115 p.

Construction nationale, idéologies et manuels scolaires à l'étranger

Anderson, Benedict. *L'imaginaire national : Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris, La Découverte, 2002 (1983). 212 p.

Audigier, François. « Savoirs enseignés - Savoirs savants : autour de la problématique du colloque », *Troisième rencontre nationale sur la didactique de l'histoire, de la géographie, des sciences économiques et sociales. Actes du colloque*. Paris, INRP, 1988, p. 55-69.

Beauvois-Cauchepin, Jeannie. *Enseignement de l'histoire et mythologie nationale : Allemagne-France du début du XX^e siècle aux années 1950*. Bern, P. Lang, 2002. 340 p.

Bell, David. *The Cult of the Nation in France : Inventing Nationalism, 1680-1800*. Cambridge, Harvard University Press, 2001. 304 p.

Bruter, Annie. *L'Histoire enseignée au Grand Siècle*. Paris, Belin, 1997. 237 p.

Colley, Linda. *Britons : Forging the Nation, 1707-1837*. London, Pimlico, 2003. 429 p.

Furstenberg, François. *In the Name of the Father : Washington's Legacy, Slavery, and the Making of a Nation*. London, Penguin Books, 2006. 335 p.

Gervais, Diane et Serge Lusignan. « De Jeanne d'Arc à Madeleine de Verchères la femme guerrière dans la société d'ancien régime », *Revue d'histoire de l'Amérique française*. 1999, 35 (2), p. 171-205.

Guilford, Janet et Suzanne Morton, dir. *Separate Spheres : Women's Worlds in the 19th-Century Maritimes*. Fredericton, Acadiensis Press, 1994. 250 p.

Hartog, François. *Le XIX^e siècle et l'histoire : Le cas Fustel de Coulanges*. Paris, Seuil, 2001. 428 p.

Hawkins, Mike. *Social Darwinism in European and American Thought, 1860-1945*. Cambridge, Cambridge University Press, 1997. 344 p.

Hobsbawm, Eric et Terence Ranger, dir. *The Invention of Tradition*. Cambridge, Cambridge University Press, 2006 (1983). 320 p.

Koehlinger, Amy. « "Let us Live for those who love us" : Faith, Family, and the contours of Manhood among the Knights of Columbus in late Nineteenth-Century Connecticut », *Journal of Social History*. 2004, 38 (2). p. 455-69.

Maingueneau, Dominique. *Les livres d'école de la République, 1870-1914 : Discours et idéologie*. Paris, Le Sycomore, 1979. 343 p.

Moniot, Henri. *Didactique de l'histoire*. Paris, Nathan, 1993. 254 p.

Nora, Pierre, dir. *Les lieux de mémoire : I. La République, La Nation, Les France*. Paris, Gallimard, 1997. 1642 p.

Shoemaker, Robert B. *Gender in English Society 1650-1850 : The Emergence of Separate Spheres?* London, Longman, 1998. 334 p.

Écriture de l'histoire

Aigrain, René. *L'Hagiographie : Ses sources, ses méthodes, son histoire*. Paris, Bloud et Gay, 1953. 416 p.

Hartog, François. *Régimes d'historicité : Présentisme et expériences du temps*. Paris, Seuil, 2003. 257 p.

Pioffet, Marie-Christine. *La Tentation de l'épopée dans les relations des jésuites*. Québec, Septentrion, 1997. 299 p.

Lévi-Strauss, Claude. *Anthropologie structurale*. Paris, Plon, 1985 (1958). 480 p.

Veyne, Paul. *Comment on écrit l'histoire : Essai d'épistémologie*. Saint-Amand, Éditions du Seuil, 1971. 349 p.